This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

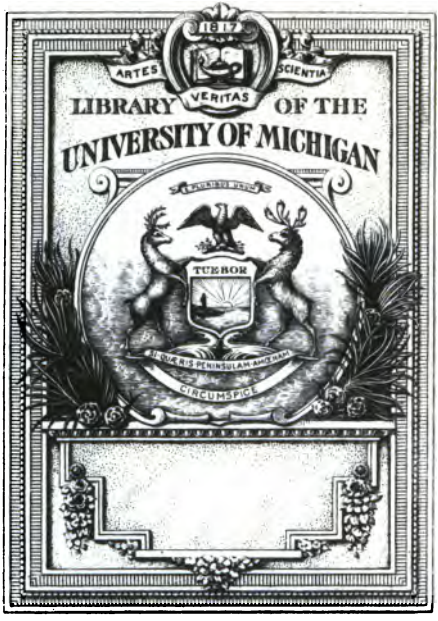

THE GIFT OF

Col. Thos. Spaulding

BX
3707
.R26
187

QUESTIONS DU JOUR

DE L'EXISTENCE

ET DE

L'INSTITUT DES JÉSUITES

Par le Père DE RAVIGNAN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DIXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

35, RUE DE GRENELLE, 35

1879

DE L'EXISTENCE

ET

DE L'INSTITUT

DES JÉSUITES

PARIS — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

[redacted]an, Eustave François Xavier de Lacroix de

DE L'EXISTENCE

ET

DE L'INSTITUT

DES JÉSUITES

Par le Père DE RAVIGNAN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DIXIÈME ÉDITION

Tempus est loquendi, quia jam præteriit tempus tacendi... Ulterius enim tacere diffidentiæ signum est, non modestiæ ratio. (S. HILAR.)

PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

35, RUE DE GRENELLE, 35

1879

BX
3702
.R26
1879

Rev. Thos. Spaulding
11-6-37

PRÉFACE

DE LA

NEUVIÈME ÉDITION

Sur la tombe du P. de Ravignan, l'illustre évêque d'Orléans s'écriait : « Il est là..., il est » mort... et il vous parle encore! *Defunctus* » *adhuc loquitur*. Oui, il parle encore, et par » la vertu impérissable d'une si sainte mémoire, » il parlera toujours. » — Après un quart de siècle, l'éloge reste vrai; la parole éloquente du vénérable religieux n'a rien perdu de sa force persuasive; cette franche et courageuse apologie de l'Institut de saint Ignace, qu'il opposait en 1844 à des calomnies déjà vieilles de

trois siècles, garde à cette heure toute son actualité.

Ne rencontrons-nous pas la même haine, les mêmes préjugés, les mêmes violences contre la Compagnie de Jésus? Ses ennemis ont-ils inventé une seule accusation nouvelle ; ont-ils trouvé, pour excuser la persécution qui se rallume, un seul prétexte dont le P. de Ravignan n'ait déjà fait justice? Qu'il continue donc à parler, du fond de sa tombe, et à défendre ceux qui, fiers d'un tel ancêtre, s'abritent avec confiance derrière la sainteté de son nom et le respect qu'impose son grand et loyal caractère.

Nous convions à lire cette courte et simple défense les amis, les ennemis, les indifférents. Tous y trouveront profit. Combien de cœurs généreux ont puisé dans ce livre la première inspiration d'un parfait sacrifice d'eux-mêmes à Dieu! Pouvons-nous oublier que, sur cinq jésuites immolés pour la religion et le nom de Jésus au temps de la Commune, trois, e P. Pierre Olivaint, le P. Jean Caubert, e

P. Anatole de Bengy, étaient entrés au noviciat en 1845, au plus fort de la tempête, quand retentissait la noble parole du P. de Ravignan, révélant aux âmes choisies les charmes austères de la croix et l'attrait mystérieux de la persécution? Nous supplions surtout ceux qui nous haïssent sans motif et que nous aimons, ceux qui nous accusent d'oublier la France et d'être sur le sol de notre chère patrie *des étrangers*, nous les supplions d'écouter ce témoignage posthume, solennellement consacré par la mort.

« Oh ! ils ne savent pas, ces hommes qui interdisent au Jésuite l'amour de son pays, quelle délicieuse émotion il éprouve en retrouvant parmi les tribus sauvages du Nouveau-Monde quelques-uns des sons de sa langue natale, ou en entendant, dans les mers de la Chine et du Japon, le lointain retentissement de ses armes! Et la France serait moins chère à nous qui ne l'avons jamais quittée? Nous ne serions pas fiers de ses triomphes dans la paix comme dans la guerre, de son génie pour les lettres et pour

les arts, de ses hardies conquêtes dans le domaine de la science et dans les régions nouvellement ouvertes à l'industrie ? Nous n'aimerions pas en elle le vrai foyer de la civilisation chrétienne ? Nous ne serions pas heureux des ineffables consolations qu'aujourd'hui encore elle donne à l'Église ?... »

Cette protestation de dévouement et d'amour pour la France jaillit encore, aussi ardente, aussi émue, du cœur et des lèvres de tous les religieux auxquels on ose bien reprocher de n'être pas Français, eux qui se sont voués, pour mieux servir le pays, à Dieu et à l'Église !

Aussi bien, ils en appellent, s'il est besoin, à leurs œuvres, à la sympathie si généreuse de leurs nombreux amis, au témoignage autorisé de l'Épiscopat tout entier. — Cela fait, attendant sans crainte le jugement des hommes, ils s'en remettent avec confiance quoi qu'il arrive, au jugement de Dieu.

INTRODUCTION

La prudence a ses lois, elle a ses bornes.

Dans la vie des hommes, il est des circonstances où les explications les plus précises deviennent une haute obligation qu'il faut remplir

Je l'avouerai : depuis surtout que le pouvoir du faux semble reprendre parmi nous un empire qui paraissait aboli, depuis que des haines vieillies et des fictions surannées viennent de nouveau corrompre la sincérité du langage et dénaturer les droits de la justice, j'éprouve le besoin de le déclarer : Je suis jésuite, c'est-à-dire religieux de la Compagnie de Jésus.

Cette déclaration, je la dois à moi-même ; je la dois à mon ministère, à mes frères dans le sacerdoce, à la jeunesse, à tous les fidèles qui m'honorent de leur confiance ; je la dois à l'Église, à Dieu.

Je n'apprends rien au plus grand nombre, mais je satisfais au besoin de ma conscience, au besoin de ma position et de ma liberté.

Il y a d'ailleurs en ce moment trop d'ignominie et trop d'outrages à recueillir sous ce nom, pour que je ne réclame point publiquement ma part d'un pareil héritage.

Ce nom est mon nom ; je le dis avec simplicité : les souvenirs de l'Évangile pourront faire comprendre à plusieurs que je le dise avec joie.

Jésuite, je ne l'ai pas toujours été : j'ai suivi pendant quelques années une autre carrière ; elle m'a laissé de précieux souvenirs et des amis fidèles : je m'en honore.

Avant de me faire prêtre et jésuite, j'étais homme de mon temps, je le suis encore ; Français, je n'ai pas cessé de l'être.

En me faisant religieux, je n'ai entendu ni abdiquer ma patrie, ni violer ses lois, ni renoncer à mes droits ou à mes devoirs de citoyen.

J'ai eu des préventions contre la Compagnie de Jésus ; Pascal et les traditions parlementaires m'avaient trompé comme bien d'autres.

Et je dois le dire, c'est en quelque sorte malgré moi que je connus la vérité sur les jésuites. Je ne veux point occuper le public de mon histoire ; je

n'ai point à raconter ici ni par quelle voie il plut à la divine Providence de me faire passer alors, ni quel fut ce travail intérieur de la conscience dont Dieu a le secret, dont le souvenir est ineffaçable dans mon âme, et qui, en m'apportant la lumière, amena pour moi un changement si entier d'existence.

Mais ce que je puis bien déclarer, c'est que ma conviction fut formée et ma décision prise alors dans la situation la plus complètement libre de toute influence : il n'a guère été jamais dans ma nature d'en accepter aucune.

Ce que je puis encore affirmer, c'est que ce furent les choses qu'on méconnaît, qu'on défigure et qu'on attaque le plus dans les jésuites qui me déterminèrent à me faire l'un d'eux. Je m'expliquerai sur ces choses.

Oui, l'esprit qui me parut animer la société de Jésus, l'obéissance même qu'elle professe, l'apostolat qu'elle exerce, les doctrines qu'elle embrasse eurent sur ma vie cette immense influence.

Je sentis que Dieu m'appelait là : j'y entrai.

Et aujourd'hui, quoique l'opinion soit étrangement égarée; quoique certains mots prononcés avec mépris exercent quelquefois sur des esprits d'ailleurs éclairés une tyrannie incroyable, je n'en

essayerai pas moins de faire entendre la voix de la libre vérité.

L'aveuglement des préventions ne s'arrête pas devant les plus énormes folies. Dans un certain langage que plusieurs parlent de sang-froid, tout prêtre est un jésuite, tout catholique de bonne foi un jésuite !

Au besoin il aurait la terrible puissance d'ameuter les passions populaires et peut-être de déchaîner de nouveau les révolutions. On le sait trop : et n'est-ce pas pour cela qu'on veut imposer la peur de ce nom, la peur qui fut toujours une lâche et mauvaise conseillère ?

Il est évident au reste que c'est le clergé tout entier, et avec lui la religion et l'Église qu'on attaque sous notre nom ; je dois au clergé, je dois à tous de dégager les positions.

Ne voir dans l'Église de France que la domination et le despotisme des jésuites est une supposition si absurde qu'elle ne peut être avancée par un homme sérieux.

Il y a cependant quelque chose de plus inconcevable encore que cette supposition elle-même : c'est la crédulité qui l'accepte.

Cette imputation n'est pas nouvelle. Fénelon la signalait de son temps : « On ne veut voir, disait-

» il, que les seuls jésuites dans tout ce qui s'est » fait sans eux. Écoutez le parti (janséniste) : les » jésuites ont fait les censures des facultés de théo- » logie dont ils sont exclus. Ils ont présidé aux » assemblées pour régler les délibérations de » l'Église de France. Ils ont conduit la plume de » tous les évêques dans leurs mandements. Ils ont » donné des leçons à tous les papes pour composer » leurs brefs; ils ont dicté les constitutions du » saint-siége. L'Église entière, devenue imbécile » malgré les promesses de son Époux, n'est plus » que l'organe de cette compagnie pélagienne. Il » ne faut plus écouter l'Église, parce qu'elle est » conduite par les jésuites, au lieu de l'être par le » Saint-Esprit. N'est-ce pas ainsi que les protes- » tants ont récusé le concile de Trente, comme un » tribunal suborné par les cabales de leurs enne- » mis? Les jésuites doivent servir l'Église et lui » obéir, loin de la gouverner[1]. »

Et cependant au siècle de Louis XIV on eût pu, ce semble, avec quelque apparence, attribuer une large part d'influence à la société de Jésus en France.

Le peut-on aujourd'hui de bonne foi?

[1] FÉNELON, *Instruction pastorale sur le système de Jansénius.* Œuvres complètes, t. XV, p. 120; Paris, Lebel, 1823.

Que se passe-t-il donc?

Quelques Français, quelques prêtres, deux cent six, je l'affirme, pour toute la France[1], libres dans l'intérieur de leur conscience de choisir le genre de vie et les habitudes qui leur conviennent, ont choisi les trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et l'institut de la Compagnie de Jésus, que le concile de Trente a déclaré pieux, *pium eorum institutum*.

Il n'y a, il ne peut y avoir ici ni infraction d'aucune loi, ni assurément aucun danger pour l'État.

Il y a l'exercice de la liberté de conscience, inexplicable autrement.

Et bien que je ne vienne pas dans cet écrit discuter la question légale de notre existence, je ne puis m'empêcher de dire ce que le bon sens ne permet pas de taire, et ce que la bonne foi ne permet pas de récuser.

Catholique et Français, jouissant de tous les droits de citoyen, assuré de la liberté de conscience par la loi fondamentale, j'ai éprouvé un jour le besoin de me rapprocher de la perfection

[1] Aujourd'hui (1879), le nombre des prêtres s'élève à un millier pour toute la France. On compte 607 religieux dans les Missions confiées aux provinces de France et 648 employés à l'enseignement dans les colléges.

évangélique, autant qu'il pouvait m'être donné de le faire.

La profession religieuse m'apparut comme la voie de perfection que je cherchais : approuvée par l'Église, elle avait en même temps, à mes yeux, cet autre caractère, d'être du domaine exclusif de la conscience.

Les vœux qui constituent le religieux ne sont pas, il est vrai, reconnus par la loi. Qu'importe? La loi ne s'occupe pas de ces vœux : on peut les faire, elle les ignore; les violer, elle demeure indifférente.

Mais les proscrire, elle ne le peut pas sans armer le pouvoir de l'inquisition et de l'intolérance les plus odieuses.

Interdire à des hommes qu'on proclame libre le fait tout intérieur et privé de la vie religieuse, c'est tomber dans une contradiction flagrante, c'est attenter à la liberté de conscience dans ce quelle a de plus intime et de plus sacré.

Aux yeux de l'État, des hommes, des prêtres, réunis dans des habitudes communes et purement religieuses, peuvent n'avoir sans doute aucun droit politique ou civil de corporation; et nous ne réclamons rien à cet égard : mais ces prêtres réunis, qui du reste n'exercent au dehors d'autres fonc-

tions que celles qu'ils tiennent, comme tous les autres prêtres, de la juridiction épiscopale, sont également inattaquables ; ou bien la liberté religieuse est un mensonge, et le droit public des Français, la loi fondamentale une déception ; car alors les paroles ont perdu leur vrai sens et les mots n'expriment plus les idées.

La charte a-t-elle proclamé la liberté de conscience, oui ou non ?

Eh bien ! la vie religieuse n'est que la perfection évangélique : c'est l'enseignement solennel de l'Église, comme la liberté de conscience est la promesse solennelle de la charte.

Si je veux donc, moi Français, être en France religieux bénédictin, dominicain ou jésuite, de quel droit m'en empêcherez-vous ?

Je ne vous demande ni existence publique et reconnue, ni la moindre part de la fortune de l'État ; je demande seulement à respirer comme vous l'air libre de la patrie. Je prétends, dans ma vie privée et dans ma conscience, pouvoir faire des vœux et suivre avec mes frères, dans une habitation et une paix communes, des règles approuvées par l'Église catholique.

Et en quoi, je vous prie, cette liberté gêne-t-elle la vôtre ? gêne-t-elle une liberté quelconque ?

Mais en Angleterre, en Belgique, aux États-Unis [1], là où la liberté de conscience est une réalité, les religieux, les jésuites comme d'autres, ont publiquement des colléges et des établissements nombreux de tout genre; personne ne pense qu'il soit juste et légal de les bannir.

Pourquoi le ferait-on en France, où ils ne possèdent assurément pas une aussi large part du droit commun?

Heureusement pour l'honneur du pays, aucune des lois aujourd'hui en vigueur ne saurait les atteindre et les frapper dans le droit sacré de leur existence personnelle et de la liberté de leur conscience.

Quoi! c'est ce mode si légitime, si simple, si paisible, si obscur d'existence, qui soulève les plus violentes tempêtes de l'opinion? est-ce sérieux?

Qu'avons-nous donc fait, qu'avons-nous donc dit, nous prêtres de la Compagnie de Jésus? d'où vient ce bruit? d'où naissent tant d'orages? comment

[1] Aux États-Unis, les jésuites ont 17 colléges renfermant 3400 élèves; plusieurs de ces grands établissements scolaires tiennent de l'Etat le droit de conférer les grades académiques En Angleterre, le célèbre collége de Stonyhurst, au Canada, celui de Montréal, aux Indes anglaises, ceux de Négapatam, Bombay, Calcutta, etc., sont entourés de la bienveillance du Gouvernement et de l'estime de tous.

sommes-nous devenus de nouveau l'objet de tant de haines, le but de tant d'attaques, la cause de tant de crainte?

Vous qui appelez sur nous, sur des prêtres, sur des Français, sur des citoyens libres et dévoués, toute la rigueur des proscriptions, nous connaissez-vous? nous avez-vous vus? nous avez-vous entendus?

Quelle parole sortie de notre bouche a compromis la tranquillité publique et le respect dû aux lois? Cependant nos deux cents voix ont retenti dans un grand nombre de chaires, depuis les cités les plus populeuses jusqu'aux plus humbles hameaux.

Où sont les autorités civiles qui nous accusent? où sont les autorité ecclésiastiques qui nous condamnent?

Un fait répréhensible et positif est-il imputé à l'un d'entre nous.

Des préventions, des susceptibilités, des présomptions ne suffisent pas : elles ne sauraient tenir lieu ni des faits ni des preuves; et la culpabilité d'une société ne peut avoir une expression pratique et juste que dans les fautes de ceux qui a composent. A ceux-ci, aux individus, appartiennent l'action, le crime, la vertu.

Quels sont parmi nous les coupables?

La vie, l'influence politique nous sont étrangères : serviteurs de l'Église, nous vivons pour elle et poursuivons avec elle, dans tous les temps, dans tous les lieux, sous tous les genres de gouvernement, l'œuvre du ministère évangélique.

On nous transforme en ennemis des libertés et des institutions de la France : pourquoi le serions-nous?

Et quand nous sommes les seuls menacés ou même les seuls exclus des bienfaits d'une législation libérale, comment nous traduire en oppresseurs?

Le ridicule n'est-il pas ici égal à l'injustice?

Une polémique ardente s'est élevée pour réclamer la liberté d'enseignement promise par la charte : nous devons partager et nous partageons à cet égard l'opinion unanime de l'épiscopat français et du clergé : qui peut nous le reprocher?

Bien des écrits ont paru : aujourd'hui comme autrefois les jésuites ont tout fait, tout inspiré tout dicté contre l'Université.

Les auteurs des livres se nomment : ils son connus. Parce que leurs attaques déplaisent, ils

ont pris de faux noms : les vrais auteurs sont des jésuites.

Mais si le soleil luit pour tout le monde, est-ce que la justice et le bon sens s'éteignent quand il s'agit de nous? Oui, réellement, dans un grand nombre d'esprits, et il y a longtemps que cela dure.

Je viens dans cet écrit en appeler aux hommes réfléchis, et leur proposer de résoudre enfin sérieusement eux-mêmes les questions qui s'agitent toutes les fois que notre nom est prononcé.

Il faut que ces questions soient résolues : nous en avons besoin pour nous, pour ces jeunes hommes qui viennent frapper au seuil de nos demeures et demandent à partager notre existence. Nous devons leur dire, et ils doivent savoir si réellement nos lois excluent du sol de la patrie les Français catholiques qui embrassent la vie religieuse.

Qu'on nous le déclare la main sur la conscience, la main sur la charte; plus de déclamations, plus d'injures; quelque chose de sérieux enfin : ce sera peut-être une solennelle injustice; nous plaindrons le pays, nous ne nous plaindrons pas. Nous saurons nous exiler encore, et nous irons chercher la jouissance de nos droits de citoyens et la liberté

de nos consciences chez les sauvages de l'Amérique ou parmi les païens de l'Inde et de la Chine.

Nous sommes déjà trois cent quinze jésuites français hors de France; nous y serons plus nombreux. Toute la terre est au Seigneur que nous servons.

Je dirai donc ce que nous sommes : on l'ignore; je l'expliquerai avec précision.

Quatre choses nous feront bien connaître :

L'esprit que nous puisons dans le livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace;

L'obéissance que ses constitutions nous imposent;

L'apostolat que la Compagnie exerce dans les missions;

Les doctrines qu'elle embrasse.

Je parle de ce que je sais : rien dans ma vie n'est plus certain ni mieux connu pour moi que ce que je vais dire, et ce sera la simple vérité. Les hommes peuvent la repousser : Dieu la voit et me juge [1].

[1] Ce n'est point une apologie que je fais. Si l'on désirait connaître la réponse péremptoire à toutes les accusations, soit anciennes, soit nouvelles contre la société de Jésus, on la trouverait dans les ouvrages suivants : *Instruction pastorale de M. de Beaumont, archevêque de Paris, sur les atteintes portées*, etc., *avec les témoignages divers* réunis dans le livre

intitulé : *L'Eglise, son autorité, ses institutions*, etc. — *Apologie des jésuites*, par CÉRUTTI. — *La vérité prouvée par les faits*, par le P. ROZAVEN. — *Vie de saint Ignace*, par le P. BOUHOURS. — *Documents historiques, critiques*, etc., *concernant la Compagnie de Jésus*. — *Réponse au Recueil des assertions*. — *Des jésuites, par un jésuite* (le P. CAHOUR). Ce dernier ouvrage, en deux parties, est la rectification exacte des textes et des faits altérés dans les attaques récentes. — *Histoire de la chute des jésuites au* XVIIIe *siècle : Réponse à M. le comte Alexis de Saint-Priest, pair de France*, par M. Paul LAMARCHE.

DE L'EXISTENCE
ET DE L'INSTITUT
DES JÉSUITES

CHAPITRE I

Les exercices spirituels en usage dans la Compagnie de Jésus.

Le livre des *Exercices spirituels* est un manuel de retraite, une méthode de méditation, et en même temps un recueil de pensées et de préceptes propres à diriger l'âme dans le travail de la sanctification intérieure et dans le choix d'un état de vie. Ce livre n'est pas fait pour être lu, mais pour être mis en pratique; aussi ne peut-on réellement l'apprécier avec quelque justice qu'après avoir passé par l'école de l'expérience.

Ces religieux *Exercices* ont été naguère étrangement défigurés : on s'est complétement mépris

sur le sens, le but et l'économie des enseignements qu'ils contiennent ; je rendrai à tout cela son véritable caractère.

Le livre des *Exercices spirituels*[1] est l'ouvrage d'un soldat non moins étranger aux sciences humaines qu'aux études sacrées quand il le composa.

Ignace de Loyola est blessé au siége de Pampelune en 1521. Dans l'état d'inaction forcée où l'a réduit sa blessure, il demande à ceux qui l'entourent des romans pour se distraire. Il y avait peu de livres sans doute dans le manoir de ses pères ; on lui apporte la Vie de Jésus-Christ et des saints : il la lit. Son âme en est touchée ; une vive lumière brille à ses regards : il quitte le château paternel. Pèlerin et mendiant volontaire, le guerrier converti veut une solitude où il puisse librement, loin du commerce des hommes, étudier et sonder son âme en conversant avec Dieu. La grotte de Manrèze lui sert d'asile. Là, parmi les rigueurs de la pénitence, s'armant du courage persévérant de la prière, il lutte et il cherche. Il subit des épreuves cruelles qui bouleversent tout son être. Pâle, ex-

[1] *Exercitia spiritualia. — Institutum Societatis Jesu*, 2 vol. in-fol.; Pragæ, 1857, t. II, p. 384. C'est la meilleure édition de l'Institut et celle que je citerai toujours.

ténué par les macérations, prosterné sous la cendre et le cilice, il semble anéanti. Une main puissante le relève et le conduit, au grand jour des illustrations divines, jusque dans les régions les plus élevées de la charité apostolique.

Alors, retournant pour ainsi dire en arrière et comptant tous ses pas, Ignace mesura la carrière parcourue; il constata un admirable enchaînement de vérités et de luttes intérieures qui épurent l'âme, qui la placent en présence de la volonté divine trop souvent méconnue, et la rendent à Dieu généreuse et dévouée.

Ignace à Manrèze, après en avoir éprouvé la vertu pour lui-même, pensa qu'il serait utile de retracer pour les autres la suite de ces vérités et l'économie de ces voies : c'est ainsi que fut composé le livre des *Exercices spirituels*.

Ces *Exercices* ne sont pas notre institut ; ils ne font pas même, à proprement parler, partie de nos règles ; mais, j'en conviens, ils en sont l'âme et comme la source. Oui, les *Exercices* ont créé la société ; ils la maintiennent, la conservent et la vivifient : ils sont destinés à former le chrétien généreux et même l'apôtre ; les constitutions font le jésuite ; les missions le mettent à l'œuvre ; les doctrines le guident et l'inspirent.

Je sens que je vais nécessairement parler une langue étrangère pour un grand nombre. J'ai à exposer le travail intérieur de la régénération véritable ; j'ai à raconter cette transformation d'une âme qui passe du monde à Dieu, et qui se revêt d'une vie surnaturelle malgré l'entraînement des inclinations de la nature.

Non-seulement j'ai lu, mais j'ai pratiqué ce livre des *Exercices*. Depuis vingt et un ans il est sous mes yeux ; il fut, il est encore le trésor de ma vie ; je l'étudie, je le médite sans cesse avec bonheur, avec amour ; j'ai fait, ce livre à la main, les exercices qu'il indique.

Je ne pourrais exprimer ce qu'ils m'apportèrent de lumière, de liberté, de paix intérieure. Je ne me flatte pas cependant de posséder la science cachée dans ce petit livre[1] : j'ai encore besoin, pour l'ac-

Saint Ignace désira que son livre fût scrupuleusement examiné à Rome. Le pape Paul III nomma des censeurs. Après un double examen et un double rapport, le 31 juillet 1548, il publia la bulle *Pastoralis officii*. On y lit ces paroles : « Ayant reconnu que ces enseignements et ces exercices sont remplis de piété et de sainteté, très-utiles et très-salutaires pour l'édification et l'avancement spirituel des fidèles... De notre science certaine et par l'autorité pontificale, en vertu des présentes, nous approuvons, louons et confirmons les dits Exercices et tout leur contenu. »

« Nos igitur qui Exercitia et documenta hujusmodi... pietate ac sanctitate plena et ad ædificationem et spiritualem pro-

quérir, de méditations prolongées et recueillies, et je ne m'étonne assurément pas qu'il ait été le livre inconnu et fermé pour plusieurs.

Ce furent ces Exercices suivis et médités avec constance qui donnèrent à l'Église saint Charles Borromée, saint François Xavier, saint François de Borgia et une foule d'autres. Saint François de Sales, dont la piété ne doit pas faire oublier le génie, disait de ce livre qu'il avait sauvé autant d'âmes qu'il renfermait de lettres.

J'adjure les hommes du monde sérieux et réfléchis, et même les autres, de lire attentivement la rapide analyse que je vais en faire. Ils y trouveront, j'ose le croire, quelque chose qui va bien aux intelligences élevées et aux cœurs généreux.

Le livre des *Exercices* est partagé entre quatre semaines : je suivrai cet ordre.

fectum fidelium valde utilia et salubria esse et fore, comperimus... Documenta et *Exercitia prædicta ac omnia singula in eis contenta* auctoritate prædicta, tenore præsentium ex certa scientia nostra approbamus, collaudamus ac præsentis scripti patrocinio communimus. » *Institutum Societiatis Jesu*, t. II, p. 387.

Je ne sache pas qu'il y ait un autre exemple d'un livre aussi formellement approuvé par une bulle des souverains pontifes

I. — PREMIÈRE SEMAINE DES EXERCICES.

Le sujet des méditations, leur distribution dans le cours d'une journée, les avis et les pensées qui doivent diriger les divers exercices; voilà ce qui arrêtera d'abord notre attention.

Les graves souvenirs de la foi s'emparent d'une âme : cela arrive encore, grâce au ciel; la lumière de Dieu n'est pas éteinte dans le monde; elle va quelquefois chercher ceux qui l'attendent le moins.

Un homme faisait fausse route dans la vie; il s'égarait dans les voies tortueuses à travers les folles opinions et les passions désordonnées. L'ambition, les vives affections de la jeunesse, peut-être le succès lui ont prodigué toutes leurs jouissances; il les a épuisées. Triste maintenant, il s'assied au bord du chemin, comme le voyageur las et déçu.

Tout à coup, il sent le besoin de trouver quelque chose de meilleur, de s'élancer au-devant de ce bien-être dont l'absence le désole. Il cherche Dieu; il voudrait le ressaisir, se placer près de lui, afin de relever son âme abattue et de calmer les angoisses

qu'elle éprouve en présence des redoutables jugements de la conscience.

Pressé d'un indéfinissable désir, il brise ses liens. A l'une de ces heures que Dieu connaît et marque du sceau de ses attentions infinies, disciple nouveau du repentir, il s'enfuit dans la solitude où le Seigneur l'appelle pour parler à son cœur Il a résolu de vivre, durant un temps, inconnu, caché, loin de ces illusions qui le fascinèrent, loin de ce tumulte qui l'étourdit. Noble effort! généreuse entreprise! car rien n'est difficile comme de s'arracher à l'agitation, au bruit et à toutes ces puissantes entraves qu'on déplore et qu'on aime!

Aussi le début est-il pénible; mais bientôt on sent que le bonheur commence, qu'après tant de fluctuations cruelles on a cessé d'être ballotté : c'est l'orage qui a jeté dans le port. On sent aussi qu'on vient de trouver l'ami nécessaire, l'ami désintéressé qui manquait, le père d'une nouvelle existence; on entend la voix de Dieu dans le prêtre éclairé qui conseille et qui dirige. C'est lui qui apprend à manier les armes spirituelles des *Exercices*, et les distribue à propos pour les combats qui se préparent.

Le généreux transfuge va donc poser sa tente dans la solitude pour trente jours, et accomplir la

grande œuvre des Exercices qui régénèrent et transforment : comme tant d'autres avant lui, il va renaître à la vie pure, forte et dévouée.

La fin de l'entreprise est du reste proposée sans détour ; je lis en titre : *Exercices spirituels pour apprendre à se vaincre soi-même et pour régler à l'avenir tout l'ensemble de sa vie, sans prendre conseil d'aucune affection désordonnée*[1].

Je me souviens encore de l'impression que produisirent sur moi ces paroles quand je les lus pour la première fois ; j'y vis tous les engagements de mon avenir. But immense, me disais-je, vue généreuse d'une philosophie supérieure qui s'applique à fonder dans une âme le souverain empire de la vérité, de la grâce et de la vertu !

Vient ensuite le cours de cet apprentissage intérieur et spirituel, qui remplit quatre semaines. Mais il faut bien le comprendre, et c'est ce qui échappe aisément à une lecture superficielle : toutes ces formes nécessaires d'examen, de méditation, de contemplation, de prière vocale ou mentale, et les autres opérations qu'on nomme *Exercices spirituels*, sont des mouvements pieux et réguliers qui doivent acheminer l'âme vers le

[1] *Exercitia. — Instit. Soc.*, t. II, p 393.

grand but; et ce but, je le répète, c'est d'arracher toutes les mauvaises passions qui ont troublé et déshonoré la vie, et de marquer à chacun l'état qui lui convient en ce monde pour l'accomplissement libre des éternelles destinées[1]. Ce sera faire alors un noble ouvrage : ce sera replacer la créature dans toute la dignité véritable qui peut lui appartenir ici-bas.

Dans ce dessein si digne des réflexions et des efforts d'un chrétien et d'un sage, saint Ignace pose d'abord le principe de tout bien moral. L'homme est créé de Dieu pour Dieu : roi de l'univers, dans tout ce qui est sujet à son empire, il ne doit ambitionner et choisir que des appuis pour s'élever jusqu'à Dieu et atteindre sa fin sublime. Toutes les créatures qui l'environnent et le servent lui-même n'ont pas d'autre destination à remplir. Il faut donc ici appeler à son aide toute l'énergie de la volonté, tous les élans de la prière, pour demander, pour conquérir ces moyens salutaires[2].

Plus j'avance, plus je m'aperçois que je parle un langage qui conviendrait mieux aux enseigne-

[1] *Exercitia.* — Annot. prima. *Instit. Soc.*, t. II, p. 390.
[2] *Exercitia.* — Annot. prima. *Instit. Soc.*, t. II, p. 393.

ments de la chaire. Mais puisqu'on a voulu marquer du sceau du ridicule ce livre des *Exercices*, l faut bien que je dise ce qui s'y trouve de sérieux et d'élevé.

L'âme ainsi replacée, par un violent et généreux effort, sous la loi éternelle de tendance vers Dieu ; l'âme désormais soumise et dévouée, comme il est juste, aux volontés du Créateur, doit entreprendre un grand combat.

Un mal ennemi, un tyran nous opprime, celui qui asservit le premier homme, qui ravage encore l'humanité, le péché ; scission volontaire entre la créature et son auteur par l'infraction des lois divines ; révolte funeste, qui, entraînant l'âme loin de la majesté et de la beauté infinies, dégrade et souille ses plus nobles facultés.

Pour briser ce joug, et aussi pour expier le trop long règne du mal, l'athlète des Exercices spirituels s'armera de son humiliation même et de ses plus douloureux souvenirs. Le flambeau des justices divines à la main, il descendra dans les profondeurs de sa conscience ; il parcourra d'un regard scrutateur les traces honteuses imprimées par l'iniquité sur tout son être dans le cours des années écoulées. Il viendra soulever, pour ainsi dire, les unes après les autres, et peser au poids

du sanctuaire les puissances avilies de son âme[1].

C'est ce que saint Ignace a nommé dans son livre l'*Exercice des trois puissances de l'âme*, où la mémoire, l'intelligence, la volonté ont successivement leur fonction et leur devoir à remplir ; en sorte que tout l'être spirituel et moral de l'homme soit replacé dans *la sainteté et la justice de la vérité*, comme parle saint Paul.

L'âme commence à considérer dans de rapides préludes les traits hideux du péché qui doivent exciter le vif besoin de la réparation pénitente. Puis la réflexion patiente, semblable à la charrue qui laboure un champ, exerce tour à tour chacune des facultés par la vue sévère des caractères et des châtiments d'un mal qu'on méconnut longtemps, par l'action des motifs impérieux qui nous pressent de le haïr et de le déplorer.

Telle est la méditation de saint Ignace, comme elle se trouve dans le livre des *Exercices*[2].

Elle se fait le jour, elle se fait la nuit. Elle partage régulièrement le cours des heures, et laisse au repos ou au loisir silencieux les intervalles nécessaires. Ce mystérieux combat, quand on l'ac-

[1] *Exercitium... secundum tres animæ potentias.* — *Instit. Soc.*, t. II, p. 396.
[2] *Exercitia.* — *Instit. Soc.*, t. II, p. 397.

cepte pleinement, demande une constante énergie : cependant un sage et intelligent régulateur veille près du combattant ; il consulte et ménage la mesure des forces. L'action intérieure et les fatigues des exercices ne doivent jamais la dépasser, on le conçoit.

Dans les limites d'une juste discrétion, saint Ignace veut donc qu'au milieu de la nuit, comme autrefois les illustres pénitents du désert, le solitaire des Exercices soit appelé du sommeil à la lutte. Sous la religieuse impression de l'obscurité et du silence le plus profond, une heure s'écoule lentement dans le travail de la pensée et des affections qui pressurent et purifient l'âme. Heureuse nuit que celle qui s'ajoute ainsi aux jours les mieux remplis ! elle portera des fruits abondants de lumière et de paix.

Le matin, au second réveil, la première heure qui nous rend à nous-mêmes doit nous rendre à Dieu et aux lois austères de la méditation. Deux autres heures dans le courant du jour doivent mûrir encore les pensées et faire croître les sentiments de la nuit et du matin.

Ce labeur est aimé : je me souviens cependant qu'il appelle quelquefois la fin du jour ; la fin du jour tarde quelquefois à venir. C'est que la vie de

l'esprit fatigue la chair. Et pourtant, le soir venu, on est content ; on sent que la journée a été bonne, et on se repose dans la joie de la conscience.

Il va sans dire que la loi qui préside à tout dans le cours des Exercices, c'est la belle loi de la solitude et du silence ; elle doit être toujours religieusement gardée[1] : la solitude et le silence, ces deux grandes choses qui touchent de si près à Dieu, qui semblent nous donner quelque idée de sa nature elle-même, et nous plonger plus avant dans son immensité pour y retremper nos âmes amollies ! La solitude est la patrie des forts ; le silence, leur prière. Là Dieu parle et agit en eux ; il les enfante aux généreux desseins, aux énergiques entreprises.

L'homme captif de la chair et du sang a horreur de la solitude et du silence : les hommes du monde le savent ; et combien de fois ne m'en ont-ils pas fait l'aveu ! Ce que leur pèse leur solitude, ils le sentent ; c'est qu'ils y retrouvent Dieu ; c'est qu'ils s'y retrouvent eux-mêmes, et leur vie entière est un long effort pour y échapper. Je raconte ici ce

[1] *Exercitia.* Annot. 20ª ; addit. 7ª, 8ª, 9ª, *Instit. Soc.*, t. II, p. 393 et 400.

que j'ai vu trop souvent : déplorables faiblesses de l'ame pour lesquelles le souvenir de ma délivrance m'inspire un plus profond et plus tendre intérêt.

II. — SECONDE SEMAINE.

Telle est donc la phase première des *Exercices*. J'en résume ici les faits principaux.

L'ame, placée par la méditation sous le regard de Dieu, a été fortement exercée au milieu des travaux, des pensées et des douleurs qui purifient et qui réparent : elle a conçu une horreur profonde du mal qui la dégrada et un juste mépris d'elle-même et du monde. C'est un pas immense qui a été fait [1].

Alors Jésus-Christ se présente à ses regards comme un roi vaillant et glorieux : et pendant tous les jours de la semaine qui commence, ce divin Sauveur, les mystères de sa vie seront l'objet que le livre des *Exercices* offrira constamment à la méditation.

Jésus-Christ apparaît donc d'abord sous le voile

[1] *Exercitia*. Sum exerc. in hebd. — *Instit. Soc.*, t. II, p. 390.

d'une parabole militaire qui rappelle le guerrier et l'apôtre. Saint Ignace fut l'un et l'autre ; et l'on méconnaît complétement son esprit si l'on ne sait pas voir dans ses *Exercices* et ses constitutions la forte union de ces deux caractères. L'apôtre de la Compagnie de Jésus doit apporter, dans les combats où son Dieu l'appelle, la discipline, la franchise et l'abnégation militaires. Le jésuite est soldat, et c'est peut-être pour cela que nous rencontrons de si vives et de si généreuses sympathies dans les rangs de ces guerriers sans peur, mais aussi sans reproche, qui conservent, avec la piété magnanime des preux, l'antique héritage de la valeur française.

On se persuade trop souvent que la piété affaiblit les courages ; non, non, elle les fortifie, elle les exalte ; et dans la méditation attentive des vérités de la foi, les plus nobles images de la vie des soldats se présentent comme d'elles-mêmes au cœur qui s'en nourrit.

Jésus-Christ, ce divin héros et, comme le nomme quelque part Bossuet, ce divin capitaine, se montre sous la figure d'un roi marchant à la conquête des régions infidèles, et cherchant des soldats courageux qui se dévouent à suivre ses traces et à partager ses fatigues. Celui qui recule

quand Jésus-Christ appelle, est un lâche, dit saint Ignace : *Ignavus miles æstimandus* [1].

Et maintenant le livre des *Exercices* veut que l'âme solitaire, durant les heures consacrées à la méditation, se tienne constamment placée près du modèle divin. Tous les adorables mystères de l'histoire évangélique se déroulent successivement à ses regards. Ces mystères devront être pour elle comme s'ils étaient actuellement présents [2].

Saint Ignace demande qu'on se recueille assez profondément par le secours de la prière, pour s'isoler quelques instants de toute la vaine fantasmagorie du monde, et s'établir dans le sein même des réalités divines toutes vivantes.

Une observation importante trouve ici sa place; elle explique non-seulement le secret et la puissance des *Exercices* de saint Ignace, mais encore elle nous révèle l'économie et la raison de la liturgie et des fêtes sacrées du christianisme : les faits de l'Homme-Dieu opèrent toujours la rédemption du monde; ce ne sont pas simplement des souvenirs et des histoires du passé; leur vérité, leur puissance infinie vit et dure toujours pré-

[1] *Exercitia.* — Contemplatio regni Jesu Christi. *Instit. Soc.*, t. II, p. 402.
[2] *Exercitia.* — *Instit. Soc.*, t. II, p. 403.

sente, prête à guérir, prête à régénérer en tout temps l'âme docile.

On n'a pas compris ces choses. Des hommes étrangers à ces voies intérieures et à leur langage, n'y ont vu qu'un triste et froid mécanisme, qu'une contrainte étudiée, propre seulement à arrêter l'élan de l'inspiration religieuse. Ah! que n'ont-ils éprouvé, comme il me fut donné de l'éprouver un jour, tout ce qu'au milieu de cette économie salutaire des Exercices l'âme ressent de sainte et généreuse liberté!

A ce jour bienheureux, je sentis que je n'étais plus asservi à un funeste et tyrannique arbitraire; je retrouvais l'onction et la lumière divine de la grâce dans l'ordre même qui m'était tracé; j'avais un guide et un soutien pour le grand voyage. C'est lui, c'est le ministre de Jésus-Christ dont l'expérience paternelle tempère, modifie au besoin la forme, la nature des exercices et leur durée suivant les dispositions et les forces; c'est lui qui ramène dans la voie, si l'on venait à s'écarter; c'est lui qui sans cesse rapproche l'âme des leçons et des exemples du maître; car l'âme est toujours gouvernée, mais seulement pour être mieux remise entre les mains de son conseil sous l'action divine: et l'on n'a pas voulu comprendre que si

des règles, des méthodes sont tracées, elles sont le moyen, non le but; qu'elles n'enchaînent pas, mais qu'elles aident et dirigent.

L'âme n'en demeure pas moins libre sous la main de Dieu. Sa liberté se fortifie, s'élève; et ceux qui prétendent trouver un joug avilissant dans une direction secourable ne voient pas qu'ils repoussent l'appui qui est offert pour ne pas tomber dans les flots du torrent : car se précipiter parmi les profondeurs des choses divines, s'aventurer dans les vastes déserts de la contemplation sans règle, sans guide, pour ne suivre que l'élan spontané et le caprice de l'inspiration, c'est accepter tous les dangers des illusions extrêmes et des plus désastreuses folies [1].

III. — ÉLECTION OU CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE.

Il ne faut pas croire que le livre des *Exercices* ait été fait pour occuper saintement les loisirs de l'esprit. C'est surtout pour se décider et pour agir. Ce n'est pas seulement pour réparer le passé, c'est pour fixer l'avenir, c'est pour décider le

[1] *Exercitia.* — Addit. 4e. — Notand. 3em IIe hebd. — Colleg. de Incarn. — Annot. 15e, 17e, 18e *Instit. Soc.*, t. II p. 400, 404, 408, 392.

temps et l'éternité. Ce n'est pas un pur délassement contemplatif. Le guerrier de Pampelune, qui avait emprunté au métier des armes plus d'une idée, en a transporté une ici, les soldats ne font l'*exercice* que pour se préparer à la guerre.

Voilà pourquoi, au milieu de la sainte carrière, une grave délibération doit s'ouvrir, en présence des divins exemples de Jésus-Christ, qui fixent le beau idéal de la perfection pour tous, et pour ceux qui sont appelés à la vie d'apôtre, et pour ceux qui sont appelés à la vie du monde et de famille : c'est le temps arrivé de ce que le livre des *Exercices* nomme l'élection, c'est-à-dire le choix d'un état de vie. L'âme libre encore doit donc mûrement considérer quel genre de vie il lui convient d'embrasser en vue de la gloire de Dieu et de l'éternel avenir. Elle considère fidèlement le divin Rédempteur ; elle s'interroge et prie toujours.

Telle est cette grande affaire du choix d'un état de vie, c'est le centre des Exercices ; c'est le foyer où tout vient aboutir, et le nœud puissant auquel se rattachent nos espérances et nos destinées.

Que d'existences aventureuses et manquées dans le monde ! que l'histoire en serait longue et triste ! Elles ne furent point délibérées et choisies

aux pieds du souverain maître de la vie, à la source des religieuses pensées.

Ah ! si, compatissant pour soi-même et généreux envers le Créateur, on daignait arracher au tourbillon qui emporte, quelques heures et quelques journées recueillies, avant de courir tête baissée dans les fonctions si diverses de l'ordre social ; si, jeune encore, on n'acceptait une détermination de son avenir qu'en présence de celui qui prodigua son sang et sa vie pour le salut de tous ; alors on comprendrait la haute mission de tout chrétien, de tout homme éclairé dans ce monde : magistrat, guerrier, homme d'État, père, époux, littérateur, savant, pontife, prêtre ou religieux, on marcherait sous l'étendard de la foi, prudent et dévoué pour remédier aux maux, pour accroître les biens communs ; et ce serait le christianisme réalisé à sa plus haute puissance pour le bonheur de l'humanité ; mais on ne sait plus guère ni délibérer, ni choisir, ni prier, et la *désolation couvre la terre.*

Ce fut à la vue de cette indifférence lamentable de la plupart des hommes que saint Ignace résolut de placer au centre des Exercices cette délibération décisive. Et pour mieux y parvenir, il demande à ceux qui se font ses disciples de réali-

ser ce qu'il accomplit lui-même, et de faire la méditation que lui inspira dans la grotte de Manrèze le souvenir récent de la carrière des armes et des brillantes espérances qu'elle lui offrait.

Il y a là devant vous deux camps, deux étendards, deux chefs, deux armées, deux esprits. Satan, le prince du monde, apparaît dans Babylone. Le bruit, l'agitation, le trouble, un faux éclat l'environnent. Sur son drapeau, en traits enflammés, sont gravés ces mots : *Richesse*, *honneur*, *orgueil;* car il ne représente pas d'abord l'attrait des *plaisirs* à l'âme que les douleurs du repentir ont régénérée : il ordonne à ses ministres de faire partout briller l'éclat de ses promesses, et d'établir au loin l'empire de ses puissantes illusions.

Jésus, assis dans une humble plaine, auprès de Jérusalem, offre à tous les regards la touchante et divine image de la paix et de la douceur. On lit sur son étendard : *Pauvreté*, *opprobres*, *humilité*. Noble et courageuse devise : et Jésus-Christ demande à ses soldats d'en propager au loin la puissance et les bienfaits. Il faut choisir : saint Ignace, dans le calme constant qui n'abandonne jamais ses enseignements, avertit qu'il faut prier, conjurer instamment Marie, pour qu'elle nous place et nous retienne sous la bannière de son

Fils, au degré toutefois et dans le rang marqués par la volonté divine. C'est ce qu'on nomme la méditation des deux étendards. D'un côté s'offrent les jouissances qui donnent la mort, de l'autre les sacrifices qui apportent la vie [1].

Une plainte douloureuse s'échappe souvent de ma conscience : pourquoi de jeunes courages n'osent-ils presque jamais affronter dans le silence de la retraite le combat des affections et des pensées, afin de conquérir la sécurité, le bonheur que donne seule une vocation divine connue et embrassée, quelle qu'elle soit ? Et je dirai toujours : Si le monde est agité par tant d'inquiétudes, par tant de tiraillements en sens contraires, c'est parce que beaucoup de natures fortes et ardentes ne sont point à la place que la Providence leur avait marquée. Qui donc se recueille en son cœur pour chercher à la connaître ?

Mais les Exercices réservent pour ce moment un magnifique spectacle. Ils nous présentent le plus noble et le plus bel usage de la liberté humaine : c'est la situation la plus élevée pour l'homme; rien n'est plus solennel dans une existence, et Dieu lui-même n'a pas eu de but plus

[1] *Exercitia.* — *Instit. Soc.*, t. II, p. 406 et 407.

divin. C'est le but même de la création. Dieu ne place jamais une âme ici-bas sans décider qu'il y aura pour elle un moment qui la verra faire bien ou faire mal la grande option. Et quand cela se fait bien, c'est la plus sublime prérogative exercée ; c'est l'élection de Dieu par la créature.

L'âme donc, à ce moment des *Exercices*, est mise en présence de Jésus-Christ et de son Évangile, en présence de la fin suprême de tout homme voyageur ici-bas, en présence de tous les états et de tous les moyens légitimes. Elle est libre, soumise néanmoins au travail intérieur d'une double action et d'influences ennemies. Que de troubles quelquefois et de violents orages ! que de combats et d'alternatives ! C'est comme une mer agitée : les flots montent, les flots baissent. Un balancement immense comme le balancement de deux mondes se fait sentir. Et l'âme est réellement entre deux mondes, entre deux éternités.

C'est chose admirable d'observer comment Ignace, dans son invincible assurance, conduit son disciple à travers tous les écueils et l'établit dans un port tranquille.

L'action de l'esprit de Dieu est diverse : tantôt c'est l'aigle qui fond et qui enlève, tantôt c'est la colombe qui se repose et charme doucement.

Une grâce puissante vient-elle saisir et terrasser Saul persécuteur sur le chemin de Damas : il n'y a plus guère de délibération possible : « Paul, hier Saul, lève-toi ; va porter mon nom devant les nations. » L'âme obéit.

L'action divine, par des attraits doux et constants, incline-t-elle vers un choix clairement montré : on avance dans le calme, ce sera un avenir béni du Seigneur.

Mais ces signes privilégiés n'apparaissent-ils pas dans leur indubitable éclat : la raison éclairée de la foi devra remplir alors sa fonction la plus haute et sa mission la plus auguste sur la terre.

Quand l'âme est tranquille, quand elle possède en paix toutes ses puissances, elle balancera, elle pèsera les motifs opposés, consultant Dieu dans la prière. Elle se placera sur le lit de mort, au pied du souverain juge, ou bien près d'un inconnu qui, rencontré pour la première fois dans la vie, exposerait ses doutes, en demanderait la solution, appellerait tout le désintéressement du plus libre conseil.

La lumière se fait ainsi ; le choix se détermine ; il immole sur l'autel du sacrifice toutes les répugnances de la nature. Jésus-Christ a vaincu, et le disciple fidèle, vainqueur avec lui, chante et cé-

lèbre son triomphe en dévouant au Seigneur ses forces, ses travaux et sa vie tout entière, ou dans l'apostolat du monde ou dans la milice consacrée [1].

O Dieu! je vous bénis et vous rends grâces : c'est ainsi que vous avez fixé ma vie et assuré pour jamais ma bienheureuse existence.

IV. — TROISIÈME ET QUATRIÈME SEMAINE.

La grande œuvre de l'élection est accomplie; la vie est fixée. Mais ce qu'il faut bien remarquer, et ce que saint Ignace ne pouvait oublier, c'est que quelque état qu'on ait embrassé, la croix, la croix et ses épreuves doivent être contemplées dans leur réalité la plus vive et la plus présente. Rien n'est plus nécessaire ni plus sage. Quel temps, quel lieu, quel état furent jamais exempts de souffrances? Les croix sont partout; quand on les fuit, on les trouve. Les plus heureux sont ceux qui les embrassent. La terre n'est-elle pas un immense calvaire? Il faut savoir, comme le Fils de Dieu, se réduire par obéissance à l'état de mort volontaire, pour ressusciter, pour vivre de sa vie,

[1] *Exercitia.* — *Instit. Soc.*, t. II, p. 407-410.

pour agir, parler en son nom avec puissance, pour se dévouer à sa suite, dans la carrière *élue*, à tous les travaux de l'abnégation, de la mortification et de l'apostolat[1]. Et alors que reste-t-il? Une seule chose, qui comprend et résume tous les exercices, qui assure et féconde l'avenir créé par leur vertu : l'amour divin.

La philosophie a bien peu la conscience de la dignité de sa mission parmi les hommes, quand elle néglige dans ses hautes spéculations de se joindre à la foi pour célébrer le devoir, la puissance et le bonheur de l'amour de Dieu.

Les plus grands génies du paganisme l'avaient au moins pressenti : Socrate et Platon voulaient qu'on s'attachât à ce qu'ils appellent τὸ καλὸν, qui signifie tout ensemble *le beau* et *le bon*, c'est-à-dire *le parfait*. Platon exprime admirablement la grandeur et l'héroïsme de cet amour, quand il fait dire à Socrate dans son festin : « qu'il y a » quelque chose de divin dans celui qui aime... » que l'amour en fait un Dieu par la vertu... que » ceux qui aiment veulent seuls mourir pour un » autre[2]. »

[1] *Exercitia*. — *Instit. Soc.*, t. II, p. 410-414.
[2] FÉNELON. — *Témoignage des païens sur le pur amour*. (Œuvres complètes, t. XVIII, p. 322; Paris, Lebel, 1823.

La philosophie profondément chrétienne de Leibnitz renferme sur ce point une sublime doctrine : « Ces pensées sont excellentes, dit-il en » parlant de la Providence, que Dieu est un père » commun ; et cette idée nous doit moins effrayer » que celle d'un monde orphelin, abandonné au » hasard[1]... S'il y en a qui jugent autrement, tant » pis pour eux ; ce sont des mécontents dans » l'État du plus grand et du meilleur de tous les » monarques, et ils ont tort de ne point profiter » des échantillons qu'il leur a donnés de sa sa- » gesse et de sa bonté infinies, pour se faire con- » naître non-seulement admirable, mais encore » aimable au delà de toutes choses[2]. »

Enfin, voulant établir les fondements de la solide dévotion, Leibnitz rappelle que Jésus-Christ vint apporter la loi d'amour, et il en donne les véritables caractères : « L'amour est cette affection qui » nous fait trouver du plaisir dans les perfections » de ce qu'on aime ; et il n'y a rien de plus parfait » que Dieu, rien qui doive charmer davantage. » Pour l'aimer, il suffit d'envisager ses perfections ; » ce qui est aisé, parce que nous trouvons en nous » leurs idées. Les perfections de Dieu sont celles

[1] *Pensées de Leibnitz*, t. I, p. 252 ; Paris, 1823.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 264.

» de nos âmes ; mais il les possède sans bornes, » il est un océan dont nous n'avons reçu que des » gouttes... L'ordre, les proportions, l'harmonie » nous enchantent... Dieu est tout ordre... Il fait » l'harmonie universelle ; toute la beauté est un » épanchement de ses rayons[1]. »

Je n'ai pas besoin de citer Fénelon, dont le génie éminemment philosophique et la tendre piété surent parler si bien la langue du pur et noble amour de Dieu[2].

Le soldat élevé tout à coup dans la grotte de Manrèze à la plus haute philosophie, à celle de la sainteté, n'avait garde d'omettre cette dernière consommation et ce couronnement des vertus par la divine charité. Il indique, suivant son usage, plutôt qu'il ne développe ; il ouvre une riche veine, raconte quelques faits, et livre l'âme à ses pensées.

Mais quelle ébauche sublime dans cette contemplation finale *pour obtenir l'amour*[3] !

Deux principes féconds et pratiques sont posés : l'amour consiste dans les œuvres ; l'amour consiste dans la communication réciproque des biens. Dieu

[1] *Pensées de Leibnitz*, p. 338 et 339.
[2] FÉNELON. — *Sur le pur amour*, t. XVIII, p. 107 ; Paris, Lebel, 1823.
[3] *Exercitia*. — *Instit. Soc.*, t. II, p. 414 et 415.

même va nous servir de régulateur et de mesure. Ce que Dieu fait, ce qu'il nous donne, nous devons nous efforcer de le faire et de le donner pour lui : c'est justice.

L'âme se transporte au milieu des anges, afin de mieux contempler avec eux ce que le Seigneur, dans son amour pour l'homme, lui prodigue d'inépuisables richesses.

« Je vous rends, ô mon Dieu, je vous consacre » et vous livre par un juste retour tout ce que je » suis, tout ce que j'ai : ma liberté, mes souve- » nirs, ma pensée, mes affections ; car vous » m'avez tout donné. »

Dieu vit, Dieu habite dans les créatures ; il vit et habite en moi ; il crée en moi sans cesse la vie, le sentiment, l'intelligence ; il m'a fait son temple auguste où brille sa divine image ; je vivrai donc de sa vie, et je vivrai pour lui, uni sans cesse à son immensité toujours présente.

Dieu opère, il travaille pour moi dans toutes les créatures ; sa main s'ouvre, et par son action il remplit de ses bienfaits tout ce qui respire. Je travaillerai donc, j'agirai à mon tour, je dépenserai toutes mes forces pour Dieu, et ce sera la correspondance légitime de l'amour.

La carrière est finie ; trente jours sont écoulés,

l'homme est prêt; les Exercices l'ont transformé : il faudra cependant qu'il persévère, qu'il croisse, qu'il se dévoue dans le divin amour, qu'il combatte et se renonce toujours lui-même[1].

Tel est le livre des *Exercices*. On connaît maintenant la pensée qui l'inspira, le but où il tend, les moyens qu'il indique pour y parvenir.

J'ai dit, j'ai raconté, et n'ai point fait une œuvre de polémique. On risque tant de perdre la charité dans ces luttes de la parole ! Mais quelque empire que je veuille garder sur moi-même, je ne puis ôter ici à mon cœur le droit de s'épancher. Il faut que je dise combien il s'est douloureusement serré, quand j'ai vu un livre, pour moi si cher et si vénéré, exposé naguère aux risées du monde sous un indigne travestissement.

Pour le calomnier, on a tout confondu, tout altéré; on a voulu y reconnaître *l'extase réduite en système, l'enthousiasme des choses divines* changé en *mécanisme abrutissant* pour faire sortir de toutes les épreuves l'*automate chrétien* et l'*instrument servile* de la peur.

On vient de lire la réponse.

Cet admirable livre n'est qu'*esprit* et *vie*. Saint

[1] *Exercitia*. — *Instit. Soc.*, t. II, p. 410.

Ignace y exprima sa propre histoire ; et la grotte de Manrèze, témoin de ses luttes intérieures et de ses courageux triomphes, ne pouvait lui inspirer d'autre pensée que de tracer des voies sûres pour correspondre fidèlement à la grâce, pour s'unir à la force, à la vérité divine, pour passer à la noble liberté des enfants de Dieu.

Mais ce qui offusque le jugement de certains hommes en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, c'est l'universelle erreur du temps où nous sommes, de ne voir l'enthousiasme que là où il se manifeste par des écarts, de placer le triomphe de la volonté dans l'étalage de ses prétentions orgueilleuses, de ne constater enfin la liberté humaine que par l'abus qu'elle fait d'elle-même.

Notre point de vue à nous, celui de l'Évangile, celui de saint Ignace est tout autre : nous croyons que l'enthousiasme, en se réglant, s'épure et se relève de toute la distance qui sépare le ciel de la terre : nous croyons que la volonté de l'homme, en se renonçant et se soumettant à la volonté de Dieu, remporte la plus belle de ses victoires : nous croyons que la liberté ne témoigne jamais plus hautement et plus dignement ce qu'elle peut faire qu'en apprenant à obéir.

Tout est là entre nos contradicteurs et nous.

CHAPITRE II

Les constitutions de la Compagnie de Jésus.

On a vu quelle est la source où nous puisons notre esprit, le creuset où nous retrempons nos âmes.

Peut-être aurait-il semblé que les constitutions de la société dussent suffire pour nous faire connaître; après la lecture du chapitre précédent, on doit être convaincu qu'une analyse exacte du livre des *Exercices* était indispensable.

Combien de fois nos institutions n'ont-elles pas été attaquées et défigurées! Pour les justifier, je les exposerai simplement.

Je ne viens point chercher ici à éclairer des esprits qui ne veulent pas l'être: mais il faut que la simple vérité ait été dite une fois : je la dirai.

Le noviciat, les études, la troisième année de

probation et les divers ministères que nous remplissons, le gouvernement de la Compagnie, notre vœu d'obéissance : voilà les points principaux dont j'ai à parler.

Saint Ignace de Loyolá est l'unique auteur des constitutions comme des Exercices.

Quand j'étudiais cet ensemble de lois si sagement conçues et si fortement appropriées à tous les besoins d'une société religieuse, quand je voulus savoir à fond ce qui allait devenir la règle de toute ma vie, je vis clairement que l'esprit vrai de l'Évangile avait dicté ces lois.

Pour un catholique il ne saurait y avoir de doute à cet égard. L'institut de la Compagnie de Jésus a été approuvé par vingt papes. Clément XIV, il est vrai, le supprima, mais sans le condamner ; Pie VII l'a rétabli en l'approuvant de nouveau. Le concile de Trente avait déclaré « n'y vouloir rien » innover, ni empêcher que les clercs réguliers de » la Compagnie de Jésus ne servent le Seigneur » et son Église, *selon leur pieux institut*, qui a » été approuvé par le saint-siége : *Sancta Sy-* » *nodus non intendit aliquid innovare aut pro-* » *hibere quin religio clericorum societatis Jesu,* » *juxta pium eorum institutum a sancta Sede* » *approbatum, Domino et ejus Ecclesiæ inservire*

» *possit*[1]. » C'est là un grand et solennel témoignage.

Plusieurs fois l'Église de France, par la voix de ses évêques assemblés, s'est hautement déclarée en faveur de la Compagnie de Jésus; et l'on sait qu'au siècle dernier ils protestèrent contre l'arrêt de suppression[2].

On a pu dire à certaines époques de quelques ordres religieux qu'ils s'étaient relâchés de l'esprit de leur institution primitive; jamais on ne l'a dit de la Compagnie de Jésus; jamais on ne lui reprocha de s'être éloignée de l'esprit de son fondateur ni des constitutions qu'il lui donna. Et n'y a-t-il pas dans ce seul fait quelque chose qui doit inspirer de l'estime pour une semblable institution? S'il est vrai qu'après trois siècles elle garde la force et la vie, n'y a-t-il pas à l'étudier un intérêt qui s'accroît de cette présomption favorable?

Cette étude des constitutions de la société de Jésus, je viens la proposer aux hommes sérieux. Je la recommencerai volontiers avec eux; c'est elle

[1] Concil. Trid., sess. 35, cap. XVI.

[2] On trouvera l'avis des évêques et l'instruction pastorale de M. de Beaumont, dans l'ouvrage intitulé : *l'Église, son autorité, ses institutions et l'ordre des jésuites...*; Paris, Debécourt, 1844; et dans les *Documents historiques concernant la Compagnie de Jésus*; Paris, Waille, rue Cassette, 6.

qui m'a fait ce que je suis; qu'elle les fasse justes envers nous; ce sera pour tous, je crois, un bonheur.

Aussi bien, même en dehors des graves circonstances où nous nous trouvons, c'est un curieux sujet d'observation qu'une législation objet à la fois de tant d'attaques et de tant de louanges.

Et ne serait-ce pas aussi un grand problème historique et moral que de rechercher comment des religieux fidèles à leurs lois, à des lois que l'Église approuva, ont pu se voir exposés à une telle contradiction de langues? Car certes ce n'est pas se décerner un éloge qui ne convient pas, que de dire que jamais hommes ne furent tour à tour haïs, détestés, estimés, chéris à un degré pareil; que jamais hommes ne furent, comme les religieux de la Compagnie de Jésus, l'objet de préventions plus violemment hostiles et plus pleinement favorables.

Il est temps peut-être d'arriver à une solution et de demander à l'opinion un arrêt définitif. Je crois l'occasion convenable; j'ai assez la confiance que les esprits sincères voudront se rendre compte de ce singulier contraste qui a représenté une société religieuse comme un corps voué, suivant les uns, à tous les travaux et à tous les sacrifices de l'apos-

tolat ; comme un foyer permanent, suivant les autres, d'intrigue, de fourberie et d'ambition.

Quand la voix qui m'appelait se fit entendre au fond de mon cœur, quand je balançais en moi-même le poids divers de ces contradictions étranges, il y eut un jour où je dis : Pascal, votre génie a commis un grand crime, celui d'établir une alliance peut-être indestructible entre le mensonge et la langue du peuple franc. Vous avez fixé le dictionnaire de la calomnie ; il fait règle encore, il ne la fera pas pour moi.

Cette impérissable autorité acquise au mensonge par la magie du langage, ce règne impérieux exercé depuis deux siècles par un calomniateur de génie, pour emprunter à M. de Chateaubriand ce trait de son éloquence réparatrice, ne m'empêchèrent point de prendre et d'exécuter ma résolution d'entrer dans la Compagnie. Je dois le dire : des pensées plus hautes me préoccupèrent ; me sera-t-il permis de l'avouer dans toute la rudesse de ma foi et de mes convictions ? La haine qui poursuit sans cesse me parut un puissant motif pour estimer et chérir. La philosophie antique, pressentant en quelque sorte l'Évangile, l'avait déjà proclamé par son plus sublime organe : Rien n'est plus beau que de souffrir persécution pour la justice. « Et Dieu

» même, ajoute quelque part Bossuet, a jugé cette
» destinée si grande, qu'il n'a rien trouvé de plus
» digne de son Fils sur la terre. »

Maintenant, et depuis vingt et une années que j'appartiens à la société de Jésus, cette haine persévérante m'encourage et me console. Ce que je redouterais par-dessus tout, ce serait la mollesse qui abâtardit les âmes ; la mollesse n'est pas parmi nous : devant les assauts répétés de la persécution et de l'injure on ne s'amollit pas.

Je ne viens donc pas me plaindre : je serais plus près de me réjouir ! Je ne viens pas non plus me justifier ; je ne viens que rendre un simple et vrai témoignage.

Richelieu et d'autres politiques profonds virent dans les constitutions de saint Ignace le chef-d'œuvre du génie ; moi, j'appelle l'œuvre de mon père un monument de sagesse, de piété, de sainteté admirables.

Deux mots pourraient tout résumer ici : but et moyen. Le but, c'est la gloire de Dieu et le salut des âmes ; le moyen, c'est l'obéissance.

Du reste, il est très-important, pour nous connaître, qu'on veuille comprendre ces choses ; et ce qui les fera mieux comprendre, c'est ce que je vais

raconter. Ce n'est pas une fiction, c'est la simple vérité.

Un homme lassé du monde le quitta. Peut-être les passions ardentes de la jeunesse avaient traversé violemment son âme; il cherchait un abri. Il a conçu un profond désir de se venger de lui-même et de Satan par des fatigues utiles au prochain.

Il crut alors, et il croit encore aujourd'hui, que le grand mal de notre temps est l'absence totale de subordination et d'obéissance parmi les hommes. Désabusé des vaines illusions, des chimères de l'indépendance, il avait soif d'obéir; il en ressentait le besoin immense; il évoquait l'obéissance comme l'asile sauveur qui devait protéger sa dignité d'homme et lui assurer la possession de la véritable liberté, l'affranchissement de l'âme.

Le travail des exercices spirituels achève de lui montrer la lumière et de lui tracer la voie; il frappe à la porte de la Compagnie de Jésus.

Ce qui l'émeut dès l'entrée, c'est la paix profonde qui règne dans la religieuse demeure. L'aspect de ces murs silencieux, la démarche recueillie de ceux qui les habitent, le bruit des pas qui retentissent comme au désert, l'ordre, la pauvreté qu'on rencontre partout, l'accueil prévenant et l'expres-

sion obligeante du bon frère qui introduit, la douce gravité du père qui reçoit, je ne sais quel air suave et pur que l'on respire, une présence de Dieu plus intime, ce semble, et plus familière, tout dans ce séjour, quand pour la première fois on l'aborde, étranger venant de loin et battu par les orages, tout y fait ressentir une impression qu'on ne peut guère définir, mais qu'il faut nommer l'impression de Dieu. Un principe inconnu, un esprit bienfaisant soulage les peines, répare les forces et donne l'avant-goût d'une nouvelle et heureuse existence. Enfin on n'a plus autour de soi que des cœurs ouverts et pieux, des fronts sereins ; la parole, qui rarement interrompt un long silence, est toujours simple et fraternelle, les rapports libres, joyeux, faciles.

Placé encore sur le seuil, le candidat de la vie religieuse connaîtra d'avance, à cette heure solennelle, toute l'étendue des devoirs que la Compagnie de Jésus dicte à ses membres ; il doit savoir, il saura quel est l'esprit qui l'anime dans toute sa vérité ; libre il se décidera.

« Êtes-vous prêt, lui demande-t-on, à renoncer » au siècle, à toute possession comme à tout » espoir de biens temporels ? Êtes-vous prêt à » mendier, s'il le faut, votre pain de porte en

» porte, pour l'amour de Jésus-Christ? — Oui[1].

» Êtes-vous disposé à vivre en quelque pays du » monde et en quelque emploi que ce puisse être, » où les supérieurs jugeront que vous serez plus » utile pour la plus grande gloire de Dieu et le » salut des âmes? — Oui[2].

» Êtes-vous résolu d'obéir aux supérieurs, qui » tiennent pour vous la place de Dieu, en toutes » les choses où vous ne jugeriez pas la conscience » blessée par le péché? — Oui[3].

» Vous sentez-vous généreusement déterminé à » repousser avec horreur et sans exception tout ce » que les hommes esclaves des préjugés mondains » aiment et embrassent; et voulez-vous accepter, » désirer de toutes vos forces ce que Jésus-» Christ Notre-Seigneur aima et embrassa? — » Oui[4].

» Consentez-vous à revêtir la livrée d'ignominie » qu'il a portée, à souffrir comme lui, par amour » et par respect pour lui, les opprobres, les faux

[1] *Exam.*, c. IV, § 1, 12, 26, 27. — *Const.*, part. VI, c. II, § 10. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 345 et seq., et p. 410.

[2] *Exam.*, c. IV, § 35. — *Const.*, part. III, c. II, litt. G. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 350 et 378.

[3] *Exam.*, c. IV, § 2. — *Const.*, part. III, c. I, § 23 et passim. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 373.

[4] *Exam.*, c. IV, § 44. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 352.

» témoignages et les injures, sans toutefois y avoir
» donné sujet[1]?... »

Il faut répondre; et, grâces immortelles en soient rendues à la bonté de Dieu, j'ai répondu oui. « Vous passerez pour fou. — Oui, cela me convient. »

Jamais question plus étrange ne frappa des oreilles humaines; jamais peut-être l'Évangile de la croix et sa folie sacrée ne furent mieux présentés dans leur rudesse native. Au reste, saint Ignace entendait si bien que les soldats de sa Compagnie fussent de véritables disciples du Dieu crucifié, que, durant sa vie, tous ses historiens l'attestent, il pria instamment le Seigneur pour que sa société fût toujours persécutée : il a été bien exaucé, on doit en convenir.

Mais enfin la question est faite; elle est justifiée, comme l'est une prophétie exacte, par un accomplissement permanent; et quand le postulant, libre encore, a répondu, il est admis au noviciat.

Ici commence pour lui un nouvel ordre de choses.

[1] « Indui eadem veste ac insignibus Domini sui, pro ipsius amore ac reverentia... contumelias, falsa, testimonia et injurias pati... » Ibid.

I. — NOVICIAT.

Le novice passera deux années dans une profonde retraite ; il aura ce temps pour réfléchir, et ce temps est nécessaire avant de se lier par des engagements irrévocables. Les épreuves morales qu'il doit subir sont grandes. Aussi sa détermination, après deux ans de noviciat, sera-t-elle libre, éclairée, forte.

Durant ce même espace de temps, toute étude lui est interdite [1]. Conception hardie et puissante, qu'on ne saurait bien apprécier par la théorie seule ; il faut l'expérience.

Une distance si grande sépare la vie du monde et la vie religieuse, les études d'un homme destiné à marcher dans les voies du siècle et celles du religieux réservé aux travaux apostoliques, que pour l'âme appelée à ce genre de vie dans la société de Jésus, l'énergique et prudent législateur a voulu créer en quelque sorte un milieu nouveau et toute une existence nouvelle. Dans la longue éducation de ses novices, et dans l'absence même des études, il a entendu, dit-il, préparer le meilleur fon-

[1] *Const.*, part. III, c. I, § 27. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 374.

dement pour les études elles-mêmes, savoir : l'humilité et toutes les vertus solides [1].

La prière, les méditations prolongées, l'étude pratique de la perfection et surtout de la plus entière abnégation de soi-même, la réforme courageuse des penchants de la nature, la lutte journalière et fidèle contre l'amour d'un vain honneur et des fausses jouissances, l'usage familier des Exercices spirituels et de la conversation avec Dieu, la connaissance de tout un monde caché au fond de l'âme et d'une vie toute intérieure : voilà ce qui remplit les heures du noviciat [2].

On me pardonnera, en parlant de ce temps déjà bien éloigné de moi, d'y retrouver mes plus doux souvenirs; alors s'accomplirent les jours les plus heureux de ma vie. Berceau chéri de mon enfance religieuse, creuset laborieux de mon âme, épuration féconde de l'intelligence et du cœur, non, je ne vous oublierai jamais !

C'est bien là que viennent mourir les derniers bruits du monde et ses vaines agitations. A l'école

[1] « Ad præparandum earum fundamentum, humilitatis sci- » licet ac omnis virtutis. » *Const.*, part. III, c. I, § 27. — *Inst. Soc.*, p. 372.

[2] *Const.*, part. III, c. I. — *Exam.*, c. IV, § 41. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 370 et 371.

de la pénitence et de la prière, on se dépouille peu à peu de cette vie fausse, de ces intérêts factices, de ces affections intérieures qui empêchent d'aspirer aux combats et aux triomphes de la grande gloire de Dieu et de la conquête des âmes. Et cependant l'onction des entretiens divins, et les attraits puissants de la grâce, et le bonheur intime d'une concorde, d'une paix inaltérables, pénètrent, encouragent, consolent... Oh ! il faut le dire, que ces premières années s'écoulent avec une bienheureuse rapidité !

Le novice, ainsi arraché aux illusions de la vie du siècle, et mieux prémuni désormais contre le danger de leur retour, n'est encore lié par aucun engagement; il est libre. Souvent, très-souvent, on appela ses réflexions sur les graves obligations que les vœux imposent. Il dut passer par des épreuves répétées et décisives[1]. Il délibère, on l'examine; il est jugé, il juge avec une entière liberté. Il s'offre enfin, la société l'accepte; après deux ans révolus, il se donne au Seigneur par une consécration irrévocable.

Je n'essayerai pas de dire ce qui se passe alors dans l'âme.

[1] *Exam.*, c. I, § 9. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 347.

L'œuvre du noviciat est belle : le noviciat est ce travail régénérateur de l'esprit qui livre autant que possible à la grâce divine la possession entière des facultés, des forces, des habitudes de l'âme.

C'est une sorte de création, une transformation puissante qui doit affranchir la liberté religieuse des innombrables entraves dont l'embarrassaient les intérêts, les vues, les affections et les passions de la nature. C'est le foyer où le fer s'amollit pour reprendre un nouvel être ; c'est la lime qui dégrossit, qui ôte la rouille, qui prépare l'instrument et le remet utile entre les mains de l'ouvrier. Alors s'imprime une direction qui remplace dans l'homme toutes les directions purement humaines, par l'unique ambition de la gloire divine et du salut éternel de tous.

A ce but tendent toutes les épreuves que le novice doit subir, toutes les règles qu'il doit observer, toutes les lumières qui lui sont prodiguées. Et saint Ignace, avec une constance qui ne se dément jamais, exprime presque à chaque page cette fin sublime de son œuvre : **Ad majorem Dei gloriam** : cette gloire pour laquelle nous sommes faits, qui commence ici-bas par la soumission fidèle de la créature raisonnable à son auteur, qui

se consomme dans les cieux au sein de la béatitude et des perfections infinies.

Ad majorem Dei gloriam : Vous ne pouvez croire à cette politique toute surnaturelle et sacrée : je ne m'en étonne pas. Mais de quel droit osez-vous lui en substituer une autre dans vos affirmations inconsidérées, pour traduire à la barre des générations, comme coupables d'une pensée qu'ils n'ont pas, qu'ils n'eurent jamais, une société d'hommes pour qui, ce semble, la justice et la vérité sont faites aussi bien que pour vous ?

Mais poursuivons.

Deux années se sont écoulées ; les vœux sont prononcés : l'heure des études a sonné ; le religieux de la Compagnie entre dans une nouvelle carrière.

II. — ÉTUDES.

Outre la puissance de l'exemple et de la vie de l'esprit, il faut encore à l'homme apostolique la science convenable pour mieux aider ses frères à atteindre l'entier accomplissement de leurs destinées.

« Quand donc, dit saint Ignace, le fondement de

» l'abnégation et du progrès nécessaire des vertus
» aura été jeté dans ceux qui sont admis parmi
» nous, on songera pour lors à construire l'édifice
» de leurs connaissances[1]. »

Il faudra sans doute prendre garde que, par suite de la ferveur des études, ne vienne à s'attiédir l'amour des vertus solides et de la vie religieuse; mais il faudra aussi apporter de sages tempéraments aux exercices de mortification et de piété; car les études exigent en quelque sorte l'homme tout entier, *quodam modo totum hominem requirunt*[2]. Ainsi voit-on dans les constitutions tout se balancer et s'accorder selon les règles de la modération la plus sûre et de la plus haute prévoyance.

Parmi les hommes, le nombre est petit de ceux qui sont en même temps vertueux et savants, *boni simul et eruditi pauci inveniuntur*. Aussi la pensée des premiers fondateurs de la Compagnie fut-elle d'admettre dans son sein des jeunes gens qu'on s'appliquât à bien former, et qui, par leurs qualités, donnassent l'espérance de voir se réaliser un jour en eux cette double condition de la science et de la

[1] *Const.*, IV, Proœmium. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 378.
[2] *Const.*, part. IV, c. IV, § 2. — *Instit. Soc.* t. I, p. 383.

vertu, à la fois nécessaire pour travailler avec fruit au salut des âmes.

Ce sont encore les propres paroles de saint Ignace; elles renferment le sens, le but et la raison de nos études[1].

Le cours doit être régulièrement et fidèlement suivi, quand l'âge, le défaut d'aptitude ou de santé, quand les nécessités du saint ministère ou le malheur des temps n'y apportent pas d'obstacle invincible.

Les deux années qui suivent celle du noviciat sont données d'abord à la rhétorique et à la littérature; trois ans à la philosophie et aux sciences physiques et mathématiques, quelquefois davantage[2].

Vient ensuite ce que nous nommons la *régence*, ou l'enseignement des classes dans un collége. On fait en sorte que le jeune professeur, commençant par une classe de grammaire, monte successivement, et parcoure tous les degrés du professorat l'un après l'autre. Cinq à six ans se passent ainsi dans le cours de *régence*. Il y a là utilité grande pour soi et dévoûment pour les autres; en appre-

[1] *Const.*, IV, c. IV, § 2. — *Proœm. litt.* A; Ibid., p. 379.
[2] *Const.*, part. IV, c. V, § 2 et 3. — *Rat. studior.*, *Reg. Prov.*, 17 et 18. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 385; t. II, p. 172.

nant beaucoup, on remplit tous les devoirs d'un zèle assidu auprès de la jeunesse qui en est si digne, et dans les fonctions qui peut-être en demandent le plus.

L'éducation occupe une grande place dans notre vie, quand il nous est permis de suivre nos constitutions sur ce point.

Vers l'âge de vingt-huit à trente ans, le religieux est envoyé en théologie. Cette étude, avec celle de l'Écriture sainte, du droit canonique, de l'histoire ecclésiastique et des langues orientales, occupe quatre années, six même pour ceux qui montreraient des dispositions remarquables. Le sacerdoce n'est conféré qu'à la fin des études théologiques, rarement avant trente-deux ou trente-trois, ans.

Après chaque année de ce long cours d'études un examen sévère est subi ; nul ne passe au cours de l'année suivante qu'après un jugement favorable porté par les examinateurs sur l'année qui a précédé.

Toutes les études finies, ceux qui jusque-là ont réussi dans les examens annuels, subissent un examen général sur l'universalité des sciences philosophiques, physiques et théologiques. Avoir obtenu trois suffrages favorables sur quatre, dans ce der-

nier examen, est une des conditions nécessaires pour être admis à la *profession*[1].

Tel est l'ordre des études pour les jeunes religieux de la Compagnie de Jésus.

On le voit, il est conforme au but que le saint fondateur s'est proposé. Pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes, un long apprentissage prépare les ouvriers évangéliques à toutes les positions, à tous les ministères sacrés. Saint Ignace veut, autant que possible, des hommes solidement instruits, des hommes qui ne s'égarent point, qui marchent d'un pas assuré dans les voies de la vérité, et que les saines doctrines éclairent et conduisent toujours; des hommes qui sachent tout ce qu'il faut savoir, qui se placent fidèlement en présence du mouvement de la science et se maintiennent à sa hauteur; qui en tout, en histoire, en physique, en philosophie, en littérature, comme en théologie, ne restent point en arrière de leur siècle, mais puissent en suivre ou même en aider les progrès, sans jamais oublier toutefois qu'ils sont voués à la défense de la religion et au salut des âmes.

On nous a reproché de ne point former des hommes de génie.

Const., part. IV, et *Ratio studior.*, *Reg. Prov.*, passim.

Parmi les plus belles gloires de la France on comptera, je crois, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Condé, Turenne, Descartes et Pascal; sur ces onze grands hommes, sept furent les élèves des jésuites.

Quant à nous-mêmes, il nous sera peut-être permis de rappeler cette multitude d'hommes utiles que la Compagnie a produits dans toutes les branches des connaissances humaines, comme dans tous les genres de fonctions évangéliques.

Et si on voulait être juste, ne trouverait-on pas les caractères du génie théologique dans Suarez et Vasquez, que Benoît XIV nomma *les deux flambeaux de la théologie*, *duo luminaria theologiæ*, dans Bellarmin et de Lugo; le génie de l'éloquence de la chaire dans Segneri, dans Bourdaloue, dont Bossuet disait : *Cet homme sera éternellement notre maître à tous;* enfin le génie de la science dans Pétau, Sirmond, Kircher, Clavius, Gaubil, Grimaldi[1] ?

[1] Lalande a écrit : « Parmi les calomnies que la rage des protestants et des jansénistes exhalait contre eux (les jésuites), je remarquai La Chalotais, qui porta l'ignorance et l'aveuglement jusqu'à dire que les jésuites n'avaient pas produit de mathématiciens. Je faisais alors la table de mon *Astronomie :* j'y mis un article sur les jésuites astronomes; leur nombre m'étonna. J'eus l'occasion de voir La Chalotais à Saintes en 1773: je lui reprochai son injustice, il en convint. »

Après tout, saint Ignace a voulu former des hommes apostoliques; et je ne crains pas de le dire, les différents âges de la Compagnie ont réalisé sous ce rapport la grande pensée du fondateur.

On porte à plus de douze mille le nombre des écrivains jésuites : nous aimons mieux nous rappeler nos huit cents martyrs immolés pour la foi, nos huit mille missionnaires dont la vie précieuse devant le Seigneur s'est consumée dans les travaux du zèle parmi les sauvages et les infidèles, et ces pères, ces frères vénérés et chéris dont l'Église a canonisé la sainteté et qu'elle a solennellement placés sur les autels.

Cependant toutes les épreuves ne sont pas achevées encore pour le religieux de la Compagnie; il y a de bien longues années qu'il est sorti du noviciat : les constitutions lui ordonnent d'y rentrer.

III. — TROISIÈME ANNÉE DE PROBATION OU DERNIÈRE ÉPREUVE AVANT L'EXERCICE DU SAINT MINISTÈRE

Qu'on me permette de le dire, c'est ici le chef-d'œuvre de saint Ignace. L'homme qu'il destine au ministère apostolique a passé comme novice

deux années de recueillement et de silence; puis sont venus neuf ans d'études et cinq à six ans d'enseignement; il vient d'être ordonné prêtre, et il n'a point encore rempli les fonctions du sacerdoce; le plus souvent il compte trente-trois ans d'âge; et quinze à seize années de vie religieuse se sont écoulées pour lui : le religieux, le prêtre rentre au noviciat.

Il va, durant une année entière, renoncer encore à toute étude et à toute relation au dehors. On apporta de grands soins à cultiver son intelligence; il doit maintenant, pour dernière épreuve et pour préparation dernière, s'exercer, suivant l'expression remarquable des constitutions, dans l'école du cœur, *in schola affectus*. Le mot est difficile à comprendre; il m'a fallu, pour en pénétrer le sens, l'année révolue; et je ne prétends pas ici l'expliquer.

Je dirai seulement : ce religieux, ce prêtre a pu acquérir des connaissances étendues et variées; il a pu déjà aussi donner des preuves de dévoûment et de zèle; au sein de la solitude, dans une vie de retraite et de silence, rendu plus présent à Dieu et à lui-même, avant d'être livré aux autres, on va soigneusement l'appliquer, « *in* » *schola affectus*, à tout ce qui affermit et fait

» avancer dans une humilité sincère, dans une » abnégation généreuse de la volonté, du jugement même, dans le dépouillement des penchants inférieurs de la nature, dans une connaissance plus profonde, dans un amour plus » grand de Dieu; de cette sorte, après avoir » fortifié dans son âme, après y avoir fait pénétrer plus avant encore cette vie véritablement » spirituelle, il pourra mieux aider les autres à » s'avancer dans les mêmes voies pour la gloire » de Dieu et de Notre-Seigneur[1]. »

Voilà ce que nous nommons dans la Compagnie *la troisième année de probation*, la dernière année de préparation et d'épreuve. Il passe bien vite ce temps d'un saint repos qui ne reviendra plus. J'en ai joui, il ne me sera plus donné d'en jouir avant ma mort; et, quel que soit le nombre des années que Dieu me réserve encore sur cette triste terre, l'année du repos ne s'y trouvera plus pour moi.

Alors la grande carrière des *Exercices* durant tout un mois est encore parcourue; alors la prière, la méditation se prolongent; l'esprit de l'institut, les conditions de l'apostolat, la pauvreté, la souf-

[1] *Const.*, part. v, c. ii, § 1. — *Exam.*, c. iv, § 16. — *Inst Soc*, t. I, p. 403 et 348.

france, l'obéissance, tout ce qui constitue les devoirs du religieux est de nouveau étudié, approfondi. Quelques catéchismes faits à de petits enfants, quelques missions dans les campagnes viennent seulement interrompre la solitude et servir comme de préludes aux ministères les plus chers pour un cœur d'apôtre. Je me reporte avec bonheur, je l'avoue, à ce temps où il me fut donné d'évangéliser quelques pauvres populations des montagnes; je l'ai bien souvent regretté depuis : bien souvent l'apostolat des grandes villes a contristé mon esprit et fatigué mon cœur; et la jeunesse, que j'ai le bonheur de voir si souvent rassemblée autour de la chaire sacrée, me pardonnera ce souvenir et ce regret, quand je lui dirai, dans toute la sincérité de mon âme, qu'elle ne m'a jamais donné que des consolations.

Après l'année révolue, les supérieurs s'informent religieusement des progrès faits dans la vertu et dans la science, et suivant le jugement que le père général porte lui-même sur les informations transmises, le grade (*gradus*) est donné. C'est-à-dire tout simplement qu'on est admis à prononcer les derniers vœux de *coadjuteur spirituel* ou de *profès*. Car il y a ces deux classes de religieux parmi nous. Les uns et les autres sont

égaux en tout ; nul privilége, nulle prérogative n'appartient à personne dans la Compagnie. Les places de supérieurs sont même de préférence données aux coadjuteurs spirituels ; et les profès leur sont le plus souvent soumis. Cependant quelques charges, en très-petit nombre, sont réservées spécialement à ceux-ci ; les profès ont aussi le droit, avec certains supérieurs désignés par la règle, d'assister aux congrégations ou assemblées provinciales et générales de l'ordre. Ces réunions sont assez rares et limitées à certains cas.

Ainsi, après les deux ans de premier noviciat viennent les trois vœux de religion, simples mais perpétuels ; après quinze à dix-sept années d'épreuves ou d'études, après une troisième année de noviciat viennent les vœux solennels de profès, ou les derniers vœux de coadjuteur : telle est la gradation régulière [1].

Si l'on daignait gravement réfléchir sur cette économie religieuse d'épreuves et de travaux préparatoires, si l'on voulait se rendre compte de cette législation si prudente, si forte, si digne du génie apostolique de saint Ignace, on aimerait à se représenter ce saint fondateur comme l'ouvrier

[1] *Exam.*, c. I, § 7, 8, 9. — *Const.*, part. V, c. I, litt. A. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 340 et 402.

courbé avec ardeur sur son ouvrage pour le façonner et le perfectionner ; l'essayant, puis le reprenant pour le façonner encore et le refaire, et ne le livrant à sa destination que lorsqu'il y a épuisé toutes les ressources d'un art patient et courageux.

Le religieux de la Compagnie de Jésus est ainsi préparé longuement et comme travaillé : on le forme, on l'essaye, on le reprend ensuite et on le retrempe à la source des forces actives de l'esprit, dans l'atelier de la solitude et du silence. Et ce n'est pas tout : chaque jour de sa vie, durant de longues heures, il devra rentrer dans la retraite intérieure de l'âme, pour s'y dépouiller de toutes les influences de la terre et des pensées mondaines, pour y reconquérir les vues élevées de la foi, cette boussole divine à l'aide de laquelle il peut mieux ensuite se jeter à travers les flots agités des erreurs et des passions humaines, et tendre la main aux pauvres naufragés qu'il s'efforce de conduire au port du salut éternel.

On sait maintenant comment se forme un religieux de la Compagnie de Jésus. Certes, aucun fondateur ne multiplia, ne prolongea les préparations et les épreuves autant que le nôtre. Il semble avoir voulu laborieusement imiter l'éducation instinctive de l'oiseau qui plane dans les airs. Il veut

que ses disciples, rendus étrangers aux basses régions des affections terrestres, s'élèvent jusqu'à contempler fixement dans leur course le divin soleil de justice, et sachent incessamment renouveler les forces de leur âme et accroître la vigueur de leur action à la chaleur vivifiante de ses rayons.

Daigne la grâce de Dieu accomplir en nous la pensée de notre père ! Puissions-nous tous, par d'humbles et généreux efforts, répondre aux vœux de sa grande âme et marcher dans les voies qu'il nous a tracées !

Le jour de l'action enfin arrivé, pour la plus grande gloire de Dieu, pour le service de ses frères, le jésuite sera plus que jamais indifférent à tous les lieux, à tous les emplois, à toutes les situations [1]. Il ne repoussera loin de lui, par une dénégation invincible, que les honneurs et les dignités [2].

Il les respecte et les admire dans les autres, comme le faîte du dévoûment et d'une glorieuse servitude. Il se dévoue, lui aussi, mais toujours pour obéir, jamais pour commander, sans réserve, sans exception, sans retour.

La classe de septième au collége, la pénible surveillance du jour et de la nuit entre les murs d'une

[1] *Const.*, part. VII, c. II, § 1, in fine, p. 417, et alibi passim.
[2] *Const.*, part. X, § 6. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 446

salle d'étude ou d'un dortoir ; la Chine, les Indes, les sauvages, les infidèles ; l'Arabe, le Grec ; les républiques, les monarchies ; l'ardeur des tropiques, les glaces du Nord ; l'hérésie, l'incrédulité ; les campagnes, les cités ; les résistances sanglantes du barbare, les luttes polies de la civilisation ; la mission, le confessionnal ; la chaire, les recherches studieuses ; les prisons, les hôpitaux, les lazarets, les armées ; l'honneur, l'ignominie ; la persécution, la justice ; la liberté, les cachots ; la faveur, le martyre ; pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, la gloire de Dieu propagée, les âmes sauvées, tout est pour le jésuite d'une égale indifférence. Tel est l'homme que les constitutions ont voulu donner à l'apostolat catholique. Sans doute nous pouvons gémir devant Dieu de ne pas atteindre toujours ce but avec le courage persévérant qu'il demande ; du moins, il faut l'avouer, le but n'est pas sans grandeur ; et y consacrer sa vie, c'est peut-être lui donner quelque prix : et j'ai dit la vérité.

IV. — GOUVERNEMENT DE LA COMPAGNIE.

C'est ici peut-être le point de nos constitutions dont on s'est le plus préoccupé. J'en parlerai sim-

plement encore; et ce que j'en dirai suffira, je l'espère, pour dissiper les préventions.

Dans toute société, il faut un gouvernement et un pouvoir : dans la société de Jésus, pour maintenir la vigueur des lois et l'unité d'esprit et de but, pour conserver l'harmonie des moyens et la subordination des membres nombreux au milieu des travaux les plus divers, il fallait une autorité. Le général de la Compagnie en est dépositaire. Il ne l'exerce toutefois, quoi qu'on ait pu avancer à ce sujet, que suivant la grande loi catholique, c'est-à-dire dans la plus parfaite dépendance à l'égard du vicaire de Jésus-Christ, chef suprême de l'Église [1].

Qu'on me pardonne les détails dans lesquels je vais entrer; je tiens à les donner, parce que je tiens à nous faire connaître entièrement, et j'affirme qu'en dehors de ce que je vais dire, on ne peut rien supposer qui ne soit faux sur le gouvernement de la Compagnie. Je serai le plus court et le plus précis possible.

Qnand il y a lieu de nommer le général, la société s'assemble en *congrégations provinciales*, c'est-à-dire que, dans chaque province de la Com-

[1] *Const.*, part. IX, c. III, § 1. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 436.

pagnie, les profès et certains supérieurs sont convoqués et se réunissent. Le père provincial et deux profès élus pour la *congrégation provinciale* se rendent à Rome pour composer la *congrégation générale*. Celle-ci procède également par voie d'élection ; et c'est ainsi que la société représentée par les députés des provinces choisit son général [1].

Elle lui donne un certain nombre d'assistants tirés des différentes nations, et qu'il doit consulter pour les choses qui concernent son administration. La société désigne aussi un *admoniteur*, dont la charge est d'avertir le général, surtout en ce qui regarde sa conduite personnelle et privée [2].

Du reste, l'autorité du général n'a pas d'autre contrôle régulier et ordinaire : il est obligé de prendre et de recevoir des conseils ; il est seul juge de sa détermination dernière. Dans un cas extrême qui ne s'est jamais présenté, et qui, Dieu aidant, ne se présentera jamais, les provinces pourraient élire des députés, les assistants pourraient les convoquer, afin de déposer le général devenu indigne ou incapable [3].

[1] *Const.*, part. IX, c. III et VI. — *Instit. Soc.*, t. I, p, 436 et 442.

[2] *Const.*, part. IX, c. IV, § 4, et c. V, § 2. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 430 et 440.

[3] *Const.*, part. IX, c. IV, § 6 et 7. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 439.

Tous les supérieurs, tous les membres de la Compagnie sont soumis au général et lui doivent obéissance. Tous peuvent librement recourir à lui et lui écrire comme aux autres supérieurs [1]. Il est le père commun ; la subordination est grande, mais les recours sont nombreux et faciles.

Comme les autres ordres religieux, la Compagnie est divisée en provinces. Dans chaque province ou subdivision de pays, un provincial est le supérieur de tous les établissements qu'elle renferme; il les visite par lui-même exactement chaque année; tous peuvent aller à lui pour leurs besoins et dans leurs peines. Le provincial a ses *consulteurs* et son *admoniteur* nommés par le général; il doit aussi prendre et recevoir leurs avis.

Enfin chaque maison a, sous un titre ou sous un autre, son supérieur propre, soumis au provincial et au général. Le supérieur de chaque maison a également un conseil et un *admoniteur*. Telle est la forme de gouvernement de la Compagnie : l'unité du pouvoir, la multiplicité d'avis consultatifs. La sagesse possède ainsi toute sa lumière et l'action toute sa puissance.

[1] *Const.*, part. IX, c. III et VI. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 436 et 442

Le général est à vie; tous les autres supérieurs, quels qu'ils soient, ne sont nommés que pour trois ans : ils peuvent cependant être continués; et tous s'estiment heureux quand le terme arrive et qu'ils sont délivrés du fardeau [1].

Cette simple organisation porte avec elle beaucoup de force et de douceur, beaucoup d'éléments d'ordre et de paix, beaucoup de garanties et d'appuis conservateurs. C'est un rouage facile et régulier qui développe tranquillement son action. Toujours plusieurs consciences veillent par devoir auprès de l'autorité, l'éclairent, l'avertissent avec respect et rendent compte à l'autorité supérieure.

Les règles, les conseils, les libres communications, les recours toujours ouverts et le principe intérieur de charité qui est l'âme de tout, se réunissent pour produire un état de choses où nulle autorité n'est indépendante ni absolue. Les lois seules ont un souverain empire.

Ainsi tous contribuent en quelque sorte à l'exercice de l'autorité et tous obéissent.

Voilà pourtant ce qu'on a osé nommer despotisme, délation, servitude; quand il n'y a en réa-

[1] *Const.*, part. IX, c. IX, III et VI. *Instit. Soc.*, t. I, p. 436. et 442.

lité qu'ordre, respect, légitime surveillance et vraie liberté.

Là devaient évidemment, pour un corps religieux et apostolique, s'arrêter les combinaisons et les prescriptions de la prudence. A Dieu même, à son esprit, à sa providence attentive il fallait abandonner le maintien et le succès. D'ailleurs, quand on est moralement certain, par les longues préparations et les épreuves qui dirigent les choix de n'avoir pour gouvernants que des hommes probes, consciencieux, désintéressés, capables, quelle autre mesure pourrait mieux répondre à un corps de son avenir? Quoi qu'on fasse, la garantie la plus sûre et même la seule efficace en fait de gouvernement sera toujours la probité, la religion, le dévoûment des dépositaires de l'autorité.

Et quant à ceux qui ne veulent rien juger que d'après les courtes vues de la politique humaine, qui ne savent tenir compte à l'égard d'une société religieuse ni de l'élément divin déposé dans ses lois, ni de la puissance régulatrice d'une véritable charité, ils parleront toujours en aveugles de notre institut, de sa force vitale et de son régime intérieur. Vous ne supposez que défiance mutuelle et triste esclavage dans notre vie; vous ne la connaissez pas. Il n'y a pas une seule appréciation

exacte dans tous vos jugements. Vous avez fait bien du bruit et des discours sans vérité. Vous ignoriez : mais quand on ignore, le silence est la loi de l'honneur ; et là, vous avez prodigué l'injure, moi qui sais, j'ai dit la vérité.

Voulez-vous au reste mieux juger ces hommes ? Sachez quelle est la vie qu'ils mènent.

V. — JOURNÉE DU JÉSUITE.

A quatre heures du matin la cloche sonne le réveil ; le frère *excitateur* parcourt aussitôt les chambres, et avertit par le pieux salut : *Benedicamus Domino*. Un quart d'heure après, il repasse pour constater l'obéissance ponctuelle de tous à ce premier devoir de la règle. C'est ainsi qu'une exacte discipline vient toujours en aide à la bonne volonté personnelle. L'usage appelle alors les religieux de la Compagnie dans la chapelle, au pied du très-saint sacrement. A quatre heures et demie on rentre dans sa cellule pour y vaquer seul à la médition pendant une heure.

La cloche de l'*Angelus* met fin à la méditation : les prêtres disent successivement leur messe ; et après l'action de grâces terminée, commence le

cours des occupations journalières. Elles ne nous manquent pas ; et je pourrais dire, le temps est un bien qu'au dedans on vient arracher au jésuite autant peut-être qu'on lui dispute au dehors, mais dans des vues fort différentes, l'honneur et la liberté.

Quelques heures sont toujours réservées néanmoins pour le travail solitaire et pour l'étude. Les uns, et c'est le plus grand nombre, sont appliqués aux pénibles et lentes préparations qu'exige la prédication évangélique ; d'autres se livrent aux recherches scientifiques et historiques. Tous s'emploient aux fonctions actives du ministère des âmes, qui en général laissent peu de place à un paisible loisir. Aussi, à moins que l'impérieuse nécessité ne fasse sévèrement interdire par le religieux l'accès de sa pauvre cellule, elle est presque constamment assiégée. Et là se présentent librement les hommes de toutes les conditions, de toutes les opinions : tous les genres d'infortune, toutes les affections de l'âme viennent tour à tour exciter notre compassion et notre zèle. La statistique des visiteurs d'une seule journée, chez l'un d'entre nous, serait quelquefois une bien curieuse histoire. Souvent la police y aura sa part, les intrigants y chercheront la leur ; la plus grande restera

toujours à ceux qui souffrent, et qui viennent avec confiance nous demander consolation et vérité. A tous on tâche de faire entendre le langage de la foi et de la charité : ceux qui étaient venus pour nous tenter et nous prendre dans nos paroles se retirent souvent confus, quelquefois peut-être désabusés; d'autres, en plus grand nombre, nous l'espérons, consolés dans leurs douleurs. Des hommes ennemis sont ainsi devenus les amis dévoués de ceux qu'ils ne connaissaient pas et qu'ils ont appris à connaître.

Que dire maintenant des demandes qu'on nous adresse comme à des hommes en crédit? Bonnes gens qui finissent par croire ce qu'on leur débite sur la puissance des jésuites. Comment leur en vouloir? Mais, il faut bien l'avouer, ils nous font passer entre nous, dans nos heures de récréation, quelques moments d'une franche gaieté.

Le religieux, le prêtre se doit à tous : les femmes chrétiennes, et celles aussi qui sentent le besoin de le redevenir, le demandent : il descend dans le lieu assigné pour les recevoir; et la charité ne lui permet pas de remonter toujours aussitôt qu'il le voudrait. Elles l'appellent aussi au confessionnal : il s'y rend; et quoiqu'il s'y trouve assurément un grand bien à faire, quoiqu'on y rencontre de ces

âmes fortes qui sont les anges de leurs familles, les mères des pauvres, les soutiens de toutes les bonnes œuvres, nous préférons ce ministère rempli auprès de la jeunesse des écoles et du monde qui veut bien encore avoir confiance en nous et nous rendre dépositaires de ses faiblesses, de ses combats, de ses vertus.

Les relations du ministère, ou quelques heures de travail qu'on leur dérobe : voilà donc ce qui remplit la première partie de la journée et ce qui remplira la seconde.

Midi arrive ; c'est un temps d'arrêt dans la vie de communauté. Un quart d'heure est d'abord employé à l'examen de conscience sur la matinée, afin de retrouver Dieu et soi-même de plus près. Puis on descend au réfectoire ; le silence, la lecture assaisonnent un frugal repas qui dure une demi-heure. On visite ensemble le saint sacrement ; on se réunit ensuite pour la récréation. Franchement, je voudrais qu'on vît alors de quelque observatoire ces redoutables jésuites : peut-être qu'à la libre cordialité, aux simples épanchements, à la joie loyale de leurs entretiens on ne les reconnaîtrait plus pour ces êtres ténébreux et malfaisants qu'on a si souvent dépeints sous les plus noires couleurs. Ces odieuses préventions sont si contraires à ma

nature, que je ne puis sans tristesse en rappeler le souvenir, et que le langage même que je viens de tenir me blesse.

On se quitte après trois quarts d'heure. On retourne au silence, au travail, et le plus souvent au confessionnal ; on recommence à entendre la longue histoire des peines et des infirmités des consciences mondaines. On écoute le pauvre comme le riche, l'enfant et l'homme fait. S'il est besoin aussi, on va consoler sur leur lit de douleur les malades et les mourants ; et c'est dans les heures de l'après-midi surtout qu'on remplit ces religieux devoirs. Mais on s'abstient de toute visite qui ne serait que pure distraction, que simple bienséance. Jamais un jésuite ne paraît dans le monde ; il ne prend jamais ses repas hors de la communauté, à moins qu'il n'en soit momentanément séparé pour une mission évangélique.

Le soir vient : il a fallu trouver cependant le temps de la prière et de l'office divin : on l'a saisi dès qu'on l'a pu. A sept heures le souper réunit les habitants de la maison ; quelques instants de récréation suivent encore ; à huit heures un quart les litanies des saints se récitent en commun à la chapelle ; chacun se retire alors dans sa chambre et consacre seul une demi-heure à la lecture spi-

rituelle et à l'examen de sa conscience. A neuf heures on sonne le repos. Quelques-uns, avec la permission des supérieurs, pourront bien encore prolonger le travail ou la prière; quelques autres, le matin, devanceront l'heure du réveil commun; mais tous obéiront à la sage autorité qui veille au maintien de la santé et des forces nécessaires.

Les jours se suivent ainsi et se ressemblent. Ils sont remplis, souvent pénibles, doux cependant. Et voilà dans la réalité ces hommes qu'on trouve si dangereux à l'État, à l'Église, à la cause des libertés publiques, au bien des familles.

IV. — L'OBÉISSANCE.

J'achèverai l'analyse des constitutions en donnant l'idée juste de la grande loi d'obéissance. Elle est, j'en conviens, notre âme, notre vie, notre force et notre gloire. C'est ici le point capital de l'institut et le point capital aussi des attaques. J'en parlerai avec la même simplicité et la même précision que des choses qui précèdent.

Voici les paroles de saint Ignace ; je les traduis littéralement :

« Tous s'étudieront à observer principalement

» l'obéissance et à y exceller.... Il faut avoir devant
» les yeux Dieu notre Créateur et Seigneur, à
» cause duquel on rend obéissance à l'homme. »
C'est ce qui la justifie et l'ennoblit. Il ne faut pas que les cœurs soient ployés sous le joug de la crainte ; aussi le saint législateur ajoute : « Il faut
» apporter tous ses soins pour agir dans un esprit
» d'amour, et non avec le trouble de la crainte ;
» *ut in spiritu amoris et non cum perturbatione*
» *timoris procedatur*... Dans toutes les choses
» auxquelles l'obéissance peut s'étendre avec cha-
» rité (c'est-à-dire sans péché), soyons aussi
» prompts et aussi dociles que possible à la voix
» des supérieurs, comme si c'était la voix même
» de Jésus-Christ Notre-Seigneur ; car c'est à lui
» que nous obéissons dans la personne de ceux
» qui tiennent pour nous sa place... Portons-nous
» donc avec grande promptitude, avec joie spiri-
» tuelle et persévérance à tout ce qui nous sera
» ordonné, renonçant par une sorte d'obéissance
» aveugle à tout jugement contraire ; et cela dans
» toutes les choses réglées par le supérieur, *et où*
» *il ne se trouve point de péché.* »

Ici se rencontre le mot célèbre et si souvent commenté : « Que chacun soit bien convaincu
» qu'en vivant sous la loi d'obéissance, on doit

» sincèrement se laisser porter, régir, remuer,
» placer, déplacer par la divine Providence au
» moyen des supérieurs, comme si on était un
» mort, *perinde ac si cadaver essent ;* ou bien
» encore comme un bâton que tient à la main un
» vieillard et qui lui sert à son gré. » Et le saint législateur, expliquant sa pensée, ajoute : « Ainsi
» le religieux obéissant accomplit avec joie ce dont
» il est chargé par le supérieur pour le bien
» commun ; certain par là de correspondre véri-
» tablement à la volonté divine, » bien mieux que si, sous l'inspiration du jugement propre, il faisait des entreprises au gré d'une liberté inconsidérée et quelquefois par les mouvements d'une volonté capricieuse [1].

Je voudrais qu'on relût attentivement ces paroles et qu'on tâchât de les bien entendre. On en a fait tant de bruit, et cependant on n'en a pas même compris le sens, ou du moins on l'a étrangement altéré.

Je rendrai aux mots leur sens et à la bonne foi ses droits.

Et d'abord, je rappellerai simplement que tous les ordres religieux sont liés par le même vœu

[1] *Const.*, part. VI, c. I, § 1. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 407.

d'obéissance, que tous expriment et entendent de même la vertu d'obéissance.

Mais veut-on aller au fond même des choses? veut-on parler raison et principe?

Qu'on cherche dans ses souvenirs ce qu'il y a de beau, de grand et de mieux apprécié parmi les hommes.

Serait-ce les magnificences de l'ordre parfait? Eh bien! l'ordre est tout entier dans la juste subordination. Graviter vers un centre commun est l'ordre même de la nature : mais c'est l'obéissance.

L'ordre et l'harmonie du corps humain sont aussi admirables : mais la tête commande.

La sagesse et la sûreté des vues sont précieuses et bien rares dans la conduite des affaires. Mais la sagesse de l'homme, dit quelque part Fénelon, ne se trouve que dans la docilité. Le vrai sage est celui qui agrandit sa sagesse de toute celle qu'il recueille en autrui. Cela est juste.

Un homme est seul avec lui-même; il se fie à ses propres idées et s'affranchit de tout conseil : il n'a plus ni sagesse ni prudence.

Le religieux est donc vraiment sage; car pour lui le supérieur est par état le conseil, l'appui, la raison d'un père. Voyez encore une famille pai-

sible et bien réglée; l'âme de sa prospérité, n'est-ce pas la subordination et l'obéissance?

Mais je dois poser ici le grand principe ; il n'est point sans doute du domaine étroit de la philosophie humaine; il appartient à la foi. Qu'on la suppose du moins pour un moment, si on est assez malheureux pour ne la plus avoir.

Quel est donc le sens de l'obéissance du jésuite, et, pour parler plus juste, de tout religieux sans exception? Le voici, au point de vue de la foi, le seul pratique et vrai en cette matière :

Dieu, dans sa Providence surnaturelle et spéciale, a établi au sein de l'Église un genre de vie et de perfection évangélique dont le vœu d'obéissance est le fondement et le caractère essentiel.

C'est à Dieu même que le religieux voue son obéissance; Dieu l'accepte, et s'oblige ainsi en quelque manière à diriger et à gouverner par une autorité toujours présente les actions de celui qui veut et qui doit obéir.

Dieu vit, Dieu agit, et il préside dans l'Église aux fonctions de tout le corps, et surtout aux fonctions de la hiérarchie. Cette hiérarchie, divine et non humaine, constitue, approuve, inspire les règlements et les supérieurs des ordres religieux: en sorte que l'obéissance de chacun de leurs mem-

bres, par une vue de foi certaine et pure, doit remonter à l'autorité de Dieu même.

J'obéis à Dieu, non à l'homme : je vois Dieu, j'entends Jésus-Christ lui-même dans mon supérieur : telle est ma foi pratique, tel est le sens de mon vœu d'obéissance et des règles qui l'expliquent. Laissez donc l'homme, sa servitude ou sa tyrannie. Laissez-moi : j'obéis à Dieu, non à l'homme.

Et maintenant élevons-nous : il y a là une théorie magnifique. Elle est surnaturelle et divine ; mais cela ne nuit à rien. Le supérieur commande avec la conscience de l'autorité qui lui vient de Dieu ; l'inférieur obéit avec la conviction de l'obéissance qu'il doit à Dieu. Le supérieur vit de la foi ; l'inférieur vit de la foi.

Il vous plaît à vous de retrancher la foi ; vous éteignez le flambeau d'où vient ici toute la lumière, et vous nous jugez en aveugles à travers les ténèbres qui sont votre ouvrage.

Non, il n'y a ici qu'un seul principe, principe absolu et souverain qu'il faut envisager et hors duquel on déraisonne nécessairement en matière d'obéissance religieuse : Dieu reconnu, Dieu respecté dans les supérieurs.

Après tout, qu'y a-t-il donc là de si étrange ?

Saint Ignace a beaucoup insisté sans doute sur la vertu et la perfection de l'obéissance ; mais il n'a rien dit de plus fort, ni même d'aussi fort que les autres fondateurs de sociétés religieuses : et c'est ce qu'un examen sincère ne devait pas laisser ignorer à ceux qui nous ont attaqués.

Saint Ignace nous permet d'adresser toujours aux supérieurs nos humbles représentations, après avoir consulté Dieu dans la prière ; il nous permet de leur manifester avec respect nos sentiments contraires aux leurs ; et, dans cette langue de modération et de prudence qu'il savait si bien parler, il a cru devoir tempérer le conseil de l'obéissance aveugle (*cæca quadam obedientia*) là où les autres, tous les autres l'imposent avec une rigueur qui n'admet point de ménagement, avec une étendue qui ne connaît point de limites.

Saint Benoît, ce patriarche de la vie religieuse en Occident, lui dont les disciples ont défriché l'Europe, et à qui les lettres et les sciences doivent la conservation de leurs plus beaux trésors ; saint Benoît, dont l'esprit plana longtemps sur d'innombrables générations pour les civiliser et les instruire ; saint Benoît, instituteur de la vie monastique, ordonna textuellement à ses disciples d'obéir dans les choses même impossibles : on

comprend que c'est ici l'écho de la parole évangélique ; on peut le voir dans la préface de ses règles et dans les chapitres V et LXVIII.

Saint Ignace n'ignorait pas le mystère de cette sainte témérité qui s'en remet à Dieu du soin de transporter les montagnes pour faire éclater les triomphes de la foi : mais il n'en a point laissé la leçon par écrit.

Saint Ignace exhorte à se laisser porter et régir par la *divine Providence*[1], comme si on était un mort, *perinde ac si cadaver essent*. Cette image n'est pas de lui, il l'a prise évidemment du grand et admirable saint François d'Assise. Cet homme si extraordinaire, si puissant et si doux, auquel il fut donné de réaliser tant de merveilles, qui vint montrer à la terre l'Évangile vivant de la pauvreté et de la croix dans un apostolat si beau et si vrai, saint François d'Assise ne regardait comme réellement obéissant, au rapport de saint Bonaventure, autre lumière éclatante du moyen âge, que celui qui se laissait toucher, remuer, placer, déplacer sans aucune résistance, comme un corps sans vie, *corpus exanime*[2]. Il exprimait la même pensée à peu près encore dans les mêmes termes, lorsqu'il

[1] Loc. cit.
[2] S. BONAV., *Vita S. Francisci*, c. LX.

disait son sentiment à ses religieux en les instruisant sur l'obéissance : « Ce sont des morts que je » veux pour disciples, non des vivants, » *mortuos non vivos ego meos volo* [1] ; et Cassien, longtemps avant lui, s'était servi de cette énergique image pour exprimer la perfection de l'obéissance [2].

Enfin, pour omettre tous les autres, saint Basile, le législateur des moines d'Orient et l'une des plus mâles figures des anciennes Églises, comme une des plus belles gloires de l'épiscopat et de la science sacrée, saint Basile, au chapitre XXII de ses Constitutions monastiques [3], veut que le religieux obéissant soit comme l'outil dans la main de l'ouvrier, ou bien encore comme la cognée dans la main d'un bûcheron. Le bâton du vieillard, si singulièrement reproché à saint Ignace, est moins redoutable, on l'avouera.

Mais quoi ! dira-t-on toujours, obéir en aveugle, soumettre sa volonté, son jugement, est-ce là penser, vivre en homme ? Oui ; et c'est même avoir fait de glorieuses conquêtes dans la carrière de la dignité humaine ; et, dût l'horreur s'en ac-

[1] S. Francisci Assis. opera, colloq. 40, in-fol. ; Lugduni, 1653, p. 80.
[2] *De Instit. renunt.*, l. XII, c. XXXII.
[3] S. Basil. opera, édit. Bened., t. II, p. 573.

croître encore, j'exposerai cette affreuse doctrine.

« Malheur, dit l'Écriture, à celui qui marche » dans sa voie et qui se rassasie des fruits de ses » propres conseils! malheur à celui qui se croit » libre quand il n'est point déterminé par autrui, » et qui ne sent pas qu'il est entraîné au dedans » par un orgueil tyrannique, par des passions in- » satiables, et même par une sagesse qui, sous » une apparence trompeuse, est souvent pire que » les passions mêmes! » C'est Fénelon qui parle ainsi[1]; je dirai après lui :

O mon Dieu! que je voudrais être mort à moi-même, être anéanti comme l'entendaient saint Ignace et saint François! mon ambition tout entière serait remplie en ce monde. Il est des âmes pieuses et recueillies qui accepteront et comprendront ce langage; et pour le faire entendre à tous, les beaux et puissants génies qui ont fécondé l'Église et versé en abondance les fruits de vie au sein des nations, viendront à mon aide et diront mieux que moi comment il faut mourir à soi-même pour bien vivre.

J'entends saint Paul : « Vous êtes morts, et votre » vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ... Nous

[1] *Christianisme présenté aux hommes du monde*, t. VI, p. 27.

» sommes ensevelis avec lui dans la mort... Quant
» à moi, je meurs chaque jour... Je suis mort et cru-
« cifié pour le monde, et le monde est mort et
crucifié pour moi... Aussi ma vie est Jésus-Christ
» seul... Nous sommes comme des mourants, et
» nous vivons cependant [1]. »

Si le langage de saint Ignace est étrange, au moins conviendra-t-on que saint Paul lui avait donné bon exemple. Saint Paul nous révèle ici tous ses plus admirables secrets : il nous découvre la source à laquelle, parmi les longues luttes de son apostolat, il est allé puiser la force et la victoire. C'est donc en mourant ainsi au monde, à lui-même, à ses volontés, à ses désirs, à tout ce qui n'était pas Dieu, qu'il accomplit tant d'incroyables travaux, qu'il fournit une carrière si glorieuse, qu'il sauva tant d'âmes.

Cette langue de saint Paul avait été parlée avant lui par une bouche divine. Et que signifie donc cette leçon : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il
» se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et
» qu'il me suive, » sinon encore cette abnégation

[1] Mortui estis et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. *Coloss.*, c. III, v. 3. — Consepulti sumus cum illo in mortem. *Rom.*, c. VI, v. 4. — Quotidie morior. I *Cor.*, c. XV, v. 31. Mihi mundus crucifixus est et ego mundo. *Gal.*, c. VI, v. 14. — Mihi autem vivere Christus est. *Philip.*, c. I, v. 21.

intime qui est la mort en nous de la volonté et de la pensée propres, de cette fausse énergie qui nous tue, tandis qu'en l'abdiquant nous vivons de cette noble vie que le Seigneur enseigna?

Que signifie cet autre enseignement du Sauveur : « Il faut naître de nouveau? » Mais, pour renaître, il faut bien qu'auparavant on soit mort : et mourir, c'est surtout obéir ; car c'est en obéissant surtout que l'âme se dépouille de cette vie factice et corrompue que l'orgueil lui a faite, et qu'elle se régénère au sein de la vie nouvelle que l'humilité lui apporte avec la grâce.

Mais il est une parole de Jésus-Christ que l'homme apostolique doit méditer profondément entre toutes les autres : « Le grain de froment, s'il » ne meurt pas, reste seul ; s'il meurt, il produit » beaucoup. Ainsi celui qui aime son âme la » perdra, et celui qui hait son âme en ce monde » la garde pour la vie éternelle [1]. » Eh bien ! je le demande encore, qu'est-ce que cette haine de soi,

[1] Si quis vult post me venire, abneget semeptipsum et tollat crucem suam et sequatur me. MATH., c. XVI, v. 24. — Oportet vos nasci denuo. JOAN., c. III, v. 7. — Nisi granum frumenti... mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit... multum fructum affert. — Qui amat animam suam, perdet eam et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. JOAN., c. XII, v. 24.

cette mort volontaire et souverainement désirable pour vivre et fructifier? qu'est-ce? blasphémerait-on contre la parole évangélique?

Oui, nous dit la Sagesse incréée, il faut que vous mouriez, que vous soyez enseveli dans la terre, que vous disparaissiez dans l'abaissement de vous-même et dans l'abnégation, et puis après, vous revivrez. On vous reverra, vous reparaîtrez portant les fruits de vie. Par la mort, vous serez devenu le sel qui conserve, la lumière qui éclaire, la nourriture des âmes et le froment de Jésus-Christ.

Saint Paul a voulu énergiquement exprimer dans la personne même du Sauveur ce principe divin de gloire et de vie, quand il a dit : il s'est anéanti, *exinanivit;* il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, *obediens usque ad mortem*. Saint Ignace, dans sa loi d'obéissance, n'a pas voulu exprimer d'autre mort que cette belle et féconde vie de l'apostolat définie par Jésus-Christ et par saint Paul.

O mon bienheureux père! je n'avais pas besoin que l'autorité de vos préceptes fût jamais devant moi justifiée. La parole par laquelle vous m'ordonnez de mourir en obéissant est le plus pur et le plus généreux esprit de l'Évangile. Je le crois de toutes les forces de mon âme, et je le proclame à la face de ce siècle, qui peut-être maintenant

comprendra mieux mon langage : je n'ai trouvé la paix et la vie que dans la pensée de cette mort à moi-même.

Qu'on me cite un des grands noms dont s'honore l'Église catholique par qui cette sublime doctrine n'ait été enseignée. Vous admirez Bossuet, prenez son discours sur la vie cachée : c'est un magnifique commentaire du texte de l'Évangile et en même temps de la célèbre parole de saint Ignace [1]. Ce discours est trop long pour que je le rapporte, trop beau pour que je le déchire en citations. Il faut le lire tout entier. Je ne rappellerai que ce seul mot de Bossuet : « Tel qu'est un mort à » l'égard d'un mort, tel est le monde pour moi et » moi pour le monde [2]. »

Le génie si profond, si pieux de Fénelon n'avait garde d'oublier cet état de mort spirituelle ; combien de fois il y revient ! « Que faut-il donc? » écrivait-il. Il faut se renoncer, s'oublier, se » perdre... ô mon Dieu, n'avoir plus ni volonté ni » gloire que la vôtre...—Dieu veut que je regarde ce » moi comme je regarderais un être étranger... que » je le sacrifie sans retour, et que je le rapporte tout » entier et sans condition au Créateur de qui je le

[1] Œuvres de Bossuet; Versailles, 1816, t. X, p. 315.
[2] Œuvres de Bossuet; Versailles, 1816, t. IX, p. 523.

» tiens [1]... » Et ce cri de saint Augustin qu'on a regardé comme un des élans les plus sublimes de sa grande âme ne serait donc qu'une folie! « O » mourir à soi, ô aimer, ô aller à Dieu... *Operire* » *sibi, o amare, o ire ad Deum!* » Fénelon encore, que voulait-il en s'écriant? « O mon sauveur, je » vous adore, je vous aime dans le tombeau, je » m'y renferme avec vous... je ne suis plus du » nombre des vivants! O monde! ô hommes! ou- » bliez-moi, foulez-moi aux pieds, je suis mort, » et la vie qui m'est préparée sera cachée avec » Jésus-Christ en Dieu [2]. »

Telle est donc la mort précieuse que réalise merveilleusement l'obéissance religieuse : holocauste vivant et véritable où l'homme tout entier s'immole à Dieu, à ses frères, à toutes les œuvres grandes et glorieuses.

Vous ne le comprenez pas, esprits superbes de ce temps, instruits à vous complaire dans tous les rêves ambitieux de la raison humaine, dans toutes les chimères d'indépendance; je le conçois : mais, de grâce, gardez-vous de blasphémer ce que vous ignorez; ce que les saints et les plus beaux génies

[1] Œuvres de Fénelon. — *Nécessité de connaître Dieu*, t. XVIII, p. 281 et 285; Paris, 1823.
[2] Ibid., *Samedi-Saint*, p. 125.

ont connu, ce qu'ils nous ont légué après eux dans leurs testaments religieux.

Vous ne pouvez comprendre, et cependant quelquefois vous gémissez; ah! la terre tremble sous vos pas, et vous posez des questions savantes pour définir quel fléau ravage l'humanité. Chose étrange! on vous voit en même temps ivres d'un fol orgueil chanter sur un abîme; et sans cesse chancelants dans la vie, vous célébrez le pouvoir effréné de tout penser, de tout dire, dont vous redoutez aussi l'excès. Vous triomphez de cette force qui renverse toujours sans édifier jamais: bien; mais d'autres ont jugé qu'ils reconquéraient la liberté, l'ordre et la paix de leurs âmes en soumettant leur volonté aux volontés divines, en abjurant dans les mains de Dieu et d'une autorité qu'il institua, cette puissance d'erreur, de trouble et de crime que porte le cœur de l'homme. Se révolter contre Dieu, rejeter insolemment son joug est aussi facile que désastreux. Dompter l'orgueil frémissant, la pensée inquiète, les passions aveugles et tout ce moi déréglé dont l'indépendance nous avilie et nous tue, c'est s'affranchir et vivre : c'est rentrer dans un empire vraiment fort et paisible où Dieu règne, où l'homme obéissant règne aussi; car il fait le plus noble usage de sa puissance et de sa liberté.

Et s'il en coûte de mourir ainsi à cette fausse et funeste vie; s'il en coûte de conformer l'intelligence et les désirs à la sage direction que la religion donne et que Dieu lui-même revêt de son autorité, il y a là aussi le plus courageux, le plus glorieux, le plus fécond des sacrifices, le sacrifice de soi-même, et la victoire remportée sur les plus indomptables ennemis de l'homme : son esprit et son cœur.

Qu'est-ce qui meurt donc ici? Ce qui n'est pas digne de vivre, ce qui donne la vie à l'âme en se retirant : l'orgueil, la frivolité, la vanité, le caprice, la faiblesse, le vice et la passion.

On ne fait pas mourir, au contraire, on ranime, on fortifie ce qui est digne de la vie, c'est-à-dire l'oubli de soi, la vertu, le dévouement, le courage.

C'est ainsi que l'homme obéissant devient maître de lui-même, s'élève et grandit avec une simplicité magnanime, de toute la distance qui sépare la vraie servitude de la liberté.

O esclavage, que l'insolence humaine n'a pas honte de nommer liberté! disait Fénelon; et c'était le cri d'un grand cœur et d'un beau génie.

Ainsi le religieux n'est plus esclave; il ne sert plus l'humeur, le caprice, les sens, l'orgueil ni les passions; il a foulé aux pieds ses tyrans. Il est

libre dans les voies sûres; la vérité, la prudence règlent ses pas. Il est libre, car il obéit à la sagesse de Dieu; et il obéit pour se dévouer à toutes les œuvres utiles, à tous les sacrifices et à tous les travaux pour le bien éternel de l'humanité.

« Soldat, tu iras te placer à la tête de ce pont;
» tu y resteras; tu mourras, nous passerons. —
» Oui, mon général. »

Telle est l'obéissance guerrière, *perinde ac cadaver*. Elle sert, elle meurt; et voilà pourquoi la patrie n'a pas assez de couronnes, n'a pas assez de voix pour célébrer son héroïsme et sa grandeur.

« Demain vous partirez pour la Chine; la persé-
» cution vous y attend, peut-être le martyre. —
» Oui, mon père. »

Perinde ac cadaver; telle est l'obéissance religieuse. Elle fait l'apôtre, le martyr; elle envoie ses nobles victimes mourir aux extrémités du monde pour le salut de ses frères inconnus. Et voilà pourquoi l'Église lui élève des autels, lui décerne son culte, ses pompes et ses chants glorieux.

Telle est l'obéissance demandée au jésuite. Vous avez cru pouvoir la livrer à la dérision publique : il vous a plu de la mépriser; laissez-moi penser

que jusqu'à ce jour vous ne l'aviez pas comprise[1].

[1] Il n'est peut-être pas inutile de faire oberver ici que l'obéissance religieuse est essentiellement libre et volontaire. Le vœu n'a plus de force ni de valeur aux yeux de la loi ; le religieux ne saurait être contraint par aucune autorité extérieure et civile à l'accomplissement de ses devoirs, comme il pouvait l'être autrefois. La conscience est aujourd'hui son seul maître et son seul juge. Il conserve donc légalement toute sa liberté, et jamais son obéissance ne saurait être forcée. Quelques esprits pourront ainsi se rassurer et ne nous croiront plus tant à plaindre dans un état que nous conservons par le libre usage de notre volonté de chaque jour.

CHAPITRE III

Doctrines de la Compagnie de Jésus.

Le 6 août 1762, le parlement de Paris rendit l'arrêt qui prononça la suppression de la Compagnie de Jésus. D'après les termes qui précèdent le *dispositif* de cet arrêt, et qu'on peut bien regarder ici comme l'expression *des motifs* qui ne s'énonçaient pas autrefois dans les jugements, les jésuites sont reconnus coupables d'avoir enseigné *en tout temps et persévéramment avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux :* « la simonie, le » blasphème, le sacrilège, la magie et le maléfice, » l'astrologie, l'irréligion de tous les genres, l'ido- » latrie et la superstition, l'impudicité, le parjure, » le faux témoignage, les prévarications des juges, » le vol, le parricide, l'homicide, le suicide, le » régicide. »

Le catalogue n'est pas complet. Le même arrêt rapporte plusieurs dénonciations et quatre-vingt-

quatre censures qui notent et condamnent la morale et la doctrine enseignées dans la société des jésuites comme « favorables au schisme des Grecs, » attentatoires au dogme de la procession du » Saint-Esprit, favorisant l'arianisme, le socinia- » nisme, le sabellianisme, le nestorianisme, ébran- » lant la certitude d'aucuns dogmes sur la hiérar- » chie, sur les rites du sacrifice et du sacrement, » renversant l'autorité de l'Église et du siège apos- » tolique, favorisant les luthériens, les calvinistes » et autres novateurs du XVIe siècle, reproduisant » l'hérésie de Wicleff, renouvelant les erreurs de » Tichonius, de Pélage, des semipélagiens, de » Cassien, de Fauste, des Marseillais, ajoutant le » blasphème à l'hérésie; injurieuses aux saints » Pères, aux apôtres, à Abraham, aux prophètes, » à saint Jean-Baptiste, aux anges; outrageuses et » blasphématoires contre la bienheureuse Vierge » Marie; ébranlant les fondements de la foi chré- » tienne; destructives de la divinité de Jésus- » Christ, attaquant le mystère de la rédemption, » favorisant l'impiété des déistes, ressentant l'épi- » curéisme, apprenant aux hommes à vivre en » bêtes et aux chrétiens à vivre en païens, etc.[1] ».

[1] *Recueil des arrêts concernant les ci-devant soi-disant jésuites*, in-4°, t. I, p. 367; Paris, Simon, 1766.

Ainsi toutes les monstruosités de l'esprit humain, toutes les hérésies, toutes les erreurs, le jansénisme seul excepté, tous les crimes, toutes les impiétés, toutes les infamies furent enseignés par les jésuites en tout temps et persévéremment. Voilà ce que j'ai trouvé devant moi sur le seuil de la Compagnie de Jésus, quand Dieu m'inspira la pensée d'y abriter ma vie. J'étais magistrat, j'étais homme : je passai outre.

Les appréciations que d'Alembert et Voltaire ont faites de cet arrêt sont assez connues et demeurent. La loi du sens commun, qui prévaut toujours en France, a aussi prononcé sans appel. Je me bornerai à citer l'opinion de M. de Lally-Tollendal; elle est remarquable par sa gravité :

« Nous croyons pouvoir avouer dès ce moment » que, dans notre opinion, la destruction des jé- » suites fut une affaire de parti et non de justice; » que ce fut un triomphe orgueilleux et vindicatif » de l'autorité judiciaire sur l'autorité ecclésias- » tique, nous dirions même sur l'autorité royale » si nous avions le temps de nous expliquer; que » les motifs étaient futiles; que la persécution » devint barbare; que l'expulsion de plusieurs » milliers de sujets hors de leurs maisons et de » leur patrie, pour des métaphores communes à

» tous les instituts monastiques, pour des bou-
» quins ensevelis dans la poussière et composés
» dans un siècle où tous les casuistes avaient
» professé la même doctrine, était l'acte le plus
» arbitraire et le plus tyrannique qu'on pût exer-
» cer; *qu'il en résulta généralement le désordre*
» *qu'entraîne une grande iniquité*, et qu'en par-
» ticulier une plaie jusqu'ici incurable fut faite à
» l'éducation publique. M. Séguier, obligé par
» son corps de prendre une part active à cette
» guerre acharnée contre des religieux, y mit au
» moins tout ce qu'il put de modération et de
» douceur... Élevé par eux, il pouvait juger com-
» bien on les calomniait[1]. »

Laissons cela. Deux points m'ont frappé; ils m'ont paru tout décider et suffire au bon sens et à la bonne foi.

La Compagnie de Jésus a-t-elle des doctrines qui lui soient propres?

Quel esprit la dirige dans l'enseignement dogmatique et moral de la religion?

Saint Ignace a voulu ces deux choses : la sûreté de la doctrine, l'esprit de charité et de zèle évangélique.

[1] *Mercure*, 25 janvier 1806.

Je dirai d'abord que la Compagnie n'a point, à proprement parler, de doctrine à elle ; elle suit les doctrines les plus communément autorisées dans l'Église, et quant aux opinions libres, elle laisse aussi la liberté des esprits dans l'union des cœurs. Telle a été la sage pensée de son fondateur.

Un corps a surtout besoin d'harmonie et de paix intérieure ; l'union entre les membres est sa vie. La différence d'opinion et de doctrine, en divisant les esprits, risque trop souvent aussi de diviser les cœurs. On conçoit donc que saint Ignace ait recommandé aux religieux de sa Compagnie d'éviter, autant que possible, cette diversité d'enseignement et d'opinion qui, avec l'union, ôte la force et devient la ruine de la vérité même. Les supérieurs doivent soigneusement en écarter le danger [1].

C'est dans ce but, et pour veiller aussi à l'intégrité de la doctrine, que nos constitutions soumettent à un examen et à une autorisation préalables tous les livres qu'un religieux de la société voudrait publier [2]. Cette garantie est nécessaire, elle est moralement suffisante.

[1] *Const.*, part. III, c. I, § 18. — *Exam.*, c. III, § 14. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 372 et 344.
[2] *Const.*, ibid., p. 372.

Jamais cependant, je le compris sans peine, la Compagnie, par l'emploi de ces sages précautions, n'a pu prétendre que le moindre enseignement de chacun de ses écrivains ou de ses professeurs devînt l'enseignement de tout le corps, ni que l'approbation de trois ou quatre examinateurs et d'un supérieur imprimât au livre d'un jésuite une sanction de vérité irréfragable. Assurément il est simple d'avouer que des auteurs jésuites, leurs examinateurs et leurs supérieurs ont pu se tromper et se sont trompés.

Mais il me parut évidemment contraire à la justice et au bon sens d'imputer à tout le corps les opinions ou les erreurs de quelques membres; tout comme il répugne que les individus soient tenus pour irréprochables, et que le corps soit criminel et condamnable. Car enfin des membres sains ne formeront jamais un corps vicieux. Combien de fois cependant n'a-t-on pas commis à l'égard de la Compagnie de Jésus l'une ou l'autre de ces inconséquences?

Saint Ignace, pour parvenir au but qu'il se proposait, a donc tracé les règles les plus convenables.

Je n'y rencontre rien d'exclusif, rien qui constitue le moins du monde une doctrine singulière

et propre de la Compagnie : bien au contraire, et avec l aplus légère attention, on touchera au doigt l'étrange méprise où est tombé l'aveuglement des préventions.

Quelles sont, à vrai dire, les doctrines de la Société de Jésus? Ce qu'il y a de plus approuvé dans l'Église, ce qui est la voix commune des docteurs, de celui avant tout qu'on a si justement nommé le prince et l'ange de toutes les écoles.

Dans cette sage direction donnée à notre enseignement dogmatique et moral, je ne vois aucune trace de cette prétendue servitude imposée à nos esprits. J'y trouve une liberté saine, une liberté fort étendue même dans l'ordre et dans la charité, traduction fidèle et vraie de la belle maxime de saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*. Voilà donc le sens des paroles de nos constitutions :

« Que les nôtres suivent en chaque faculté la » doctrine la plus approuvée et celle qui offre le » plus de sécurité », *securiorem et magis approbatam doctrinam*[1]. En théologie, saint Thomas, l'une des plus belles gloires de l'Église et l'honneur de l'ordre illustre de Saint-Dominique, est

[1] *Const.*, part. IV, c. V, § 4.—*Instit. Soc.*, t. I, p. 385.

déclaré le docteur propre des maîtres et des élèves de la Compagnie de Jésus[1], sans que l'on soit asservi toutefois à suivre en aveugle ses moindres opinions. Aussi dans les questions librement controversées entre les théologiens, le jésuite est libre lui-même d'embrasser le parti qui lui convient. Seulement on lui recommande la modération et la charité[2], *in omnibus charitas*. Les auteurs de la Compagnie sont remplis de ces libres dissentiments entre eux. On peut les lire ; et que deviennent, en présence d'un fait aussi facile à vérifier, que deviennent, je le demande, et cette doctrine particulière aux jésuites, et cet enseignement de corps qui n'appartiennent qu'à eux ? Non, encore une fois, nous n'avons pas de doctrines propres ; nous pouvons avoir un esprit à nous, ce qui est fort différent.

Plus je réfléchis ici, plus j'admire à quel point l'on a pu se jouer de la crédulité publique ; je ne puis m'empêcher de me demander où l'on est allé chercher ces monstrueuses chimères inventées au sujet des doctrines de la Compagnie. Une seule et mystérieuse pensée dicte et asservit toutes

[1] *Const.*, c. XIV, § 1, p. 307.
[2] *Cong.* V, Decr. 41, § 5. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 553.

les pensées; le corps entier enseigne et parle par la bouche de chacun; le jésuite n'a plus l'usage de sa propre intelligence; tout lui est imposé dans ce qui est même le plus inoffensif et le plus libre, l'opinion.

L'on s'étonne peut-être; il faut bien cependant prendre au sérieux ces extravagances, puisqu'il s'est trouvé tant de gens pour y ajouter foi. Mais j'oserais demander que l'on consentît à croire que nous sommes des hommes comme les autres, et que nous n'avons abdiqué vraiment ni la dignité, ni la liberté d'un esprit raisonnable.

J'ai rétabli les principes qui nous dirigent et que les faits expriment. Il en résulte que la société n'a point, qu'elle ne peut même avoir de doctrine qui lui soit exclusivement propre. Nous adoptons la doctrine la plus communément reçue dans l'Eglise. Quand sur une question il n'y a pas d'enseignement commun et autorisé, nous sommes libres entre nous dans la charité, comme le sont tous les chrétiens et tous les prêtres, de choisir l'opinion qui nous convient. L'intention de saint Ignace n'a pas été d'asservir, d'abrutir les esprits, mais de les régler; de proscrire toute liberté d'opinion, mais de prévenir les abus qui en pourraient naître.

Telles sont nos règles quant à la doctrine, et tel est le véritable caractère que présentent les nombreux auteurs de la Compagnie de Jésus. Ceux qui en parlent autrement ne les connaissent pas.

Et c'est ce qui fait éclater dans tout son jour l'injustice manifeste des accusations portées contre quelques-uns de nos théologiens au sujet de certaines propositions répréhensibles, lesquelles sont, il est bon qu'on le sache, en fort petit nombre du reste, quand on les réduit, comme on doit le faire, à la règle qui décide tout dans l'Église, à l'autorité de ses définitions.

Eh bien! ces propositions dont on a fait tant de bruit, ces subtilités casuistiques si condamnables, on les a scrupuleusement vérifiées. La *Réponse aux assertions* contient à cet égard des preuves irréfragables : ces propositions n'ont pas de jésuites pour auteurs ; elles étaient communes à un bon nombre de théologiens dominicains, augustins, franciscains, à des membres du clergé séculier, à des docteurs de Sorbonne ; elles étaient enseignées antérieurement à l'institution de la Compagnie ; ce sont des faits acquis et démontrés.

Mais, bien entendu, on n'a pas voulu en faire un crime aux autres ; les seuls jésuites sont coupables. Point de mauvaises doctrines qui ne soient

leur fait et leur propriété exclusive : à la bonne heure. Pauvre Escobar ! vous avez payé pour tous : et cependant vous n'étiez pas le seul criminel ; bien d'autres l'étaient avant vous. Mais, par une commode et facile jurisprudence, pour nos adversaires tout est permis et légitime, tout est honorable, jusqu'aux neuf cents falsifications démontrées dans leur œuvre des *Extraits des assertions*. Paix à leurs cendres ! Est-ce pourtant trop demander que du moins elles ne mentent plus dans la mort ?

Cependant, s'il demeure établi que nous n'avons pas de doctrine particulière et propre, il est vrai de dire que nous avons et, je l'ajouterai, que nous devons avoir un esprit à nous. Le but apostolique de la Compagnie, la plus grande gloire de Dieu qu'elle se propose, le salut des âmes auquel elle est spécialement dévouée, l'universalité des lieux et des ministères qu'elle embrasse, demandent une sorte d'esprit et de direction religieuse qui influe sur les doctrines et caractérise un enseignement. Tout corps religieux a nécessairement un esprit qui lui est propre, qui est en harmonie avec son but, avec les circonstances qui l'ont fait naître, avec les besoins qui l'ont fait instituer et adopter. Pour les uns, cet esprit sera relatif au

soulagement des pauvres, au rachat des captifs, au travail ou à la prière solitaire; pour nous et pour d'autres, c'est le zèle des âmes, la défense de la vérité, la propagation du règne sacré de l'Évangile.

Pour peu que l'on étudie avec attention les auteurs de notre société, chez tous on retrouvera cet esprit bien marqué. Et ici, je ne craindrai pas de heurter de front le préjugé, et d'avancer, au sujet de l'esprit qui caractérise notre enseignement et nos doctrines, une assertion qui va paraître fort singulière; mais j'ai besoin de dire ma pensée librement et avec franchise; car, s'il est vrai que l'opinion soit la reine du monde, elle signale son empire par les plus étranges caprices.

Je le dirai donc : on fait un crime à des gens de ce qu'ils ont repoussé, combattu partout et toujours plus que tous les autres; on reproche à leur enseignement de manquer du principe qui en fait le fond, et l'âme, et lorsque, ensuite, on est obligé d'y reconnaître la doctrine qu'on cherchait, on leur fait un crime alors de professer ce qu'on les accusait de ne professer pas.

Telle est notre histoire : une fois au moins voudra-t-on l'étudier avec justice?

On nous a reproché naguère d'abrutir la raison

et d'asservir la liberté humaine. Eh! mon Dieu! toutes les clameurs réunies nous reprochèrent jadis de les favoriser trop; nous étions la Compagnie pélagienne : et qui ne sait que Pélage fut le promoteur outré et faux de la raison et de la liberté naturelles? Parmi toutes ces imputations contradictoires, à quoi s'arrêter? Nous nous sommes constamment tenus entre les deux extrêmes, debout auprès de la colonne immuable de vérité.

Je puis l'affirmer, notre esprit consista toujours dans une vraie tendance à garder les droits de la liberté humaine et de la raison. Luther, Calvin, le jansénisme, un grand nombre de philosophes du dernier siècle voulurent imposer à l'homme le dogme abrutissant du fatalisme; notre Compagnie lutta constamment en faveur de la liberté. Est-ce là son crime? De fait, elle n'a été l'objet d'une haine si invétérée, elle n'est devenue la victime de tant de persécutions, que pour avoir sans cesse repoussé de l'enseignement catholique des doctrines oppressives et désespérantes. Le protestantisme d'Allemagne et le jansénisme de France suffisent à le prouver.

Affranchir réellement les âmes, rendre à la liberté, à la raison humaine, leurs véritables pré-

rogatives, sans jamais les en laisser déchoir; leur faire noblement accepter la dignité, les droits éminemment raisonnables de la foi et de l'autorité, qui ne détruisent en nous que l'orgueil des préjugés et les souffrances du désordre; relever la faiblesse de la nature, la consoler et l'encourager, pour la conduire sous l'action de la grâce au grand but des destinées immortelles, c'est ce qu'une société d'apôtres doit se proposer dans tous ses efforts; c'est le sens et le vœu exprimé par toutes les doctrines de la Compagnie: tel est son esprit.

Et quant au probabilisme, dont le plus souvent on parle sans savoir ce que l'on dit, je ne ferai pas ici une leçon de théologie sur un point de doctrine si longuement, trop longuement débattu. Je ne dirai qu'un mot; et ce mot suffira.

Je dirai uniquement la raison sur laquelle s'appuient les théologiens graves et nombreux qui ont embrassé le probabilisme; cette raison n'est pas méprisable. On verra que le probabilisme ne consiste pas dans cette sottise de beaucoup de gens qui entendent par là que le bien et le mal sont en tous cas également probables.

L'homme est libre : la loi du devoir ne peut enchaîner la liberté qu'autant que l'obligation est

certaine. Une loi incertaine ou inconnue n'est pas une loi : elle n'enlève pas à l'homme le droit certain de la liberté de ses actes. Quand donc pour la conscience il y a doute prudent et fondé touchant l'existence de la loi ou du devoir; quand il se présente de graves motifs et de graves autorités qui sont de nature à persuader un homme sage, et qui tendent à établir que l'obligation n'existe pas, qu'elle est au moins douteuse et incertaine; alors il y a en faveur de la liberté ce qu'on nomme l'*opinion probable*. Ainsi, continuent ces théologiens, dans le doute, après un examen raisonnable, et dans ces conséquences éloignées et obscures de la loi première où l'obligation n'est point suffisamment certaine et définie, l'homme est libre et n'est point lié par le précepte : ce précepte n'est pas loi ; il est véritablement probable qu'il n'existe pas ; la liberté dure encore et n'est point restreinte. Voilà le probabilisme sainement entendu. Il ne fait qu'énoncer un principe profondément philosophique et moral : c'est que toute loi certaine oblige, mais qu'une loi incertaine n'oblige pas. On pourra *conseiller* le plus parfait, le plus sûr, y exhorter, le choisir surtout pour soi-même : mais y *obliger toujours* les autres est une rigueur qui n'est écrite dans aucun de nos codes divins. Telle

est l'opinion des théologiens dont je parle. Ce que je viens d'en dire fera sentir peut-être que c'était là une question réellement sérieuse, et sur laquelle la frivolité des opinions mondaines n'a pas à se jouer.

Plusieurs théologiens de la Compagnie de Jésus ont combattu le probabilisme. L'un de nos généraux, le P. Thyrsus Gonzalès, a écrit contre cette doctrine ce que je connais de plus fort. D'autres en grand nombre parmi nous l'ont admise. C'était au reste une doctrine communément enseignée avant que les jésuites existassent, et si tout d'un coup on l'a fait sortir des écoles pour la produire au grand jour d'une controverse débattue sous les yeux du monde, c'est qu'il y avait là un facile épouvantail pour les consciences mal éclairées : c'est que ce mot de probabilisme devenait un cri de guerre d'autant mieux fait pour allumer les passions qu'il ne disait rien à l'intelligence.

Ainsi, malgré le génie de Pascal, dont les lignes railleuses ne sauraient soutenir une discussion vraiment sérieuse et théologique, je dirai : les excès de quelques casuistes, leurs subtilités, les moqueries et les injures faciles de leurs adversaires, ne changent rien aux fondements sur lesquels de savants théologiens ont cru que le pro-

babilisme, renfermé dans de justes bornes, n'était qu'une expression de l'esprit de liberté et de charité évangélique ; de grands saints l'ont ainsi enseigné.

Je ne m'étendrai pas davantage, je me borne à résumer trois faits : avant l'existence de la Compagnie, le probabilisme était communément enseigné dans toutes les écoles de théologie : dans la Compagnie, il fut attaqué par les plus fortes raisons ; il fut enseigné cependant aussi par plusieurs jésuites, et c'est à nous seuls qu'on le reproche.

Il est une autre doctrine dont le nom ressemble à la tempête, et paraît encore amonceler sur nous de sombres nuages : je veux parler du tyrannicide.

Ici, je ne discuterai pas non plus ; une loi sévère de la Compagnie me l'interdit absolument. Le 1er août 1614, le P. général Aquaviva rendit un décret qui est encore en vigueur. Par ce décret il est défendu, en vertu de la sainte obéissance et sous peine d'excommunication, à tout religieux de la société d'affirmer en public ou en particulier, dans l'enseignement, dans les écrits, ou en répondant à ceux qui demanderaient un conseil, qu'il soit permis sous prétexte de tyrannie de tuer

les rois, etc. Je ne ferai donc pas de théologie, je raconterai l'histoire.

Au temps du moyen âge, la question de la légitimité du tyrannicide *en certaines circonstances* avait occupé les esprits les plus graves, et saint Thomas (*de Regimine principum*, lib. I, cap. VI et VIII) n'avait pas hésité à la résoudre dans le sens de l'affirmative. La profonde stabilité du principe des gouvernements s'allait avec la profonde indépendance des théories en matière de philosophie et de théologie.

Vinrent des temps où cette formidable doctrine, qui avait comme sommeillé dans les livres, fut transportée dans l'arène des passions politiques et des dissensions religieuses : ce fut au XVIe siècle.

Un zèle ardent, quelquefois impitoyable, avait comme absorbé la charité, et ne laissait plus guère dans les cœurs que les instincts de la défense, instincts aussi redoutables dans les collections d'hommes que dans l'individu livré à lui-même. On faisait alors arme de tout : comment ne se serait-on pas emparé de la doctrine du tyrannicide ? Catholiques et protestants, dans l'ardeur de leurs passions enflammées, s'en saisirent.

Mais cette doctrine, imputée aux jésuites, était si loin de leur être particulière, que ce fut la Sor-

bonne qui, en janvier 1589, donna le signal du débordement des passions tyrannicides contre le roi Henri III. Les plus fougueux prédicateurs de ce dogme sanglant furent des hommes dont je ne veux point redire ici les noms, mais qui notoirement n'appartenaient pas à la Compagnie de Jésus. Les récits de la ligue sont aux mains de tout le monde, et l'on peut y vérifier cette assertion. Plus tard seulement on entend parler de l'adhésion donnée par quelques jésuites à cette doctrine ; encore se contentèrent-ils de reproduire l'opinion de saint Thomas. Un seul d'entre eux, *Mariana*, homme d'une intelligence supérieure mais d'un caractère ardent et indocile, dépassa la limite posée par l'illustre et saint docteur. Le livre *de Rege* parut ; il fut désapprouvé à Rome par le P. général Aquaviva, et l'édition fut supprimée. Mais un exemplaire tomba entre les mains des protestants ; c'était une bonne fortune ; il fallait pouvoir l'opposer éternellement aux jésuites. Par les soins des protestants, le livre *de Rege* fut réimprimé et répandu [1].

[1] Sur ce fait, on peut consulter entre autres monuments une lettre adressée à la reine régente, mère de Louis XIII, par le P. Coton. Cette lettre est rapportée par les auteurs de la *Réponse aux assertions*, et se trouve dans divers recueils.

Ce fut alors que le P. Aquaviva rendit son décret. Ainsi depuis 1614 aucun auteur jésuite n'a parlé du tyrannicide et n'a pu en parler ; n'importe : en 1762 tous les jésuites furent condamnés comme fauteurs du régicide ; en 1844 ils sont encore sous le poids de cette absurde inculpation. Il faut reconnaître que la justice et la vérité sont singulièrement entendues et appliquées quelquefois.

Je me résume : nous n'avons pas de doctrines qui nous soient propres ; nous suivons les doctrines les plus communément enseignées dans les écoles catholiques. Nous avons et nous devons avoir un esprit propre, comme toutes les sociétés religieuses en ont un. Le nôtre, qui est un esprit de zèle pour le salut des âmes, nous porta toujours à défendre les vrais principes qui protègent contre tous les excès et maintiennent dans leurs justes droits la liberté et la raison humaines.

Quant au probabilisme et au tyrannicide, ce que j'ai dit a démontré plus que suffisamment comment la justice distributive est pratiquée à notre égard.

CHAPITRE IV

Missions de la Compagnie de Jésus.

Jamais dans le monde parole n'a été plus puissante et plus féconde que celle qui fut prononcée, un jour, du haut d'une montagne de la Judée, pour changer la destinée de l'univers : *Allez, enseignez toutes les nations* [1].

Alors apparut sur la terre une force inconnue de régénération morale et de civilisation véritable, qui devait se perpétuer et vivre indestructible au milieu des révolutions et des ruines. Cette puissance merveilleuse, on la nomme l'*Apostolat*.

Dès les premiers moments, l'Eglise de Jésus-Christ embrassa dans l'effusion de son zèle l'universalité du genre humain. Aux bateliers galiléens s'adressait ce commandement prophétique de Dieu qui voulait, à la clarté de la lumière évangélique,

[1] MATTH., c. XXVIII.

ramener sous son règne d'amour et de vérité les nations égarées : « Allez, passez jusqu'à ces contrées » éloignées qui m'attendent. Elevez mon étendard » aux regards des peuples... J'enverrai, dit le » Seigneur, ceux que j'ai choisis aux nations qui » sont au delà des mers. Ils lanceront les traits » ardents de leur parole vers l'Afrique, la Lydie, » la Grèce, l'Italie, vers les îles lointaines, vers » ceux qui n'ont point entendu parler de moi, qui » n'ont point vu ma gloire, et ils annonceront ma » loi aux nations[1]. »

Le ministère apostolique commence : les généreux soldats du crucifié s'élancent dans la carrière ; à sa voix ils se sont partagé la conquête de l'univers. Conquérants nouveaux, ils vont rallier sous la bannière triomphante de la croix des peuples innombrables.

L'Indien, le Scythe, le Persan, l'Arabe, l'Ethiopien ont entendu leur parole. Elle a retenti comme un puissant tonnerre jusqu'aux extrémités du monde, et les nations, réveillées d'un long sommeil, ont salué avec joie la lumière admirable, le jour libérateur de l'Évangile.

Paul, terrassé persécuteur sur le chemin de

[1] Isai., c. IX et seq.

Damas, se relève apôtre intrépide. Il ira se glorifier devant les sages de Rome, d'Athènes et de Corinthe, de ne savoir autre chose que Jésus crucifié. Son mâle langage étonnera l'aréopage ; à sa vue le proconsul romain tremblera sur son siége ; le philosophe prêtera l'oreille à l'étrange nouveauté de sa doctrine, et le palais même des Césars entendra de sa bouche l'Evangile de la croix.

Mais par vous, ô Simon-Pierre ! la croix sera plantée au sein même de Rome. Arrosée des flots du sang chrétien, elle va croître et fleurir comme un arbre immense dont les rameaux couvriront la terre. Sous son ombre tutélaire bientôt viendront se reposer toutes les nations données pour héritage à Jésus-Christ ; et Rome par la croix, par le pontife qui la porte et qui l'élève perpétuellement aux regards de la gentilité, étendra plus loin ses conquêtes qu'elle ne l'avait fait jadis par la valeur de ses soldats et la force victorieuse de ses armes.

Telle fut la première mission ; elle dure encore, elle durera toujours. Toujours il entrera dans les desseins de Dieu que l'apostolat soit la gloire et la vie même de son Église.

L'Église répète sans cesse à ses prêtres la parole du Sauveur ; elle dit : « Allez, allez enseigner

» toutes les nations. » Et du foyer puissant de lumières, du centre de l'unité catholique, partent fidèlement chaque jour de généreux successeurs des apôtres, marchant comme leurs devanciers à la pacifique et sainte conquête des âmes.

Sur leurs traces, avec la vertu et la vérité, on voit paraître les sciences, la civilisation et toutes les institutions bienfaisantes. Tandis que ces grands cœurs pressés par le zèle semblent n'obéir qu'à l'instinct sublime de l'apostolat sacré qui les pousse, ils emportent en même temps avec eux et dispensent au loin sur les rives étrangères toutes les influences morales et charitables ; ils inspirent aux peuples l'amour de l'ordre, la modération, la justice, la vraie liberté et toutes les vertus sociales qui rendent leur dignité véritable et leur douceur aux affections de famille et de patrie.

Sans briser aucun des liens par lesquels il a plu à la Providence d'attacher l'homme au sol qui l'a vu naître, et respectant religieusement toutes les conditions qui fondent la nationalité et le pays, le missionnaire rapproche les distances ; par lui l'ancien monde donne la main au nouveau ; il aide à l'alliance des deux hémisphères, laisse derrière lui des voies nouvelles à l'échange des productions et des industries, ouvre les capitales et les ports

aux transactions politiques et commerciales, et quelquefois même il envoie au siége de Pierre et au trône des grands empires des gages d'union glorieuse et profitable.

Malheur à moi si je n'évangélise! *Væ mihi, si non evangelizavero!* s'écrie dans tous les temps, avec le grand Paul, l'apôtre chrétien ; et dans cette inspiration surhumaine sont véritablement contenues toutes les forces du principe civilisateur. Le christianisme s'étend par une puissance qu'il recèle profondément en lui-même ; il s'épanche comme les eaux inépuisables d'une source immense qui fournit au cours prolongé des grands fleuves et verse partout avec eux les trésors de la fécondité. Chose admirable! cette foi si austère et si rigoureusement définie se dilate sans cesse, atteint à tous les temps et à tous les lieux ; elle épure, elle élève, elle unit, elle apaise, elle console l'humanité.

Grâces immortelles en soient rendues au ciel! ils n'ont pas manqué encore parmi nous, ils ne manqueront jamais, ces cœurs d'apôtres qui, s'arrachant eux-mêmes à tous les liens de famille et de patrie, s'en vont avec joie aux extrémités du monde porter la bonne nouvelle de l'Évangile.

« Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes

» qu'on voit venir de loin apportant la paix, évan-
» gélisant les biens éternels, prêchant le salut et
» disant : O peuples ensevelis dans l'ombre de la
» mort, votre Dieu règnera sur vous[1] ! »

Par cette mission persévérante et par le travail régénérateur de l'apostolat, la jeunesse de l'Église et sa gloire sont sans cesse renouvelées, la beauté des anciens jours se perpétue, et en même temps il demeure prouvé que la civilisation est inséparable du christianisme : il n'est pas où elle n'a point paru ; elle disparaît quand il s'éloigne.

On l'a dit, et il est vrai : « On ne peut citer un
» seul pays où le flambeau de l'Évangile se soit
» éteint, et qui ne soit retombé dans la bar-
» barie. »

Mais la lumière bannie reviendra au jour marqué des nouvelles miséricordes ; l'apostolat exilé retournera aux plages inhospitalières. Telle est son histoire, telle est son irrévocable destinée. Il est ce rayon divin qu'on ne peut ni enchaîner ni détruire. Le soleil ne recule pas devant les clameurs de la haine : la foi évangélique fait de même, et le prêtre de Dieu, son invincible organe, peut être mmolé, jamais vaincu. Dans la mort il se fera

[1] Isai., c. LII, v. 7.

entendre encore; la voix du martyr est immortelle. De son sang on verra renaître une postérité généreuse, qui perpétuera le cri de son apostolat jusqu'à la fin des temps. Car les persécutions peuvent bien rougir de sang la terre et peupler le ciel de leurs victimes; les puissances tyranniques, qui ont toujours senti qu'en présence du christianisme leur tyrannie devait tomber, pourront bien sévir et s'armer de toutes parts contre l'Église et ses ministres; mais que gagneront-elles par là? Elles veulent tuer la foi et ses apôtres : l'apôtre et la foi vivront toujours; toujours ils travailleront à l'affranchissement des âmes, et se dévoueront à les établir dans la sainte et glorieuse liberté des enfants de Dieu. Pour gage de perpétuité, ils ont l'autorité infaillible des divines promesses; et ils vivront pour pardonner, pour bénir, pour éclairer, pour guérir, pour lutter à jamais contre toutes les puissances du mal par les armes de la vérité, de la vertu et de l'inépuisable charité.

Ainsi font, ainsi meurent et vivent les missionnaires.

Me permettra-t-on de le dire? voilà encore un de ces attraits puissants qui m'appelèrent vers la société de Jésus, qui m'y fixèrent par une détermination invincible; et c'est aussi ce qui a entraîné

mon cœur dans cette effusion de louange à la gloire de l'apostolat catholique.

Saint Ignace, dans son noviciat de Manrèze, comprit bien la pensée catholique de la divine institution de l'apostolat. Il en déposa dès lors l'expression dans son livre des *Exercices spirituels.* Nous l'avons vu.

D'abord il n'ambitionnait que la gloire d'aller en terre sainte avec ses compagnons annoncer la rédemption accomplie aux lieux mêmes qui en furent les témoins ; ce fut dans ce but qu'il vint aux pieds du successeur de saint Pierre offrir les vœux et la soumission fidèle de sa Compagnie naissante.

Le pape l'agréa ; mais la réforme venait aussi de naître et de troubler l'Europe. Saint Ignace avait eu la pensée de la terre sainte et des pays infidèles ; il eût aimé à reporter la lumière de l'Évangile aux lieux qu'elle éclaira de ses premiers rayons. La Providence qui, dans le cours des temps, fixe leur date aux travaux de l'apostolat selon les besoins de l'Église, marqua aussi la place de la Compagnie de Jésus au-devant des efforts répétés du schisme et de l'hérésie ; et les enfants d'Ignace furent mis au service du siége apostolique pour combattre les funestes innovations de la réforme.

Un grand pontife, Benoît XIV, en a fait solennellement la remarque : « Comme Dieu, dit-il, » suscita d'autres saints en d'autres temps pour » de pressants besoins, de même il opposa saint » Ignace et sa société à Luther et aux hérétiques » de cette époque[1]. »

Ignace comptait à peine dix prêtres réunis sous son obéissance ; il dut en envoyer trois en Allemagne. L'Angleterre, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, se partagèrent les autres ; et pour commencer dès l'origine les travaux de l'apostolat lointain, il y en eut un qui partit pour les Indes, un seul : il est vrai qu'il se nommait François-Xavier.

Lefebvre, Lejay, Bobadilla, par les ordres de Paul III, allèrent se placer au foyer même de l'incendie du protestantisme et au plus fort de ses ravages.

Lefebvre, le premier prêtre de la Compagnie, se rendit dès 1540 à Worms, à Spire, à Ratisbonne, où il obtint la confiance universelle, gagna tous les cœurs et affermit heureusement la foi des ca-

[1] BENOÎT XIV, Bref de 1748. — *Instit. Soc.*, t. I, p. 237. « Constantem omnium sensum, pontificio etiam confirmatum oraculo, omnipotentem nimirum Deum, sicut alios aliis temporibus sanctos viros ita Luthero ejusdemque temporis hæreticis sanctum Ignatium et institutam ab eo societatem objecisse. »

tholiques ébranlée. Saint Ignace l'appelait l'ange de la Compagnie.

En 1542 il retourne encore en Allemagne, réforme le clergé, ranime le courage des fidèles. Spire et Mayence virent en particulier le succès de son zèle. A Cologne, il s'oppose avec énergie à l'archevêque infecté du venin des nouvelles erreurs ; et l'on peut dire que cette ancienne et illustre cité dut au P. Lefebvre de ne point devenir la proie de l'hérésie. Elle lève aujourd'hui son front couronné de toutes les gloires de la constance.

Lejay, Bobadilla, tous deux aussi du nombre des premiers compagnons d'Ignace, furent envoyés en 1542 par le pape Paul III en Allemagne. Leur savoir, leur zèle, opposèrent au torrent une digue puissante dans les villes de Ratisbonne, d'Ingolstadt, de Dillingen, de Saltzbourg, de Worms, de Vienne, et dans beaucoup d'autres.

En 1545 et 1551, deux autres des premiers pères de la Compagnie, Lainez et Salmeron, sont envoyés par le pape au concile de Trente en qualité de théologiens. On sait quelle confiance les pères du concile leur témoignèrent. Lainez tomba malade : les séances furent suspendues ; elles se tenaient quand il pouvait y assister. Et en même

temps ces deux hommes, savants consommés, pauvres et fidèles religieux, logeaient à Trente dans l'hôpital, balayaient les salles, servaient et pansaient les malades, catéchisaient les enfants et demandaient l'aumône pour vivre. Ignace le leur avait ainsi prescrit; il voulait toujours retrouver l'humilité apostolique à côté du zèle et de la science.

Lefebvre et Lejay furent à leur tour rappelés du théâtre de leurs combats évangéliques pour assister aux séances du concile et y prendre part à la discussion des intérêts religieux de l'Allemagne.

Bientôt Canisius, Hoffœus, dignes enfants eux-mêmes de cette primitive Compagnie de Jésus, s'en vont au delà du Rhin tenir tête à la seconde génération des réformateurs. Leurs immenses travaux confondent l'imagination; leurs succès y répondirent, et l'empereur Ferdinand II disait de ces deux religieux qu'une grande partie de l'empire leur devait la foi [1].

Puis vinrent ces institutions, ces colléges, ces universités et ces séminaires fondés de toutes parts, ces ouvrages sans nombre entrepris et pu-

[1] Pour tous ces faits on peut consulter : *Historia Soc. Jesu*, part. I, p. 66-347.

bliés, ces controverses soutenues avec éclat, cette prédication de la parole de Dieu répandue avec une prodigalité inépuisable, enfin cette action courageuse et toujours présente par laquelle les jésuites en Allemagne, en Angleterre, en France, partout où la réforme menaçait de ses envahissements, se dressèrent contre elle comme des sentinelles vigilantes, comme d'intrépides combattants, au péril même de leur vie.

D'autres diront si la mission de la Compagnie fut remplie alors par elle et s'il est vrai qu'elle fut l'un des instruments dont se servit la main de Dieu pour poser des bornes aux funestes progrès de l'hérésie. Toujours est-il que d'illustres historiens, parmi les protestants eux-mêmes, ont rendu à cet égard des témoignages bien différents de certaines opinions contemporaines. On les trouvera tous recueillis avec ordre dans le livre publié récemment sous ce titre : *L'Église, son autorité, ses institutions, et l'ordre des jésuites.* Qu'il nous suffise de dire ici en deux mots que, d'après Jean de Müller, Schœll et Ranke, ce fut par les efforts des jésuites que la réforme vit ses succès arrêtés en Europe, et qu'avant ces historiens, Bacon, Leibnitz et Grotius, les trois hommes les plus éminents du protestantisme,

surent aussi louer sous des aspects divers la Compagnie de Jésus, tout en voyant en elle une ennemie[1].

Mais j'ai hâte de détourner ma pensée de ces tristes combats, où notre Compagnie peut s'applaudir du moins d'avoir gardé l'estime de ses plus illustres adversaires.

Je le dirai du fond de mon âme : plût au ciel que les malheureuses divisions qui ont déchiré le sein de l'Église ne nous eussent point condamnés à cette guerre persévérante contre des frères égarés, toujours chers à des cœurs d'apôtres ! douloureux devoir, mais qu'il fallait remplir.

Plût au ciel que nous n'eussions jamais eu à recueillir les fruits amers ou les heureux succès de la contradiction, ailleurs que parmi les peuples idolâtres et les hordes sauvages !

Dès son origine, la Compagnie de Jésus, sans

[1] Grotius a écrit, entre autres, dans ses Annales de Belgique (p. 194), et dans son Histoire (p. 273), édition d'Amsterdam, 1658, des choses que je n'ose pas traduire ; voici quelques-uns des traits par lesquels il dépeint les jésuites : *Mores inculpati, bonæ artes, magna in vulgus auctoritas ob vitæ sanctimoniam. — Sapienter imperant, fideliter parent. Novissimi omnium sectas priores fama vicere hoc ipso cæteris invisi. — Medii fœdum inter obsequium et tristem arrogantiam, nec fugiunt hominum vitia nec sequuntur.* Et Bacon, dans son livre *De augmentis scientiarum*, disait : « Étant ce que vous êtes, plût à Dieu que vous fussiez des nôtres ! »

abandonner le foyer de la civilisation et la lutte européenne, s'élança dans toutes les directions pour amener au divin bercail ces innombrables troupeaux de brebis errantes. Telle était l'ardeur pour ces conquêtes lointaines qu'on dut craindre, en y cédant, de voir les maisons d'Europe destituées des ouvriers évangéliques qui leur étaient nécessaires. En vain les intérêts les plus pressants de la catholicité commandaient alors aux jésuites de toutes les nations de ne point délaisser le champ de bataille à l'hérésie toujours en armes; en vain les colléges et les universités, la chaire et le confessionnal réclamaient partout dans la vieille Europe des athlètes courageux et dévoués, et leur offraient même l'attrait du péril : un attrait plus puissant s'attachait aux missions par delà les mers, et il y avait dans les rangs de la Compagnie un incroyable empressement d'aller porter la lumière de la foi aux frères inconnus qui n'avaient jamais entendu la bonne nouvelle.

En ces jours du seizième siècle où la société de Jésus venait de naître, alors que la réforme arrachait à l'unité, avec une partie de l'Allemagne et des Pays-Bas, l'Angleterre, le Danemark, la Suède, et tentait encore si violemment d'envahir notre France, Dieu donnait un grand spectacle à la terre

et une grande réparation à son Église. Je laisserai parler un moment Fénelon : « Des régions im-
» menses s'ouvrent tout à coup; un nouveau
» monde inconnu à l'ancien... Gardez-vous bien
» de croire qu'une si prodigieuse découverte ne
» soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne
» donne aux passions, lors même qu'elles sem-
» blent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour
» être les instruments de ses desseins : *ainsi*
» *l'homme s'agite, mais Dieu le mène.* La foi
» plantée dans l'Amérique parmi tant d'orages
» ne laisse pas d'y porter des fruits.

» Que reste-t-il? Peuples des extrémités de
» l'Orient, votre heure est venue. Alexandre, ce
» conquérant rapide que Daniel dépeint comme
» ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut
» si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta
» bien loin en deçà de vous : mais la charité va
» plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni
» les déserts, ni les montagnes, ni la distance des
» lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de
» mers... ni les flottes ennemies, ni les côtes bar-
» bares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu en-
» voie. Qui sont ceux qui volent comme des nuées?
» Vents, portez-les sur vos ailes... Les voici ces
» nouveaux conquérants qui viennent sans armes,

» excepté la croix du Sauveur... A qui doit-on,
» mes frères, cette gloire et cette bénédiction de
» nos jours? A la Compagnie de Jésus, qui, dès
» sa naissance, ouvrit par le secours des Portu-
» gais un chemin nouveau à l'Évangile[1]... »

Certes Fénelon aurait pu l'ajouter, et je suis heureux de le dire : alors on vit s'élancer à la sainte conquête des âmes, sur tous les points les plus éloignés du globe, les grandes et vénérables familles de Saint-Dominique et de Saint-François, avec lesquelles tant de fois nous avons mêlé sur la terre infidèle nos sueurs et notre sang. Plus tard vinrent les dignes et dévoués enfants de Saint-Vincent de Paul, et cette société fraternelle des missions étrangères à laquelle nous rattachent les liens les plus sacrés et la communauté des plus chers souvenirs.

Telle est donc cette belle œuvre de l'apostolat sur les rives inhospitalières et lointaines! L'âme si forte et si tendre de Fénelon l'avait ambitionnée ; et moi-même, ô mon Dieu, me sera-t-il permis de le rappeler? je l'ai prononcé ce vœu sacré que prononce le religieux profès de la Compagnie, d'aller en tous lieux, parmi tous les genres d'infi-

[1] FÉNELON, *Sermon pour le jour de l'Épiphanie.*

dèles, au moindre signe de la volonté du souverain pontife, et de partir sans demander l'argent nécessaire au voyage. Hélas ! d'autres ont été jugés plus dignes de cette mission bienheureuse. Et vos desseins sur moi, ô Seigneur, ont été de me retenir sur cette vieille terre de ma patrie, au sein d'une civilisation malade pour avoir abusé de tous les biens, parmi des frères qui ont désappris la langue que je dois leur parler. Vous m'avez donné pour partage la lutte à soutenir contre le mensonge et la calomnie ! Au moins dans les missions l'on meurt, et tout est fini avec la terre. Ici il faut mourir chaque jour, et chaque jour passer de la mort aux angoisses de la vie. Croix pesante, mais croix bénie, comme toutes celles qui viennent de la main du Seigneur, je vous porterai avec résignation et avec amour tant qu'il plaira au ciel de vous imposer à ma faiblesse.

Ce fut François-Xavier, l'ami, le disciple d'Ignace, qui fraya dans les Indes, aux Moluques et au Japon des routes nouvelles à l'Évangile. Il fut donné à cet homme extraordinaire de renouveler tous les plus étonnants prodiges de l'établissement primitif du christianisme, et d'apporter ainsi au monde mille preuves nouvelles de sa divinité. Il eut le singulier bonheur de rendre à l'unité catholique

plus de peuples et d'empires que la réforme ne lui en arracha jamais. Il convertit cinquante-deux royaumes, arbora l'étendard de la croix sur une étendue de trois mille lieues ; il baptisa de sa propre main près d'un million de mahométans ou d'idolâtres, et tout cela en dix ans ! L'imagination s'effrayerait au récit de tout ce qu'il rencontra d'obstacles ; et, pour les vaincre, quels moyens employa-t-il ? la pauvreté, la douceur, la patience, les austérités, la prière, en un mot l'invincible ardeur de la charité. A cela il plut à Dieu de joindre tous les dons de la puissance surnaturelle et miraculeuse. Sa vie, dans un temps auquel nous touchons pour ainsi dire encore, est écrite d'après les témoignages les plus avérés, et les merveilles qui la remplissent ne permettent pas le doute. Les historiens protestants l'avouent eux-mêmes, autant qu'ils peuvent l'avouer :

« Si la religion de Xavier convenait avec la » nôtre, dit Baldeus dans son *Histoire des Indes* » (p. 78), nous le devrions estimer et honorer » *comme un autre saint Paul.* Toutefois, nonobs- » tant cette différence de religion, son zèle, sa » vigilance et la sainteté de ses mœurs doivent » exciter tous les gens de bien à ne point faire » l'œuvre de Dieu négligemment ; car les dons que

» Xavier avait reçus pour exercer la charge de » ministre et d'ambassadeur de Jésus-Christ étaient » si éminents que mon esprit n'est pas capable de » les exprimer. Si je considère la patience et la » douceur avec lesquelles il a présenté aux grands » et aux petits les eaux saintes et vives de l'Évan- » gile, si je regarde le courage avec lequel il a » souffert les injures et les affronts, je suis con- » traint de m'écrier avec l'apôtre : *Qui est capable » comme lui de ces choses merveilleuses?* » Et Baldeus a terminé l'éloge du saint, en répétant le mot d'un ancien que déjà Bacon avait appliqué à la Compagnie : « Plût à Dieu qu'étant ce que vous » êtes, vous eussiez été des nôtres ! »

Les Indes, le Japon, se couvrirent donc d'Églises florissantes. La Compagnie de Jésus alimentait sans cesse par de nombreux renforts ces missions fondées et soutenues au prix du sang et des souffrances de ses enfants.

Quels souvenirs surtout ne nous a pas légués cette terre chérie de l'apôtre, terre qui, à peine éclairée des premières lueurs de l'Évangile, devait briller de la plus éclatante gloire que Jésus-Christ accorde à son Église, celle de l'héroïsme au milieu des persécutions, et qui, par une mystérieuse destinée, après avoir donné plus d'un million de mar-

tyrs, devait se refermer comme un tombeau et attendre le jour marqué pour la résurrection !

Cruel Japon ! îles infortunées ! vous ne pourrez pas toujours repousser de vos bords la vérité et la charité catholiques qui vous demandent de vous ouvrir devant elles. Sur les rives opposées veillent maintenant les frères de Xavier pour saisir l'instant favorable qui abaissera devant eux les portes de ces régions désolées, et leur donnera le bonheur d'y annoncer Jésus-Christ ou d'y mourir pour lui.

Xavier avait ardemment soupiré après la conquête de la Chine. Il s'y rendait; il meurt plein de vie et de gloire à la vue de ses rivages, dans une cabane abandonnée de l'île de Sancian. Marchant sur sa trace, le P. Ricci, de la Compagnie de Jésus, affronta le premier le sol inhospitalier de ce vaste empire et, après des peines infinies, parvint à en ouvrir l'entrée aux prédicateurs de l'Évangile.

On oublie aujourd'hui quels furent ceux qui les premiers pénétrèrent dans cette région, je dirai presque dans ce monde si longtemps inconnu, et le firent connaître à l'Europe savante. Là, en présence d'une civilisation fière d'elle-même et armée contre l'étranger d'une jalouse défiance, il fallut employer tous les prestiges de l'art et de la science

pour se faire pardonner l'enseignement évangélique. En sortant du palais de l'empereur ou du tribunal des mathématiques, le jésuite, que son savoir avait amnistié, allait faire le catéchisme aux enfants, visiter les pauvres et instruire le peuple.

De nombreuses chrétientés se formèrent en Chine comme aux Indes, édifiées par les mains de la Compagnie ; et si d'autres ouvriers, entrant plus tard dans la moisson, vinrent s'associer à ses travaux, si le même zèle consacré à la même œuvre donna lieu à de fâcheuses dissidences, si enfin l'autorité souveraine du saint-siége décida que les jésuites s'étaient trompés en laissant se mêler aux pratiques du culte chrétien des cérémonies locales qu'ils n'avaient pas crues contraires à l'esprit de la religion, au moins ceux dont la prudence avait failli donnèrent-ils alors un touchant exemple d'humble et filiale obéissance. Après avoir soutenu, sur un point obscur et contesté, leur sentiment, parce qu'ils le jugeaient utile et vrai, on les vit, dès que Rome eut parlé, s'incliner silencieusemen et se conformer à sa décision. Il importait ici de le rappeler.

Telle fut exactement la part des jésuites dans la question des cérémonies chinoises et des rites malabares.

Ils moururent. Leurs frères, aujourd'hui heureux, après soixante années, de recueillir leur héritage, ont repris et vont continuer leurs travaux.

L'Asie offrait encore à ces générations d'apôtres d'immenses plages livrées aux épaisses ténèbres de l'idolâtrie. Aussi, en même temps qu'elle couvrait de ses missions la Chine, le Japon et les Indes, la Compagnie travaillait incessamment à conquérir au christianisme les îles de la Sonde, le Thibet, le Mogol, la Tartarie, la Cochinchine, le Cambodge, le pays de Malaca, Siam, le Tonkin, la Syrie, la Perse, et d'autres contrées encore ; ce qui formait un ensemble de cent quarante-cinq établissements de missionnaires jésuites sur la surface de l'Asie. Et nulle part le flambeau de l'Évangile ne répandit ses clartés sans faire luire celles de la civilisation. Les conquêtes de la science marchaient du même pas que celles de la foi.

On formerait une bibliothèque assez nombreuse avec les ouvrages des jésuites sur les divers peuples de l'Asie, sur leurs origines, sur leur langue, leurs mœurs, leur histoire, leurs arts et leurs institutions. La bibliothèque royale possède en ce genre des richesses inédites qui pourraient avoir encore aujourd'hui leur valeur.

Le commerce, l'industrie, la médecine comme l'astronomie et la physique, ont dû à ces jésuites si décriés d'utiles découvertes. Mais la postérité oublie vite; le ciel, qui n'oublie pas, a donné à ces pauvres religieux la seule récompense qu'ils ambitionnaient : trois à quatre cents peuples divers évangélisés par leur zèle; des millions de martyrs qu'ils formèrent en mêlant leur sang à celui de leurs disciples ; des multitudes innombrables d'infidèles convertis dans l'espace de deux siècles : voilà leurs œuvres, et pour ces œuvres le ciel seul a des couronnes.

On a parlé de l'ambition des jésuites. Je le dis avec vérité : ils n'en connurent jamais d'autre que cette faim et cette soif du salut des âmes dont le monde a peine à concevoir les insatiables ardeurs, et parmi lesquelles il ne veut pas même comprendre que dans le cours des temps et au milieu de travaux si multipliés, si étendus et si difficiles, quelques faiblesses excusables aient pu se rencontrer ; comme si, après tout, pour le dire avec Bossuet, il devait paraître étonnant que des hommes aient eu quelques défauts humains.

Ils obéissaient donc à cette impulsion surnaturelle, lorsque, dès l'origine de la société, ils s'en allèrent planter la croix dans les sables brûlants de

l'Afrique. Les missions d'Abyssinie, du Congo, d'Angola, de Mozambique ont duré, pour la plupart, jusqu'à la suppression de la société au dernier siècle.

Mais on me pardonnera une sorte de prédilection de famille pour les travaux de la Compagnie dans le nouveau monde. L'Amérique venait de s'ouvrir aux entreprises de l'esprit d'aventure dans le temps même où saint Ignace et ses compagnons se vouaient à la grande œuvre des missions étrangères. Il était impossible que cette terre nouvellement révélée au génie européen ne devînt pour les jésuites un vaste théâtre d'efforts apostoliques. Aussi les vit-on s'y rendre en colonies nombreuses, et se répandre sur toute l'étendue de ces immenses régions. Ce qu'ils endurèrent de souffrances, ce qu'ils entreprirent d'utile et de généreux pour adoucir les mœurs de la conquête, pour tempérer l'orgueil d'une domination farouche, pour arracher les hordes sauvages à leurs superstitions et à leur barbarie, ne saurait se décrire. Je donnerai des chiffres.

Sans compter les noviciats et les collèges, il y avait en Amérique, lors de la suppression, cent vingt-huit missions, dont trente-cinq pour le Brésil, trente pour le Maragnon, dix pour le Chili,

trois pour la Nouvelle-Grenade, dix pour le Mexique, y compris la Californie, Guatemala, etc.; douze pour le Paraguay, l'Uraguay, la province de Quito ; huit missions françaises dans l'Amérique septentrionale, chez les Hurons, les Algonkins, les Illinois, à la Nouvelle-Orléans, etc.; huit missions françaises dans l'Amérique méridionale, à la Guadeloupe, à Cayenne, etc. Le champ était assez vaste; il offrait tous les dangers, toutes les variations de l'état civilisé et de l'état sauvage.

Combien de fois le missionnaire ne rencontra-t-il pas les restes sanglants de son compagnon d'apostolat que la dent des bêtes ou la fureur non moins meurtrière des cannibales avait dévoré! Il donnait à son ami l'adieu funèbre, puis s'avançait mieux assuré du sort qui l'attendait.

Que de luttes aussi à soutenir contre le pouvoir trop souvent aveugle et oppresseur des Européens! Rien n'était épargné cependant; et du moins l'Indien vaincu, l'esclave qu'on vendait, trouvait à ses côtés un défenseur, un père, un consolateur, un appui. Dans cette noble entreprise, beaucoup d'évêques, de prêtres, de religieux concoururent glorieusement au même but. Le nom de Barthélemi de Las Casas, de l'ordre de Saint-Dominique, malgré d'injustes attaques, demeure impéris-

sable parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité.

Quant à la Compagnie, ses annales nous offrent entre autres un P. Claver, surnommé à Carthagène l'apôtre des nègres. Si l'on veut connaître tout ce que peut inspirer d'héroïsme le zèle pour le salut des âmes les plus dégradées, il faut lire la Vie de cet homme extraordinaire; mais il faut s'attendre à frémir plus d'une fois d'étonnement et d'épouvante à l'aspect des horribles tortures que s'imposa librement ce nouveau martyr, allant s'associer à la destinée des plus malheureux esclaves, pour calmer leurs angoisses et les amener aux vertus de la croix. Brébœuf, Lallemand, Azévédo, Anchiéta, vos noms resteront aussi à jamais parmi nous chers et vénérés, et le pouvoir de vos souffrances et de vos exemples parlera toujours éloquemment à nos cœurs.

Les missions du Canada, celles qui allaient porter la parole évangélique parmi les peuplades indiennes les plus reculées vers le nord, produisirent en particulier des fruits admirables, et donnèrent à la croix de nombreux martyrs. Encore aujourd'hui ces tribus sauvages conservent et révèrent la mémoire de nos anciens pères; elles redemandent les *robes noires*... La Compagnie s'est déjà sur quelques points rendue à leurs

vœux. Chose étrange! serait-ce dans les vastes solitudes de l'Orégon et parmi les *Têtes plates* qu'il nous faudrait aller chercher ce qu'on nous dispute ici, la liberté d'instruire, un asile pour vivre et mourir?

En même temps, ou peu après qu'était supprimée la société, devait périr aussi une des plus belles institutions qu'il ait été donné à la religion de réaliser sur la terre : *le christianisme heureux*, comme l'appelle si bien Muratori, qui avait converti des tribus abruties et féroces en peuples de frères.

A moins d'avoir livré son être tout entier aux inspirations de la haine, et de s'être interdit sous cette fatale influence tout sentiment de justice, toute noble pensée, on ne peut prononcer sans s'émouvoir le nom de Paraguay. Je ne m'arrêterai pas ici à réfuter des imputations misérables : les jugements de Montesquieu, de Haller, de Robertson et d'une foule d'autres ne permettent pas même de les examiner, encore moins d'y répondre.

Pour rendre un hommage fidèle à ces glorieux souvenirs, j'emprunterai la voix éloquente qui retentit au commencement de ce siècle avec tant de puissance et d'éclat, cette voix qui sut remettre si noblement en honneur parmi nous la langue et la poésie de la foi, et venger le génie du christianisme des

mensonges de la haine et des dédains de l'ignorance. Un catholique, un prêtre, un religieux de la Compagnie de Jésus ne peut pas oublier le nom de celui qui, s'élevant courageusement au-dessus de toutes les détractions inconsidérées, consacra le premier élan d'un talent sublime à défendre la gloire des vérités et des institutions religieuses. Faible combattant dans la plaine, humble enfant d'une famille d'apôtres, courbé encore aujourd'hui sous le poids d'un siècle de calomnie, il m'est doux d'acquitter ici la dette légitime de la reconnaissance envers un défenseur à jamais illustre : trop heureux de mêler à ce tribut, que j'acquitte au nom de mes frères, le fidèle souvenir d'une bienveillance dont les témoignages, anciens déjà, ne sortiront jamais de mon cœur.

« C'est pourtant un culte bien étrange », écrit M. de Châteaubriand dans son immortel ouvrage du *Génie du Christianisme*[1], « que celui-là qui » réunit, quand il lui plaît, les forces politiques » aux forces morales, et qui crée par surabon- » dance de moyens des gouvernements aussi » sages que ceux de Minos et de Lycurgue. L'Eu- » rope ne possédait que des constitutions bar-

[1] Quatrième partie, livre IV. ch. IV et V. L'*Histoire du Paraguay* a été écrite par le P. DE CHARLEVOIX

» bares formées par le temps et le hasard, et la
» religion chrétienne faisait revivre au nouveau
» monde les miracles des législations antiques.
» Les hordes errantes des sauvages du Paraguay
» se fixaient, et une république évangélique
» sortait à la parole de Dieu du plus profond des
» déserts.

» Et quels étaient les grands génies qui repro-
» duisaient ces merveilles? De simples jésuites,
» souvent traversés dans leurs desseins par l'ava-
» rice de leurs compatriotes. »

Il faut lire, dans les pages suivantes, l'admirable description du régime intérieur, patriarcal et libre des *Réductions :* nul poème n'a plus de charmes que cette véridique histoire. L'étendue seule m'empêche de tout citer. Je dois me borner à transcrire l'éloquent tableau qui résume et termine le chapitre cinquième du quatrième livre :

» Avec un gouvernement si paternel et si ana-
» logue au génie simple et pompeux du sauvage,
» il ne faut pas s'étonner que les nouveaux chré-
» tiens fussent les plus purs et les plus heureux
» des hommes. Le changement de leurs mœurs
» était un miracle opéré à la vue du nouveau
» monde. Cet esprit de cruauté et de vengeance,
» cet abandon aux vices les plus grossiers, qui

» caractérisent les hordes indiennes, s'étaient » transformés en un esprit de douceur, de pa- » tience et de chasteté. On jugera de leur vertu » par l'expression naïve de l'évêque de Buenos- » Ayres : — Sire, écrivait-il à Philippe V, dans ces » peuplades nombreuses, composées d'Indiens » naturellement portés à toutes sortes de vices, il » règne une si grande innocence, que je ne crois » pas qu'il s'y commette un seul péché mortel.

» Chez ces sauvages chrétiens, on ne voyait ni » procès ni querelles ; le *tien* et le *mien* n'y étaient » pas même connus ; car, ainsi que l'observe Char- » levoix, c'est n'avoir rien à soi que d'être toujours » disposé à partager le peu qu'on a avec ceux qui » sont dans le besoin. Abondamment pourvus des » choses nécessaires à la vie ; gouvernés par les » mêmes hommes qui les avaient tirés de la bar- » barie, et qu'ils regardaient à juste titre comme » des espèces de divinités ; jouissant dans leur » famille et dans leur patrie des plus doux senti- » ments de la nature ; connaissant les avantages » de la vie civile sans avoir quitté le désert, et les » charmes de la société sans avoir perdu ceux de » la solitude, ces Indiens se pouvaient vanter de » jouir d'un bonheur qui n'avait point eu d'exem- » ple sur la terre. L'hospitalité, 'amitié, la justice

» et les tendres vertus découlaient naturellement
» de leurs cœurs à la parole de la religion, comme
» des oliviers laissent tomber leurs fruits mûrs au
» souffle des brises. Il nous semble qu'on n'a qu'un
» désir en lisant cette histoire, c'est celui de passer
» les mers et d'aller loin des troubles et des révo-
» lutions chercher une vie obscure dans les ca-
» banes de ces sauvages, et un paisible tombeau
» sous les palmiers de leurs cimetières. Mais ni
» les déserts ne sont assez profonds, ni les mers
» assez vastes pour dérober l'homme aux douleurs
» qui le poursuivent. Toutes les fois qu'on fait le
» tableau de la félicité d'un peuple, il faut toujours
» en venir à la catastrophe; au milieu des peintures
» les plus riantes, le cœur de l'écrivain est serré
» par cette réflexion qui se présente sans cesse :
» *Tout cela n'existe plus.* Les *missions du Para-*
» *guay* sont détruites; les sauvages rassemblés
» avec tant de fatigues sont errants de nouveau
» dans les bois, ou plongés vivants dans les en-
» trailles de la terre. On applaudit à la destruction
» d'un des plus beaux ouvrages qui fût sorti de la
» main des hommes. »

Ou je me trompe, ou après cet exposé le lecteur de bonne foi concevra comment un magistrat, un Français, un homme du XIXe siècle a pu librement, consciencieusement se faire jésuite, sans abdiquer pour cela sa raison, sans renoncer à son temps et à son pays.

Non, il n'a pas abdiqué sa raison, parce qu'il l'a mise à l'abri des orages, sous la garde assurée du principe tutélaire de l'autorité. Quand le témoignage intérieur ne lui crierait pas tout haut cette vérité, assez d'exemples lui donneraient le droit de la proclamer. Les noms ne lui manqueraient pas pour prouver que l'intelligence humaine n'acquiert que plus de dignité et de force sous le joug protecteur de la règle ; encore moins lui manqueraient-ils pour montrer comment, même sous l'habit du sacerdoce, la raison, livrée à elle-même et s'égarant dans son orgueil, roule d'erreur en erreur, et finit par donner au monde le désolant spectacle d'une véritable abdication.

Non, il n'a pas renoncé à son pays... Il est bien vrai que la charité catholique, embrassant dans son ardente expansion l'humanité tout entière, met au cœur de ses apôtres un dévoûment plus étendu que celui du patriotisme ; il est vrai encore que le missionnaire, allant porter la lumière de la

foi à ses frères idolâtres de la Corée ou des solitudes de l'Amérique, risque parfois, en présence de ces intérêts immortels, d'oublier les intérêts d'un jour qui s'agitent au sein de sa patrie; mais oublie-t-il pour cela sa patrie elle-même? cesse-t-il d'en porter la douce image dans son cœur? cesse-t-il de prier pour sa félicité? cesse-t-il d'invoquer les bénédictions du Très-Haut sur ceux qui portent le pesant fardeau du gouvernement des peuples?

Ah! ils ne savent pas, ces hommes qui interdisent au jésuite l'amour de son pays, quelle délicieuse émotion de joie il éprouve en retrouvant parmi les tribus sauvages du nouveau monde quelques-uns des sons de la langue natale, ou en entendant dans les mers de la Chine et du Japon le lointain retentissement de la gloire de nos armes!

Et la France nous serait moins chère à nous qui ne l'avons pas quittée! nous ne serions pas fiers de ses triomphes dans la paix comme dans la guerre, de son génie pour les lettres et pour les arts, de ses hardies conquêtes dans le domaine des sciences et dans les régions nouvellement ouvertes à l'industrie! nous n'aimerions pas en elle le foyer véritable de la civilisation chrétienne! nous ne serions pas heureux des ineffables consolations qu'aujourd'hui encore elle donne à l'Église!

Non, il n'a pas renoncé à son siècle... Il est bien vrai que nous n'appelons pas du nom d'amélioration et de progrès tout ce que la sagesse moderne en son orgueil décore de ces titres pompeux ; il est bien vrai que nous n'attendons pas de l'avenir une religion plus parfaite que la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que l'humanité, fécondée par les systèmes, ne nous paraît pas en travail d'une ère indéfinie de vertu et de bonheur.

Mais sous cette autorité immuable de la foi, nous n'en appartenons pas moins à notre temps par nos idées et par nos cœurs, et surtout nous le connaissons mieux qu'on ne se plaît à le croire.

Aussi, ne nous est-il jamais venu en pensée que deux cents pauvres ouvriers évangéliques, distribués sur la vaste étendue du territoire de la France, pussent se proposer, en des jours comme ceux-ci, d'y établir ce qu'on n'a pas eu honte de nommer leur domination.

Cet anachronisme n'est pas le nôtre ; il est celui de nos adversaires. Parce qu'il y a deux siècles la Compagnie de Jésus a pu entreprendre sur une terre vierge, parmi des peuples qui naissaient à la civilisation, de réaliser le règne de l'Évangile, on nous suppose aujourd'hui l'absurbe projet de régner sur la France ! Ce serait un rêve d'insensés...

mais, encore un coup, il n'est pas le nôtre; nous le renvoyons aux cerveaux malades de ceux qui se sont faits nos ennemis.

A les en croire, une partie de cette œuvre serait déjà accomplie, et l'Église de France, ayant abjuré ses vieilles traditions, subirait tout entière le joug des influences ultramontaines.

Faut-il que nous soyons obligés de renvoyer aux leçons de l'histoire ceux qui aiment tant à se servir contre nous de son autorité? Ils oublient ce qui s'est passé depuis soixante ans; ils oublient ce triste chemin que fit le jansénisme dans la seconde moitié du dernier siècle, sous le manteau commode d'une opposition trop facile à la cour de Rome; ils oublient comment le schisme caché dans les entrailles de cette funeste doctrine se produisit au grand jour des discussions de l'assemblée constituante, passa dans la loi, et bientôt après ensanglanta le sein déchiré de l'Église par d'épouvantables persécutions ; ils oublient les autels renversés, et tout ce que ma plume se refuse ici à retracer!...

Grâce à Dieu, l'épiscopat français en a gardé meilleure mémoire. Il a compris qu'après de semblables épreuves il ne fallait pas, par des controverses désormais sans objet, faire courir à l'unité

de nouveaux périls; il s'est réuni, il s'est serré tout entier, confondu en un seul corps et une seule âme autour de la chaire de saint Pierre, et il a répété d'une voix unanime les immortelles paroles de Bossuet :

« Sainte Église romaine, mère des Églises et » mère de tous les fidèles, Église choisie de Dieu » pour unir ses enfants dans la même foi et dans » la même charité, nous tiendrons toujours à ton » unité par le fond de nos entrailles. *Si je t'oublie,* » Église romaine, *puissé-je m'oublier moi-même!* » *Que ma langue se sèche et demeure immobile* » *dans ma bouche si tu n'es pas toujours la pre-* » *mière dans mon souvenir, si je ne te mets pas* » *au commencement de tous mes cantiques de ré-* » *jouissance!* »

Et moi aussi, hnmble soldat de l'unité catholique, c'est pour lui donner, s'il était possible, plus intimement et plus complétement mon âme et ma vie tout entière, que je suis allé chercher une place obscure dans les rangs de la Compagnie de Jésus.

Dans l'état où je voyais la sainte religion de mon maître en ce monde, après la grande guerre déclarée à Jésus-Christ par l'incrédulité du XVIIIe siècle, la catholicité m'apparaissait comme une

armée rangée en bataille sur un front d'une vaste étendue, pour faire face de toutes parts à l'impiété et à l'erreur et porter secours à la société en péril. Il n'y avait plus de camps divers ni de drapeaux divisés.

Au centre, je voyais la chaire de saint Pierre dans sa majestueuse immobilité, et, auprès d'elle, au premier rang du dévoûment et de la fidélité courageuse, l'Église de France avec ses évêques et ses prêtres, belle et forte encore malgré les jours du malheur.

Certes, en m'enrôlant sous la bannière du saint fondateur de la Compagnie de Jésus, je n'ai pas prétendu me séparer de la milice sacrée de mon pays; simple combattant, j'ai pris seulement un autre poste dans la même armée.

Encore quelques mots avant de terminer.

Il y a plus de quatre-vingts ans qu'un arrêt de proscription pèse en France sur la société de Jésus. Nos juges, au su de tous, étaient alors parties contre nous, et, avant d'instruire le procès, ils avaient prononcé la sentence. Tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrivit à cette époque, on le ramasse aujourd'hui, sans tenir compte de vingt réfutations victo-

rieuses, et on le jette en pâture à la crédulité populaire.

A certains jours donnés la France entière s'en nourrit; aux calomnies anciennes on en ajoute de nouvelles; on nous impute les fautes et les malheurs des temps qui ne sont plus, comme si les passions des hommes ne suffisaient pas à en expliquer l'histoire; et nous, que chaque heure de notre vie rappelle à la contemplation exclusive et unique de l'éternité, on nous accuse de lier inséparablement dans nos pensées les intérêts immortels de la religion aux mobiles intérêts du siècle et à la destinée passagère des choses de la terre. On nous accuse de rechercher, d'entretenir, de cultiver avec soin dans nos âmes tout ce qui irrite et divise, lorsque la philosophie la plus vulgaire inspire des pensées plus sages aux acteurs eux-mêmes de la scène politique, désenchantés par tant de mécomptes.

Parmi tout cela, le bon sens n'est pas plus respecté que la bonne foi, et l'on ne recule pas devant les plus étranges contradictions. Ce que d'autres ont dit, on nous en charge, et en même temps on nous reproche de nous taire. On exalte à plaisir, et Dieu sait dans quel but, ce qu'on appelle notre habileté, et en même temps l'on nous prête, dans

les circonstances les plus critiques, les plus folles témérités.

Au récit du moindre droit attaqué, de la moindre liberté menacée dans le plus humble citoyen, mille voix s'élèvent et invoquent la charte et les lois, et ces mêmes voix ne savent invoquer contre nous que la proscription et l'arbitraire des coups d'État. Dans les colonnes des journaux, dans les ateliers, sur les bancs des écoles, jusque dans l'enseignement distribué à la jeunesse, partout nous sommes désignés à la haine et comme offerts en holocauste aux fureurs de l'opinion égarée.

Telle est enfin notre situation, que quelques hommes ont l'inqualifiable puissance de se faire croire en proclamant par toutes les voies de la publicité ce qu'ils rougiraient de dire en face à l'un de nous, et qu'on voit de bons esprits même ployer à notre nom sous le joug d'une frayeur stupide.

Il faut que tout cela ait un terme.

Un homme dont le nom est demeuré célèbre se présenta à la fin du siècle dernier devant la justice. Il n'avait rien à demander, rien à réclamer pour lui-même; mais un motif immense pressait son cœur, exaltait son courage. Fils généreux, enfant

blessé dans ses plus chères affections par la condamnation d'un père, quelle que fût l'autorité de la sentence, il en prononça l'injustice dans sa conscience, et demanda une réhabilitation solennelle. Il dut à ses efforts persévérants, il dut à cette consécration courageuse d'un beau talent, le triomphe de la piété filiale et une noble part de renommée.

Comme lui, je viens demander la réhabilitation de mes pères. Enfant blessé dans mon âme par les longs malheurs de ma famille et par la douloureuse iniquité de la sentence qui pesa sur elle, je n'ambitionne aucune renommée, je n'apporte point de talent, je n'ai qu'une inébranlable conviction. Je ne demande que justice et vérité; je n'ai pas besoin d'autre chose.

Je demande la révision d'un grand et injuste procès, je la demande pour mes pères qui ne sont plus; je la demande pour moi-même. J'ai la plus indubitable conscience qu'ils furent innocents, que nous le sommes; ils ne furent ni jugés, ni entendus : qu'on nous entende enfin, qu'on les juge aujourd'hui.

Je sais que ce genre de réhabilitation judiciaire n'est plus dans nos lois; mais la réhabilitation morale sera toujours dans la justice de la France : je la demande.

Je la demande au nom même de la patrie, qui ne peut voir plus longtemps avec indifférence qu'on flétrisse et qu'on outrage, au mépris de tous les droits, l'honneur de ceux qui n'ont pas cessé d'être ses enfants.

Je la demande pour des millions de catholiques qu'on prétend insulter en leur donnant un nom qui n'est pas leur nom, qui est le nôtre, et qui ne doit plus être une injure.

Je la demande pour toutes les sociétés religieuses qui ont posé leur tente au soleil protecteur de la France, et sur lesquelles malgré nous on fait peser tout le poids des animosités qui nous poursuivent.

Je la demande au nom de ces évêques vénérés dont la voix se fit trois fois solennellement entendre pour protester contre l'injuste proscription de toute une famille de religieux fidèles à Dieu, à l'Église, aux lois, au pays.

Je la demande au nom de vingt papes qui tous approuvèrent, confirmèrent, louèrent l'institut proscrit; je la demande au nom du saint pontife qui deux fois bénit le sol français, et qui, au milieu des longues douleurs de son exil, se reposa dans la pensée de rendre gloire à Dieu en rétablissant la Compagnie de Jésus. Cet illustre vieillard, qui

fut pour tous un si doux et si courageux réparateur, a-t-il donc perdu dans la tombe tous les droits de la vertu et tout le pouvoir de ses souvenirs?

Je la demande au nom de l'Église universelle, qui, par la voix du concile immortel de Trente, prononça dès lors une indestructible approbation : *pium institutum*.

Je la demande, et en la demandant je ne fais que réclamer pour mes frères et pour moi ce qui appartient à tous, l'air de la patrie, le droit de vivre, de travailler, le droit de nous dévouer, la liberté dans l'ordre, la liberté dans la justice.

Et maintenant j'ai fini; je me recueille dans la pensée de Dieu et de mon pays, et je sens au plus intime de mon âme la grandeur et la solennité de ce que je viens de faire.

Que si je devais succomber dans la lutte, avant de secouer sur le sol qui m'a vu naître la poussière de mes pas, j'irais m'asseoir une dernière fois au pied de la chaire de Notre-Dame. Et là, portant en moi-même l'impérissable témoignage de l'équité méconnue, je plaindrais ma patrie, je dirais avec tristesse :

Il y eut un jour où la vérité lui fut dite : une voix la proclama, et justice ne fut pas faite; le

cœur manqua pour la faire. Nous laissons derrière nous la charte violée, la liberté de conscience opprimée, la justice outragée, une grande iniquité de plus : ils ne s'en trouveront pas mieux. Mais il y aura un jour meilleur; et, j'en lis dans mon âme l'infaillible assurance, ce jour ne se fera pas longtemps attendre. L'histoire ne taira pas la démarche que je viens de faire. Elle laissera tomber sur un siècle injuste tout le poids de ses inexorables arrêts. Seigneur, vous ne permettrez pas toujours que l'iniquité triomphe sans retour ici-bas, et vous ordonnerez à la justice du temps de précéder la justice de l'éternité.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE de la neuvième édition..... I

INTRODUCTION..... 1

CHAP. I. — Les Exercices spirituels en usage dans la Compagnie de Jésus..... 15

CHAP. II.—Les Constitutions de la Compagnie de Jésus. 46

CHAP. III. — Les Doctrines de la Compagnie de Jésus... 103

CHAP. IV. — Missions de la Compagnie de Jésus..... 123

Conclusion..... 154

SOCIÉTÉ

BIBLIOGRAPHIQUE

Rue de Grenelle, 35

La Société Bibliographique, fondée le 6 février 1868, a pour [illegible] :

1° De réunir dans une pensée et dans une action communes tous les hommes d'intelligence et de cœur qui, ne séparant pas les intérêts de la religion des intérêts de la science, veulent s'opposer aux progrès de l'erreur et travailler à la diffusion des saines doctrines;

2° De faciliter la connaissance des sources : dans le présent par la publication d'une Revue bibliographique universelle tenant au courant de tout ce qui paraît en France et à l'étranger; dans le passé, en fournissant aux membres de la Société les indications bibliographiques qui peuvent leur être utiles;

3° De publier et de répandre, au plus bas prix possible, tous ouvrages, brochures, recueils périodiques, etc., rentrant dans le programme de la Société.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de dix francs.

Cette cotisation donne droit, entre autres avantages, aux suivants :

1° Se procurer à prix réduits les publications de la Société;

2° Faire faire, avec remise, ses commissions de librairie par l'intermédiaire de la Société;

3° S'adresser à la Société pour les renseignements bibliographiques dont on a besoin.

Le *Bulletin de la Société bibliographique* est envoyé gratuitement à tous les Sociétaires.

QUESTIONS DU JOUR

SÉRIE DE BROCHURES SUR LES QUESTIONS ACTUELLES

I. **L'instruction obligatoire**, par MAURICE D'HULST. In-18 de 40 pages. . . . . » 2

II. **Appel aux hommes de bien**, par LÉON GAUTIER. In-18 de 92 pages. . . . . » 60

III. **Causes de nos désastres**, par un Officier supérieur. In-18 de 84 pages. . . . . » 60

IV. **Le vrai 89**, par LÉON DE PONCINS. In-18 de 72 pages. » 50

V. **Revenu, Salaire et Capital, leur Solidarité**, par le duc d'AYEN. In-18 de 152 pages. . . . . 1 »

VI. **Le Mariage civil et le Mariage religieux**, par P. SAUZET. In-18 de 72 pages. . . . . » 50

VII. **Les Chambres hautes**, par le marquis DE BIENCOURT. In-18 de 70 pages. . . . . » 50

VIII. **Deux mots sur l'enseignement de la religion**, par Mgr ISOARD. In-18 de 48 pages. . . . . » 30

IX. **Où allons-nous?** par Mgr DUPANLOUP. In-18 de 72 pages. » 40

X. **De l'importance de la Philosophie**, par le P. TONDINI, barnabite. In-18 de 69 pages. . . . . » 40

XI. **L'Expulsion des Frères et des Sœurs des Écoles publiques à Paris**, par C. BÉMONT, avocat à la Cour d'appel. In-18 de 31 pages . . . . . » 15

XII. **De l'existence et de l'Institut des jésuites**, par le Père de RAVIGNAN. In-18 de IV-168 pages . . . . » 80

» 80

PARIS. — IMPRIMERIE EMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2